

Remerciements

Nous tenons, tout d'abord, à remercier notre directeur de recherche

M. KEZZAR HOCINE

pour nous avoir accompagnées tout au long de ce travail de recherche.

*Nous remercions également les membres du jury, qui nous font l'honneur d'évaluer
notre travail.*

*Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué à notre recherche en consacrant
de leur temps et leur accueil afin de réussir
notre enquête. Sans eux, ce travail n'aurait pas cette singularité.*

*Enfin, toute notre gratitude à toutes les personnes qui nous ont soutenues patiemment et
encouragées, à chaque instant, avec bienveillance.*

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail,

à mes chers parents, dont

la bienveillance ne se décrit pas en mots.

*Votre présence et vos encouragements, tout au long de ma vie, votre confiance
indéfectible envers moi, m'ont permis d'atteindre mes objectifs.*

*A mes chères familles, paternelle **HADDAD** et maternelle **MAZNI**,*

*Votre générosité et affection m'ont permis de ne jamais sentir
que je suis une fille unique.*

À toutes les personnes faisant partie de ma vie.

Lilia

Dédicaces

Je dédie ce modeste travail,

À mes chers parents,

À mes sœurs,

DJAMILA, THINHINANE, IMENE

*À mon frère **ADEL***

À tous mes amis

À tous ceux qui m'ont encouragée, même avec un petit mot.

Célia

Liste des abréviations

A K = Alphabet Kabyle

A F = Alphabet Français

API = Alphabet phonétique international

C = Consonne

CF = Consonne française

VF = Voyelle française

CK = Consonne kabyle

VK = Voyelle kabyle

L.F = Lien Familial

L.IP = Lien Interpersonnel

Q = Question

Sommaire

Remerciements

Dédicaces

Sommaire

1	Introduction générale.....	7
	Chapitre I: Cadre théorique, précisions terminologiques et définitions.....	14
2	Introduction partielle de la partie I.....	13
3	Cadre théorique.....	15
4	Cadre pratique.....	34
5	Conclusion partielle de la partie 1.....	39
	Chapitre II: cadre pratique, présentation des résultats, analyse et interprétation des données.....	42
6	Introduction partielle de la partie II.....	42
7	Cadre méthodologique.....	42
	7.1 Présentation du dispositif expérimental et matériaux de recherche.....	42
8	Cadre pratique.....	46
9	Conclusion de la partie II.....	83
10	Conclusion générale.....	86
	Références bibliographiques.....	89
	Table des matières:.....	99

Annexes

Matériel de recherche /Pièce jointe : CD audio/ enregistrement sonore



Introduction générale

1 Introduction générale

La colonisation de l'Algérie par la France (1830-1962) est l'une des principales causes du phénomène linguistique conceptualisé sous le terme « contact de langues » entre la langue kabyle et la langue française (géolinguistique)¹. Cette longue et totale coexistence constitue l'une des prémices, qui construit l'hypothèse que ces deux langues peuvent être compatibles.

Nous constaterons, au fur et à mesure de notre processus de réflexion, l'existence d'une forme d'homogénéité due aux rapprochements entre deux systèmes linguistiques et socioculturels (langue kabyle et langue française); plus précisément se structure une analyse inédite et expérimentale de transcriptions phonétiques de la langue kabyle adaptée à la langue française.

De fait, le contact des langues est la situation où deux ou plus de deux langues partagent le même territoire. Ce phénomène est largement présent et diffusé sur toute la planète, comme le présente BOYER.H:

« Le contact de langues, source de conflit ou vecteur de coopération, est donc la chose du monde la mieux partagée (environ cinq mille langues seraient parlées aujourd'hui sur la planète pour un nombre limité d'États. »²

"Conflit" ou "vecteur de coopération", ce concept de contact de langues pose une des questions fondamentales de notre recherche. Représente-t-il une des sources de compréhension de l'influence d'une langue sur l'autre ?

1.1 Présentation du sujet

Notre travail de recherche s'inscrit dans le domaine de la phonétique. Nous exploiterons le cadre théorique constitué par les travaux du linguiste français PASSY.P, qui est l'un des fondateurs de l'association phonétique internationale (API) pour la langue française, et ceux du linguiste et universitaire algérien, CHAKER.S, spécialiste en linguistique berbère, pour la langue kabyle.

Dans cette étude, nous nous intéresserons à l'analyse des difficultés de prononciation de la langue kabyle par des locuteurs Français et francophones, en contexte français de métropole et ayant des ascendants Kabyles. Nos locuteurs-enquêté-es apprennent la langue kabyle comme une langue étrangère.

¹ « On appelle géolinguistique l'étude des variations dans l'utilisation de la langue par des individus ou des groupes sociaux d'origines géographiques différentes. Le mot géolinguistique est ainsi la forme abrégée de géographie linguistique » selon DUBOIS. Jean, *Dictionnaire de linguistique*, Éd. LAROUSSE, Paris, 1994, p 275

² BOYER. H, *Introduction à la sociolinguistique*, Éd. DUNOD, Paris, 2001, p 62

Ainsi nous nous proposons d'étudier les effets du système phonologique français sur le processus d'acquisition de la langue kabyle chez des locuteurs issus de la diaspora kabyle de l'Ile de France. C'est un sujet relevant du domaine de la phonétique qui est une branche de la linguistique. Nous nous intéresserons plus particulièrement à l'étude des sons de ces 2 langues.

Le but de notre recherche est, par conséquent, de produire un recensement des singularités du système phonologique de la langue kabyle en le confrontant à celui de la langue française en fonction des locuteurs francophones qui ont des ascendants kabyles issus de la commune d'IFIGHA (*daïra* d'AZAZGA).

1.2 Motivations et choix de sujet

Notre choix d'étude pour la filière *Langue et littérature française* à l'UMMTO relève d'un cursus scolaire studieux, puis universitaire précieux et ambitieux à la fois. C'est parce que le français est une langue agréable à apprendre, attractive par sa richesse littéraire et sa valeur stratégique dans le monde. C'est une langue de communication à l'échelle internationale, et l'une des deux langues officielles à l'ONU et à l'UNESCO, ainsi que la deuxième langue étrangère la plus enseignée sur tous les continents comme c'est, encore, le cas en Algérie.

Après avoir acquis des connaissances approfondies dans cette discipline et assimilé le système spécifique évolutif des signes linguistiques. Étant donné que c'est un domaine scientifique de connaissances théoriques et pratiques sur le fonctionnement du langage humain des langues du monde, qui s'appuie sur plusieurs approches scientifiques rigoureuses telles que : la phonétique et la morphologie.

Dès lors, cette multidisciplinarité nous a permis de nous focaliser sur l'une des disciplines majeures des sciences du langage qui est la phonétique. Cette dernière étudie les phones du langage humain, à vrai dire elle s'intéresse à la boucle audio-phonatoire. Nos études se nouent ainsi entre la phonétique et son rapport inhérent avec la science du langage, qui rassemble toute une arborescence de compétences, comme résumé dans la figure suivante :

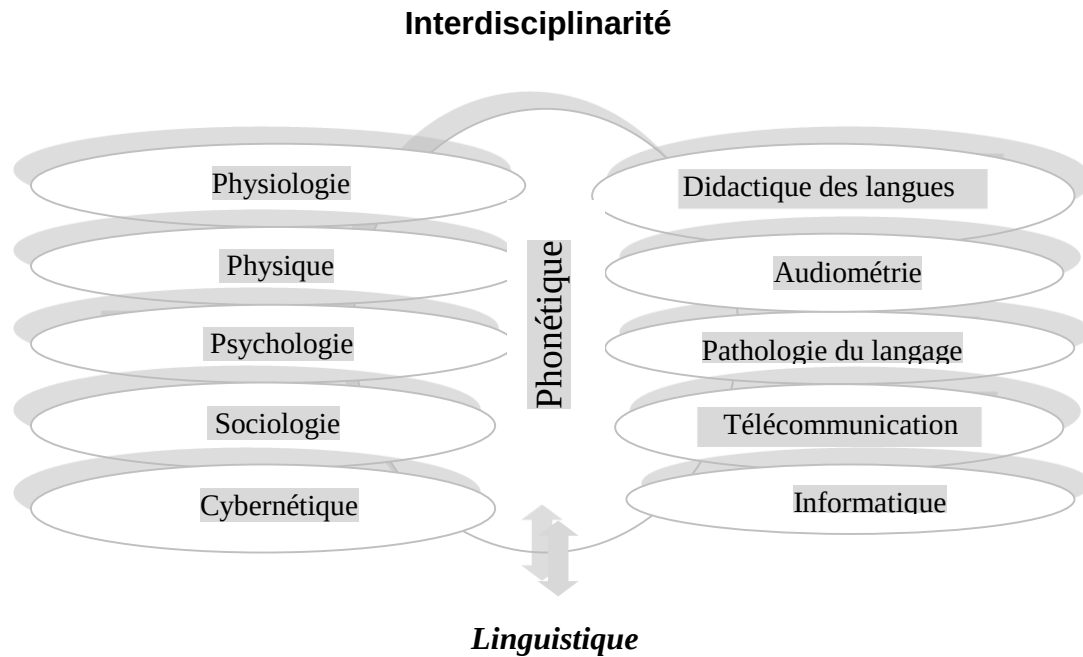


FIGURE 01 : SCHEMA REPRESENTATIF DE LA RELATION INTERDISCIPLINAIRE ENTRE LA PHONETIQUE ET LES AUTRES BRANCHES³

Ce sujet et le choix d'étudier ces deux langues se sont présentés à nous car nous sommes d'une part étudiantes Kabyles, spécialisées dans la recherche en science du langage et d'autre part, nous avons été sollicitées par des demandes de la part des citoyens Kabyles, qui se retrouvent livrés à eux-mêmes face à leurs lacunes. Les motivations souvent exprimées de la part de ces locuteurs d'une autre génération sont de témoigner de leurs difficultés de communiquer et d'articuler correctement, et avec plus de justesse, leur langue maternelle première, le kabyle.

De plus, notre curiosité intellectuelle s'est conjuguée à nos inspirations sur ce sujet. Il s'agit de comprendre l'influence des langues maternelles sur les langues secondes. Mais aussi, de saisir le statut de la langue française qui est privilégiée en Kabylie, et d'en analyser le fait de la considérer comme une variante Haute. De plus, le contact linguistique, qui caractérise le système entre la langue française et la langue kabyle, semble entrer dans un processus de création d'une *novlangue* "FranKabyle", singulière mais impropre. Enfin, il y a un changement générationnel en cours. Le nombre de nouveaux locuteurs de la langue kabyle en France expriment cette demande spécifique d'apprendre à parler le kabyle.

Donc, en faisant référence à plusieurs disciplines, théories et concepts linguistiques, ainsi que notre volonté d'œuvrer dans la production des savoirs, nous avons choisi de nous focaliser sur

³ <https://elearning.univ-msila.dz/moodle/course/view.php?id=11040> Cours : Phonétique articulatoire et corrective BENKHLIL. R. Consulté le 06/01/2023

le fonctionnement du langage et l'étude des phones. Etant donné que chaque langue possède un nombre limité de sons qui sont fixés par la communauté linguistique qui la parle,

cependant la maîtrise d'une bonne prononciation est indispensable dans l'apprentissage d'une langue.

En conclusion, toutes nos recherches et entretiens exploratoires nous ont amenées à orienter notre sujet de recherche sur l'étude des particularités phonétiques de la langue kabyle par rapport à la langue française.

1.3 Problématique

Notre recherche se propose de nous interroger sur nombre d'axes de réflexion et questions:

- Comment la langue française influence la langue kabyle chez des locuteurs nés en France sur le plan phonatoire ?

- Quelles sont les particularités phonatoires de la langue kabyle vis-à-vis de la langue française ?

- Quelle est l'origine de ces particularités phonatoires ?

1-Par quel(s) moyen(s) pouvons-nous allier les signes phonétiques de la langue kabyle aux signes phonétiques de la langue française ?

1-1-Comment pourrions-nous adapter la phonétique kabyle à la phonétique française ?

1-1-a-Quelles sont les convergences et complémentarités phonatoires de ces deux langues ?

1-1-b-Quelles sont les divergences phonatoires de ces deux langues ?

1.4 Hypothèses

Afin de répondre provisoirement à cette problématique, nous émettons les hypothèses suivantes :

- Le contact de langues pourrait-il être l'une des causes de ces difficultés?
- L'influence de la langue française sur la langue kabyle, considérerais comme langue étrangère, pourrait-elle être une source de difficultés chez les locuteurs Français et Kabylophones car ils sont confrontés à un système phonologique différent qui exige l'articulation de sons inconnus dans leur langue maternelle, le français ?
- Nous supposons que certains sons du kabyle seraient difficiles à percevoir et à produire pour un locuteur Français et kabylophone.

- L'unité linguistique (signifié) en kabyle et en français seraient identiques mais son symbole en AP spécifique à la langue kabyle différerait du symbole de ce dernier en AP propre à la langue française.
- Le signe en AP serait identique dans les deux langues, kabyle et française, mais la prononciation de ce signe serait différente.
- Il existerait des lacunes de phonèmes du kabyle que nous ne pouvons pas transcrire en phonétique française.
- La différence de nombre de consonnes et voyelles pourrait-elle aussi considérer un élément impactant ?
- Une autre hypothèse consisterait à analyser le rapport qui a été installé entre ces deux langues, qui ne représente ni une même famille de langues, ni le même contexte géographique. Ces critères pourraient-ils être une source fondamentale de difficultés ? BOYER.H ⁴le soulignant bien en soulevant la «source de conflit » ou d'une manière opposée un « vecteur de coopération ». Dans ce cas, ce dernier axe ouvrirait ainsi une source de compatibilité.

1.5 Méthodologie

Nous avons essentiellement exploité la méthodologie qualitative. En effectuant, tout d'abord, des entretiens exploratoires grâce auxquels nous avons pu mettre en évidence quelques caractéristiques articulatoires, des modes et des points d'articulation qui constituaient, progressivement, un socle spécifique. Nous avons par la suite élaboré une grille d'entretiens et réaliser une série d'entretiens directifs ceci afin de circonscrire notre échantillon d'enquêté(es).

Nos premiers entretiens, qui constituent notre corpus central, ont été des entretiens directs réalisés à l'Université Mouloud Mammeri Tizi-Ouzou le 06 février 2023, dans le département de français dans la salle 06, dans un endroit fermé car il y a ainsi pu y avoir les 1^{er} enregistrements. Ils ont initié l'analyse de l'articulation des phonèmes de la langue kabyle. Cet entretien a été effectué ici, en Algérie et dans ce lieu, en raison du lieu de résidence de notre locuteur.

D'autres entretiens ont été effectués par l'intermédiaire d'appels vidéos sur le réseau social (*What'sApp*), en raison du lieu de résidence des autres locuteurs de notre échantillon qui est l'Ile de France.

À partir de ce corpus de base (noyau), nous avons ensuite mis en place trois autres types d'outils expérimentaux afin d'enrichir notre enquête, qui sont les suivants :

Une liste de mots-cibles, qui comporte dix-huit mots avec des phonèmes spécifiques de la langue kabyle.

⁴ BOYER. H, *op. cit.* , p 62

L'enregistrement de l'articulation des phonèmes kabyles prononcés par nos locuteurs francophones avait pour but de relever les difficultés phonatoires rencontrées par nos locuteurs en parlant le kabyle.

La méthodologie quantitative a également été exploitée au cours de notre recherche. Nous avons fait une passation de questionnaires comportant sept questions, afin de cerner l'usage, sonder la perception, et situer la langue kabyle par rapport à la langue française, interroger le statut de la langue seconde et/ou de langue maternelle, chez nos enquêtés.

Ces corpus rassemblent des éléments déterminants qui ouvrent un processus de recherches en science du langage. L'objectif de ce mémoire est de mettre en évidence, à partir de nos compétences, les signes distinctifs chez des locuteurs francophones et kabylophones de France et de proposer des solutions ou étapes adaptatives à leurs difficultés de locution, afin de relier les deux systèmes phonologiques de ces deux langues.

Notre travail se subdivise en deux chapitres. Le premier sera consacré à la présentation des théories qui ont nourri notre réflexion et notre parcours de recherches expérimentales, en exploitant les concepts linguistiques essentiels et focalisés sur notre objet de recherche. Le deuxième chapitre présentera le processus, la description de nos données recueillies et produites lors de notre recherche de terrain, et leur analyse suivant une approche compréhensive et pragmatique. Notre dispositif expérimental sera expliqué, les résultats et leur interprétation puis une discussion, en retour, avec l'état de la recherche scientifique actuelle dans le domaine de l'étude comparée de la phonologie, concluront notre mémoire de recherche.

Chapitre I :
Cadre théorique:
précisions terminologiques et définitions

2 Introduction partielle de la partie I

Dans ce chapitre théorique, nous aborderons plusieurs concepts qui participent à la construction de notre objet de recherche.

La langue française est une langue indo-européenne. Elle fait partie de la famille des langues romanes. Elle est présentée comme ayant la particularité d'être rythmique et syllabique.

En Algérie, la langue française a le statut de langue étrangère. Autrement dit, elle n'est pas officielle, contrairement à d'autres Etats en Afrique, qui suite à leur indépendance, l'ont reconnue constitutionnellement et l'ont maintenue dans leurs institutions.

Dans notre travail de recherche, nous avons constaté que la langue française est la langue maternelle pour nos locuteurs Français d'ascendance Kabyle.

La langue kabyle est un dialecte de la langue berbère (Tamazight). C'est une langue qui pourrait faire partie de la famille des langues chamito-sémitiques. La langue tamazight été officialisée lors du l'amendement de la Constitution algérienne en mars 2016⁵. La langue kabyle, en tant que variante de la langue Tamazight, est principalement parlée en Kabylie. Il y a, selon les statistiques, environ six millions (6.220.000) locuteurs kabyles en Algérie, et 600.000 locuteurs en France en 2022.⁶

La langue Tamazight se subdivise en plusieurs dialectes qui se subdivisent eux-mêmes en sous-dialectes. Chacun de ces derniers se composent de plusieurs usages particuliers propres à une région donnée, spécifiquement à une même zone géographique.

C'est pour cela que notre objectif dans cette recherche est de cerner et d'analyser les particularités phonatoires du dialecte kabyle dans la wilaya de Tizi-Ouzou, plus précisément dans la commune d'IFIGHA, chez des locuteurs originaires de la région Ile-de-France.

⁵ <https://journals.openedition.org/multilinguales/3764>, *L'officialisation de la langue Amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs Algériens*. Consulté le 28/01/2023

⁶ CHAKER.S « Kabylie : la langue », *encyclopédie berbère*. 26/2004

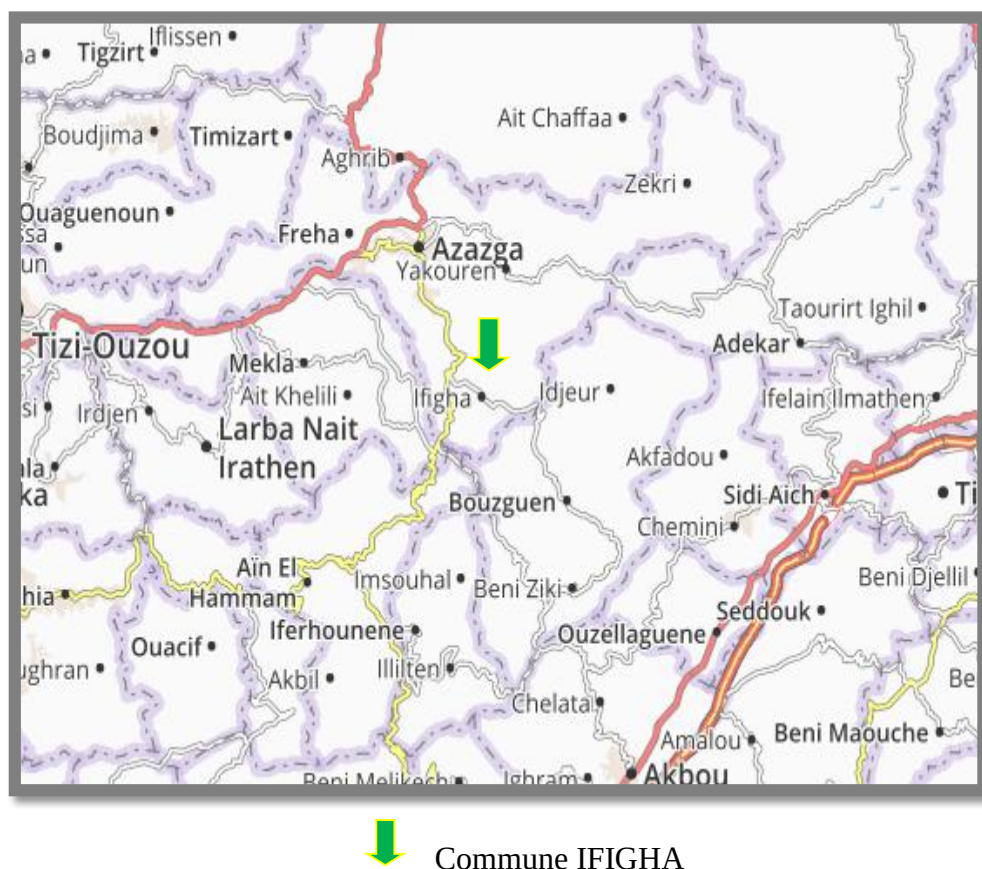
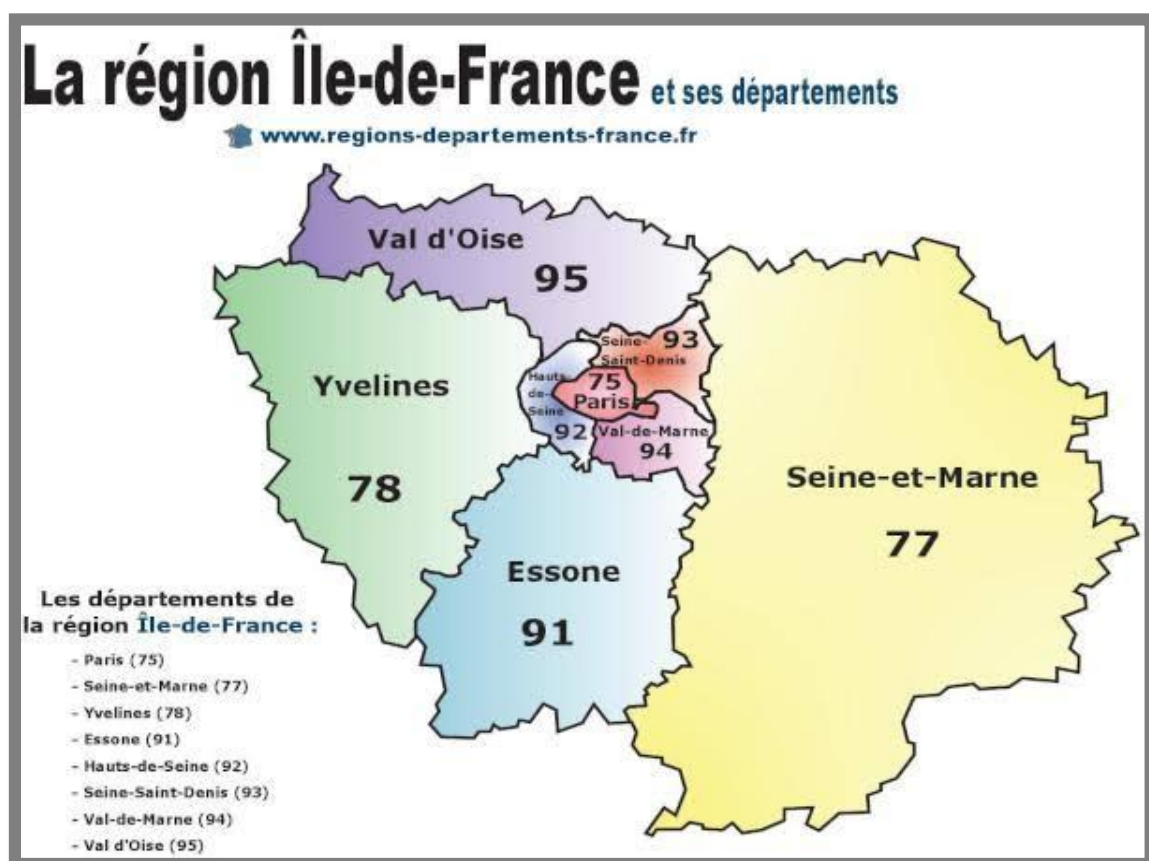


FIGURE 2 : Localisation de la commune d'IFIGHA (daïra Azazga, Tizi Ouzou, Algérie)⁷

⁷ <https://www.viamichelin.fr/web/cartes-plans/carte-planIfigha-Tizi-ouzou-Algerie> Consulté le 07/03/2023

FIGURE 3 : LOCALISATION DE LA REGION DE L'ILE-DE-France (France)⁸

2 Cadre théorique

Ce chapitre est consacré, premièrement, à la définition des concepts-clés en linguistique en relation avec notre problématique. Deuxièmement, il expose certaines caractéristiques phonétiques et phonologiques du français et du kabyle de façon contrastive, afin de circonscrire les hypothétiques lacunes d'un francophone lors de la prononciation des phonèmes du kabyle.

2.1 Étude des origines potentielles des particularismes : le contact des langues et l'assimilation ambiguë entre la langue kabyle et la langue française

⁸ <https://www.regions-departements-France.fr/Carte/géographique/de/la/région/de/Ile-de-France>. Consulté le 07/03/2023

Le contact de langues est la situation humaine dans laquelle un individu ou un groupe d'individus sont conduits à utiliser deux ou plusieurs langues. Ce phénomène peut avoir plusieurs raisons soit géographique ou historique. Ce dernier est donc l'évènement concret qui provoque plusieurs phénomènes tels que : Le bilinguisme, l'emprunt, l'alternance codique, l'interférence et la diglossie.

Pour WEINREICH.U, « *la notion de contact de langues inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu ou d'une communauté linguistique* »⁹.

Selon EL BARKANI.B¹⁰, plusieurs facteurs peuvent conduire à un contact entre une langue et une autre. Les plus influents d'entre eux sont :

- Le facteur géographique.
- Le facteur économique.
- Le facteur sociologique.
- Le facteur politico-historique.

Dans notre cas d'étude, c'est le facteur politico-historique qui a contribué à cette influence, puis crée ce phénomène de contact de langues entre le kabyle et le français. Ce facteur est de fait relatif à un acte politique et historique. Les pays d'Afrique témoignent plus que tous de ce phénomène, à cause d'une longue période de colonisation militaire (politique), dont les langues autochtones ont été instrumentalisées et assimilées.

La langue kabyle et la langue française ont été en contact à cause de la colonisation française en Algérie, de 1830 à 1962. Durant 132 ans, l'officialisation de la langue française comme langue de l'Etat colonial puis son maintien comme une deuxième langue non-officielle (langue étrangère) en Algérie, après l'indépendance à côté de la langue arabe, a contribué au bilinguisme.

Dans notre zone d'étude, la Kabylie, soulignons que ces deux langues ont été exploitées au sein des structures administratives, telles que la S.A.S dès 1892 à Ifigha¹¹. Ces "bureaux arabes" ont recensé et retranscrit, en arabe et en français, tout l'état civil des habitants de ce chef-lieu. Ainsi, de manière contingente, la langue autochtone, le kabyle, même si elle n'a pas été reconnue

⁹ WEINEICH.U, (1953), *Language in Contact*. in LOUIS. Z, *Contact de langue et inter culturalité*, PDF. P.01

¹⁰ EL BARKANI.B (2010), *Le choix de la graphie Tifinagh pour enseigner-apprendre l'amazighe au Maroc : conditions, représentations et pratiques*, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, p. 106-108-109

¹¹<https://www.francearchivesgouv.fr/Section/administrative/spécialisée/d'Ifigha/Tizi-ouzou/Algérie>. Consulté le 05/02/2023

comme langue officielle de l'Etat colonial puis indépendant, a perduré, dans la population et dans ses espaces géo-localisés, à travers toute l'Histoire de l'Algérie.

De nos jours, en linguistique, la langue kabyle est classée comme l'un des dialectes de la langue Tamazight. Comme précédemment expliqué, rappelons que Tamazight a été officialisée comme langue officielle et nationale dans la Constitution algérienne de mars 2016, confirmée par l'amendement de la Constitution en novembre 2020.

C'est à partir de là que nous pouvons distinguer plusieurs modalités de contacts qui se conjuguent au cours du temps :

- cursus scolaire
- le prestige
- la volonté des familles ou/et liens avec les familles étendues et expatriées

Nos locuteurs sont pris dans un flux de contacts linguistiques continu, historiquement daté.

2.1.1 Le bilinguisme kabyle-français

Selon MACKEY.W-F, le bilinguisme « *est l'usage alterné de deux ou plusieurs langues par le même individu* »¹².

Le contact de langues a pour principale conséquence le bilinguisme. Ce dernier est la coexistence de deux langues officielles or, dans notre contexte géopolitique et histoire linguistique, le kabyle et le français, dans un même Etat, l'Algérie, sont non-officielles.

Notre objet d'étude travaille à constituer un champ d'étude nouveau sur un bilinguisme, individuel, contemporain, français-kabyle du fait de la maîtrise de deux langues ou plus selon les besoins personnels des personnes enquêtées. Dans notre étude sur les particularismes du kabyle, notre échantillon compte trois personnes francophones qui sont bilingues (anglais et allemand). Cette singularité a participé, tout d'abord à mieux mettre en évidence les particularités du français par rapport au kabyle et à trouver les équivalents des sons kabyles qui n'existent pas dans la langue française, mais qui existent dans ces deux autres langues européennes : l'anglais et l'allemand.

Exemple :

Le son « dh », en kabyle : [ð] qui n'existe pas en français mais il existe en anglais dans le mot: « This » [ðis] qui veut dire « ceci » en français, « wagi » en kabyle.

¹² MACKEY.W-F, *Bilinguisme et contact des langues*, Ed Klincksieck, Paris, 1976, P. 09

2.1.2 L'emprunt linguistique du français vers le kabyle

Selon DUBOIS.J, « *il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas...* »¹³.

Il consiste en un mot ou une expression qu'un locuteur ou une communauté emprunte à une autre langue, sans le traduire mais en l'adaptant généralement aux règles morphosyntaxiques, phonétiques et prosodiques de sa langue. La principale raison de ce phénomène est la nécessité pour les utilisateurs d'une certaine langue de nommer une réalité nouvelle pour eux. Celle-ci vient de la communauté linguistique-source avec sa dénomination. Dans cette optique, il y a utilisation de deux langues, une langue cible dite emprunteuse qui emprunte l'unité lexicale, et une langue source qui est dite empruntée.

Ce concept en linguistique nous permettra d'une part de recenser les emprunts effectués entre la langue source, ici le français, pour s'adapter; et d'autre part de révéler les stratégies de contournement de la difficulté de prononciation de la langue kabyle, la langue cible. L'emprunt linguistique est ainsi un moyen de trouver des équivalences face aux particularités.

2.2 La variation linguistique du kabyle entre l'Algérie et la France

Pour LABOV.W, elle se définit comme un *élément majeur de l'évolution linguistique car elle « cherche à décrire les diverses variétés linguistiques en traçant les rapports avec les structures sociales »*. En fait, rajoute-t-il, « *chaque individu ne parle pas de la même façon dans toutes les circonstances de sa vie* »¹⁴.

Ce concept est un phénomène fondamental de la sociolinguistique. La variation linguistique est le mouvement commun et naturel d'une langue. Elle vient de l'appartenance régionale, sociale, historique ou culturelle.

La langue kabyle appartient historiquement à l'espace géolinguistique de la "kabylophonie", qui s'étend aujourd'hui sur les wilayas de Tizi-Ouzou, Boumerdès, Béjaïa, Bouira, Bordj Bouaridj, même si chacune a son langage particulier par rapport à une autre.

C'est ce que nous analyserons dans la partie II de notre mémoire, où nous discuterons des singularités phonatoires et des évolutions articulatoires entre nos enquêtés. Notre échantillon aléatoire s'est, en effet, révélé être composé de locuteurs Français francophones en contexte français, de locuteurs Français primo-socialisés en contexte kabylophone puis francophone, et des locuteurs Français francophones kabylophones resocialisés en contexte kabylophone.

LABOV William distingue quatre types de variantes linguistiques.

¹³ DUBOIS.J, *Dictionnaire-de linguistique-Dubois*, Ed Larousse, Paris, 1994, p.88

¹⁴ LABOV.W, *Sociolinguistique et variations linguistiques*, Ed Minuit, Paris, 1976, p.282

2.2.1 La variation diachronique ou historique

LABOV.W explique cette variation par l'évolution de la langue à travers le temps. Ces changements, que subit une langue, peuvent être au niveau de la grammaire, du lexique, de la syntaxe ou du vocabulaire. Le processus est donc dit diachronique.

2.2.2 La variation diaphasique ou stylistique

La langue subit une différenciation selon le style ou le registre du discours des usagers. Ce type de variation concerne les registres de langue.

2.2.3 La variation diatopique ou géographique

C'est la différenciation d'une langue ou dialectes d'une langue suivant les régions. Donc elle se focalise sur les particularités de la langue ou du dialecte selon l'axe géographique auquel ils appartiennent. Exemple : le dialecte kabyle par rapport aux autres dialectes de Tamazight.

2.2.4 La variation diastratique ou sociale

C'est le changement de la langue selon le milieu social auquel appartient un locuteur (sa classe sociale, son sexe, son âge, sa région...).

Elle se focalise sur l'usage langagier spécifique de chaque groupe social dans une même zone géographique, par exemple : l'usage langagier du kabyle dans la wilaya de Tizi-Ouzou, qui se particularise dans chaque région comme à IFIGHA, qui est une commune péri-urbaine et de moyenne montagne. Le contexte et lien socio-naturel participent à la variation diastratique.

Dans le cadre de notre mémoire, deux types de variation linguistique, la diatopique et diastratique, nous serviront à discriminer et comprendre précisément notre objet d'étude.

2.3 Langue étrangère, langue seconde et langue maternelle

Selon BESSE.H, langue étrangère, langue seconde et maternelle« *ne sont actualisables qu'auprès d'un individu ou d'un groupe d'individus, groupe qui ne coïncide qu'exceptionnellement avec ceux, portant le même nom, dont les institutions (politiques, scolaires, voire religieuses) ont la charge : tous les citoyens français n'ont pas pour langue maternelle le français, et tous les sujets qui l'ont ne sont pas citoyens français [...]*. »¹⁵

Donc ces concepts sont à interroger l'un l'autre tant ils peuvent s'adapter dans une situation, en fonction de plusieurs critères dont disposent un individu ou un groupe d'individus, tels que : les conditions géographiques et la situation des langues dans chaque pays.

¹⁵ BESSE.H (1997 :14) cité dans : DABENE. L, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Ed Hachette, Paris, 1994, p.24

2.3.1 Langue étrangère

Selon CUQ.J-P, « toute langue non maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle représente pour un individu un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage. »¹⁶

La langue étrangère est, donc, constituée comme objet linguistique d'enseignement et d'apprentissage à travers un guidage scolaire ou institutionnel comme la langue française en Algérie.

2.3.2 Langue seconde

BESSE.H considère qu'« une langue seconde peut être caractérisée : comme une langue acquise (naturellement) ou apprise (institutionnellement) après qu'on a acquis au moins une langue maternelle et souvent après avoir été scolarisé dans celle-ci. »¹⁷

Une langue est donc considérée comme seconde dès l'instant qu'elle est acquise ou apprise chronologiquement après la langue première ou maternelle.

Dans le contexte francophone, ce concept est plus restreint et plus pertinent, il désigne la langue la plus importante après la langue maternelle acquise par imprégnation sociale ou immersion scolaire.

2.3.3 Langue maternelle

DABENE.L note que « la plupart des ouvrages de didactique, qui font de ce concept un usage intensif, ne le définissent pratiquement jamais. »¹⁸

En revanche, ce concept est ambigu par la diversité de ses sens proches tels que :

- La langue maternelle est la langue parlée par la mère.

La langue maternelle est la première langue acquise par l'enfant dans l'environnement parental immédiat, car il y a des cas où la langue de la mère n'est pas la première à être transmise.

- La langue maternelle est la langue source par opposition à la langue cible qui représente toute autre langue qui a été apprise après la langue maternelle de manière naturelle ou formelle.
- La langue maternelle est la langue de référence, c'est-à-dire la langue à laquelle l'apprenant se réfère lors de l'apprentissage d'une autre langue.

2.4 Prononciation, phonétique et phonologie

2.4.1 L'appareil phonatoire humain

L'axe biologique se lie à la langue. L'organisme humain est à prendre en considération dans la locution. C'est une série d'organes qui remplissent d'abord des fonctions biologiques telles que

¹⁶ CUQ.J.P, *Français-Seconde-Origines-Implication-Didactique*, Ed Hachette, Paris, 1991, p.140

¹⁷ BESSE.H (1987 :14) cité dans : DABENE. Louise, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Ed Hachette, Paris, 1994, p. 25

¹⁸ DABENE. Louise, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Ed Hachette, Paris, 1994, p.20

la respiration, et qui permettent ainsi à l'être humain d'articuler les sons du langage. Cet appareil phonatoire est composé de trois parties :

- L'appareil respiratoire.
- Le larynx avec les cordes vocales qui en se contractant font entrer en vibration la colonne d'air expiré.
- Les cavités supra-glottiques (situées au-dessus de la glotte), le pharynx,
- Cavité buccale, la cavité nasale et la cavité labiale.

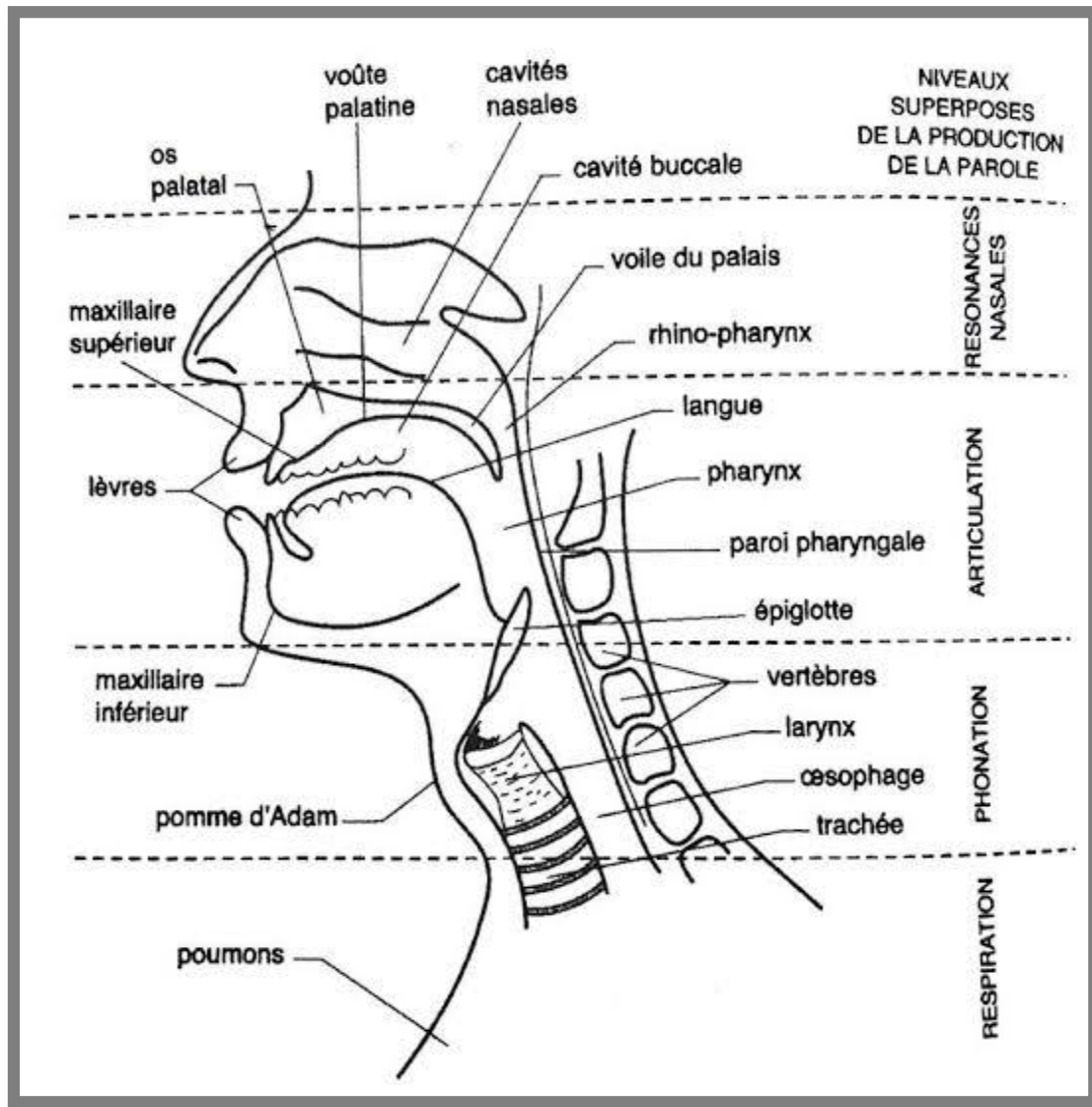


FIGURE 4 : SCHEMA REPRESENTATIF DE L'APPAREIL PHONATOIRE ET REPRESENTATION DE COUPE MEDIANE DES ORGANES DE LA PAROLE (D'APRES L'ASSOCIATION PHONETIQUE INTERNATIONALE (API))¹⁹

2.4.2 La prononciation

C'est la manière dont les sons du langage sont articulés. Une bonne prononciation constitue un aspect important de la maîtrise de la communication orale. De ce fait, la pratique systématique

¹⁹ STRAKA.G. *Album phonétique, coupe médiane schématique des organes de la parole*. Presse de l'Université Laval. 1965,17.

de la prononciation devient primordiale et les erreurs de prononciation peuvent entraver la communication. On ne peut pas concevoir la production orale sans faire un travail sur la prononciation dans la mesure où « *la prononciation véhicule la totalité du message oral.* »²⁰

2.4.3 Phonétique et phonologie

La phonétique et la phonologie sont deux domaines de la linguistique qui s'intéressent à l'aspect sonore du langage.

Selon TROUBETZKOY, « *la phonétique est la science des sons de la parole, c'est la science de la face matérielle des sons du langage humain ; tandis que la phonologie est la science de la fonction linguistique des sons du langage* »²¹

Phonétique	Phonologie
-Science qui étudie les sons de la parole appelés phones. -Science de la face matérielle des sons du langage humain. -Étude de la parole.	-Science qui étudie les sons de la langue appelés phonèmes en relation avec un signifié. -Science de la fonction linguistique des sons du langage humain. -Étude de la langue.

TABLEAU 01: TABLEAU REPRESENTATIF DE LA PHONETIQUE ET PHONOLOGIE

2.4.3.1 La phonétique

Pour LAKS.B « *la phonétique prend en charge l'analyse des phénomènes sonores en tant qu'ils sont purement externes à la langue. Ce n'est jamais le signifié qui la concerne mais toujours l'évènement sonore dans sa réalité matérielle, c'est-à-dire physique* »²²

D'après cette définition, la phonétique s'occupe seulement de l'étude des sons. Elle permet de classer les sons sur des bases articulatoires et acoustiques en catégories, selon les organes qui participent à leur réalisation. La phonétique a plusieurs branches, mais les branches les plus importantes sont les suivantes :

La phonétique articulatoire, la phonétique acoustique et la phonétique auditive.

La phonétique articulatoire et physiologique s'intéresse à la production des sons du langage, par les organes de la phonation. Son objectif est de classer les phonèmes selon leurs modes et points d'articulation. Le mode d'articulation désigne la façon dont l'air s'écoule à travers le

²⁰ CALLAMAND.M, *Méthodologie de l'enseignement de la prononciation*, Ed Nathan, Paris, 1981, p.05

²¹ TROUBETZKOY.N.S, *Principes de phonologie*, Ed Klincksieck, Paris, 1939, p.10

²² LAKS.B, *Continu et discontinu : l'articulation phonétique/phonologie*, *Cahiers de praxématique*, [en ligne] Montpellier, 2004, p.148

système phonatoire (vibration des cordes vocales, occlusion, constriction, nasalité). Le point (le lieu) d'articulation désigne l'endroit où se situe le resserrement maximal du système phonatoire (lèvre, dents, alvéoles, palais dur ou mou, pointe, dos ou racine de la langue, luette, pharynx, larynx).

La phonétique auditive (perceptive) se préoccupe, quant à elle, de la façon dont l'oreille perçoit les sons. Cette branche décrit l'appareil auditif et le décodage des sons.

Enfin, la phonétique acoustique (physique) classe les sons en fonction de leur perception par le locuteur.

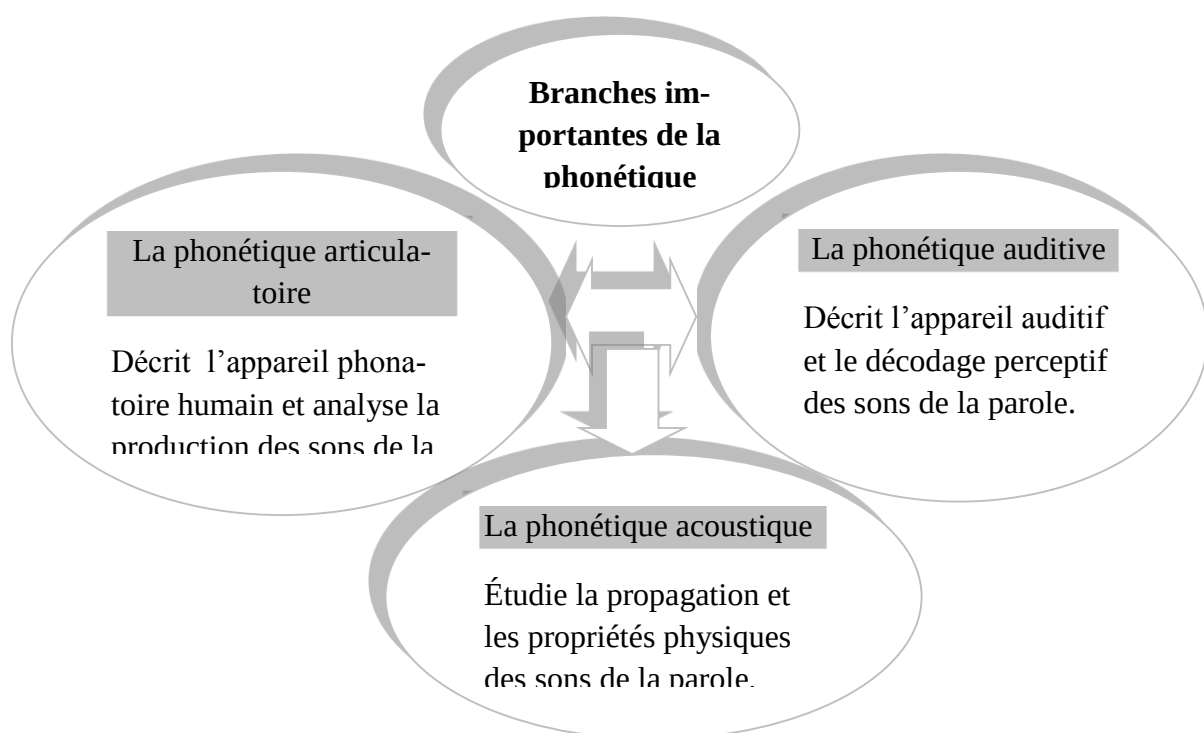


FIGURE 05: SCHEMA REPRESENTATIF DE BRANCHES IMPORTANTES DE LA PHONETIQUE

2.4.3.2 La phonologie

Elle s'intéresse au fonctionnement du système des sons d'une langue d'un point de vue fonctionnel. Son objet d'étude est donc l'étude des unités distinctives (les phonèmes), leur intégration et leur organisation au sein d'un système.

La phonologie est considérée comme l'étude des sons de langues du point de vue de leur structure logique et fonctionnelle, c'est-à-dire dans leurs rapports avec la communication linguistique.

Elle considère les sons du langage comme produit, dans le but de coder et de transmettre l'information linguistique. La phonologie s'intéresse au seul système d'oppositions phonémiques que connaît une langue.

2.4.4 La relation entre la phonétique et la phonologie

La phonétique étudie les sons en tant que phénomènes physiques, sans prendre en considération les fonctions qu'un son peut avoir dans un contexte déterminé. Elle étudie les propriétés physiologiques et physiques des sons.

Selon, SAUSSURE.F²³, « la délimitation des sons de la chaîne parlée ne peut donc reposer que sur l'impression acoustique ; mais pour leur description, il en va autrement. Elle ne saurait être faite que sur la base de l'acte articulatoire, car les unités acoustiques prises dans leur propre chaîne sont inanalysables ».

Cependant, la phonologie s'intéresse au fonctionnement des sons (phonèmes). Mais il ne faut pas nier que la phonologie aborde les unités phonologiques de la chaîne parlée, et qu'elle décompose cette dernière en phonèmes (du commencement de l'articulation d'un phonème jusqu'à sa fin). Cela veut dire qu'on ne peut pas avoir une chaîne parlée sans avoir un phonème, et pour avoir ce dernier il faut d'abord avoir un son.

D'après TROUBETZKOY. N.S, « l'étude phonétique nous dit comment sont faits les sons d'une langue, et quelles sont leurs caractéristiques acoustiques ; une étude phonologique nous explique comment ces sons sont utilisés pour donner du sens. » ²⁴

Pour conclure, on peut dire que la phonétique informe la phonologie, c'est-à-dire que ce sont les propriétés articulatoires, acoustiques et auditives de l'appareil phonatoire humain qui déterminent et limitent les propriétés sur lesquelles les systèmes phonologiques fondent leurs opérations d'oppositions et de combinaisons.

La phonologie à son tour informe la phonétique, c'est-à-dire que les relations qu'entretiennent les unités du système agissent sur la manière avec laquelle elles sont réalisées phonétiquement. Par exemple, plusieurs langues diffèrent dans la production de certains phonèmes en fonction de la présence ou de l'absence de certains traits distinctifs dans leur inventaire phonologique. Cette relation entre ces deux dernières peut être schématisée ainsi :

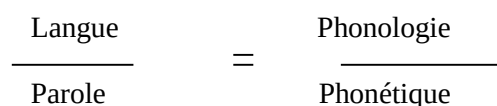


FIGURE 06: SCHEMA REPRESENTATIF DE LA RELATION PHONETIQUE/PHONOLOGIE

²³ SAUSSURE.F *Cours de la linguistique générale*, Ed critique TULLIO DE MAURO version TALANTIKIT, Bejaïa, 2014, p. 65.

²⁴ TROUBETSKOY.N.S, *Principes de phonologie*, Ed Klincksieck, Paris, 1939, p.10

2.5 Systèmes phonologiques comparés du français et du kabyle

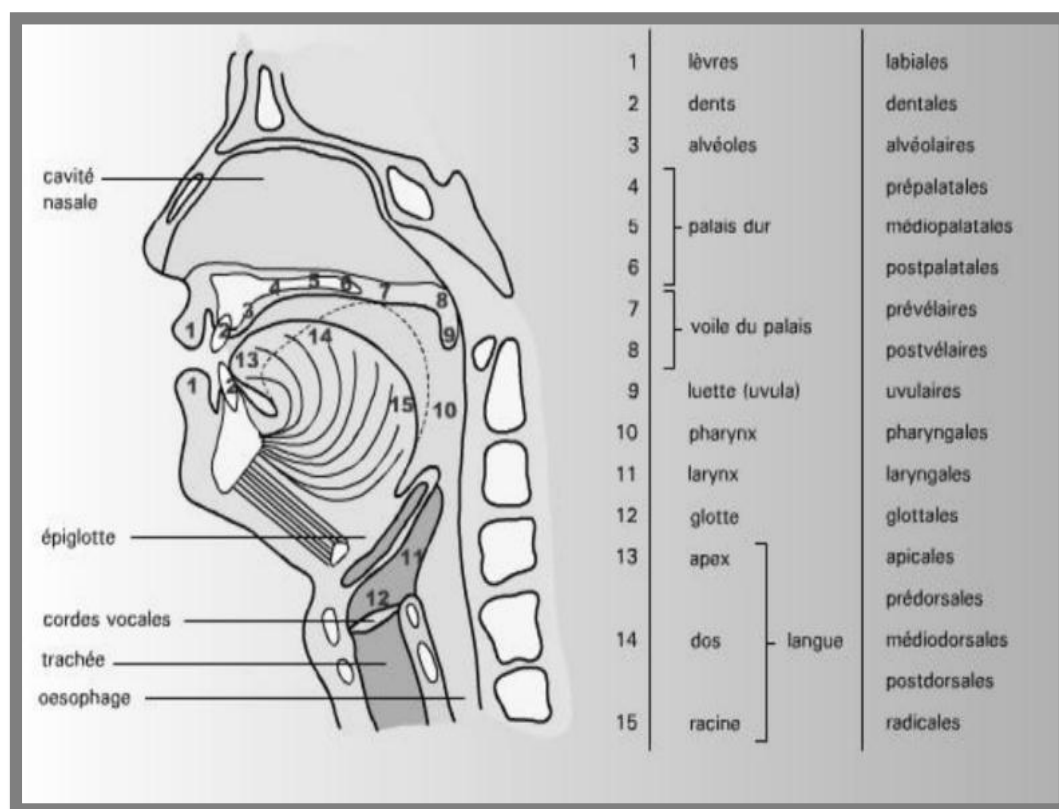


FIGURE 07: SCHEMA REPRESENTATIF DES LIEUX D'ARTICULATION DES SONS DU LANGAGE (D'APRES L'API)²⁵

2.5.1 Système phonologique du français, selon PASSY Paul

2.5.1.1 Les voyelles

Le système vocalique français est généralement décrit comme comptant 16 voyelles. C'est un système assez riche en comparaison du système kabyle, qui en compte seulement 03.

De façon générale, quatre critères sont utilisés pour décrire les voyelles de la langue française.

²⁵ <https://m.antoniotti.free.fr/assoc2.htm/la/société/phonétique/l'alphabet/phonetique/international>. Les lieux d'articulation et les appellations correspondantes. Consulté le 13/03/2023

2.5.1.2 L'aperture

L'aperture correspond à la distance entre la masse de la langue et le palais. La langue peut être plus ou moins éloignée du palais. La différence entre les voyelles se fait selon un axe vertical.

En français, il existe quatre degrés d'aperture :

- Voyelles fermées : [i], [y], [u].
- Voyelles mi-fermées : [e], [ø], [o]
- Voyelles ouvertes : [a], [ɑ], [ã].
- Voyelles mi-ouvertes : [ɛ], [œ], [ɔ], [œ̃], [ɔ̃], [ɛ̃], [ə].

2.5.1.2.1 Les lieux d'articulation

Les voyelles s'opposent aussi selon un axe horizontal, qui correspond au lieu d'articulation dans la bouche, soit à l'avant, soit à l'arrière ou bien au centre.

Il y a donc les :

- Voyelles antérieures qui sont toutes les voyelles prononcées à l'avant de la bouche : [i], [y], [e], [ø], [ɛ], [œ], [a], [ɛ̃], [œ̃].
- Voyelles postérieures qui sont toutes les voyelles prononcées à l'arrière de la bouche : [u], [o], [ɔ], [ɑ], [ɔ̃], [ã]
- Voyelles centrales qui sont celles qui se prononcent au centre de la bouche.

En français, il n'y a qu'une seule voyelle centrale, c'est la voyelle : [ə]

2.5.1.2.2 La résonance labiale

Ce trait correspond à la position des lèvres, qui peuvent être projetées vers l'avant ou rétractées vers l'arrière. Il existe deux types :

- Voyelles arrondies : Si les lèvres sont projetées vers l'avant au moment de l'articulation, les voyelles sont dites arrondie (ou labiale) : [y], [ø], [œ], [u], [o], [ɔ], [ɔ̃], [œ̃]
- Voyelles non arrondies : Si les lèvres sont rétractées vers l'arrière, on dira que les voyelles sont non arrondies : [i], [e], [ɛ], [a], [ɑ], [ã].

2.5.1.2.3 La nasalité

On parle de voyelle nasale quand le voile du palais est abaissé, ce qui permet à l'air de passer par la bouche et par le nez : [ɔ̃], [ã], [œ̃].

On parle de voyelle orale quand l'air passe uniquement par la bouche : [i], [y], [u], [e], [ø], [o], [ə], [ɛ], [œ], [ɔ], [a], [ɑ].

Lieu d'articulation	Antérieure (palatale)		Postérieure (vélaire)	
Aperture ↓	Non labial	Labiale		
Fermées	i	y	u	Orale
mi-fermée	e	ø	o	
mi-ouverte	ɛ	ə œ	ɔ	
	ẽ	(œ̃)	õ	Nasale
Ouverte	a		(ɑ)	Orale
			ã	Nasale

TABLEAU 02 : TABLEAU RECAPITULATIF DU SYSTEME VOCALIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

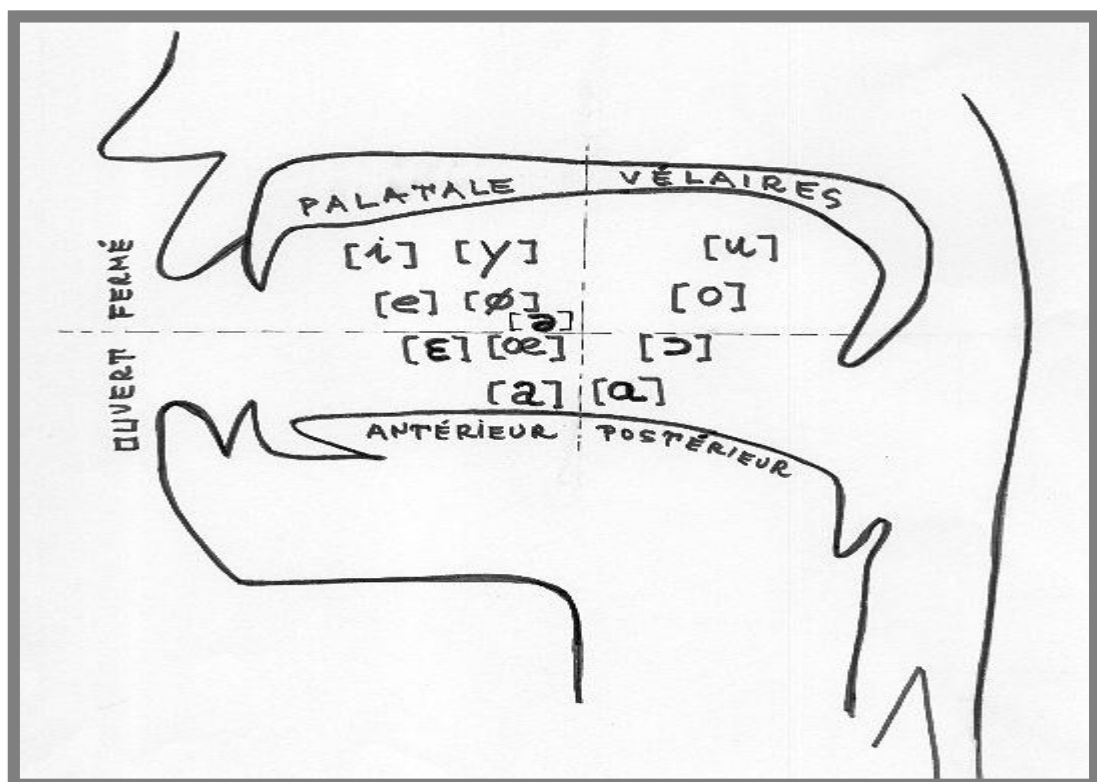


FIGURE 08: SCHEMA REPRESENTATIF DES VOYELLES DE LA LANGUE

FRANÇAISE (d'après l'API)²⁶**2.5.1.3 Les consonnes**

En général, le français fait entendre 18 consonnes qui ne peuvent s'articuler qu'en association avec des voyelles.

Le classement des consonnes du français est fondé sur quatre critères :

2.5.1.4 Les lieux d'articulation

Désigne l'endroit où s'effectue l'obstruction (soit partielle ou totale) lors de l'articulation d'une consonne.

- Bilabiale : dont l'articulation est réalisée par un rapprochement des deux lèvres : [p], [b], [m].
- Labiodentale : réalisée par rapprochement de la lèvre inférieure des dents supérieures: [f], [v].
- Apico-dentale : désigne une consonne dont l'articulation est produite par la pointe de la langue (l'apex) et les dents : [t], [d].
- Dorso-palatale : désigne une consonne dorsale dont le lieu d'articulation est situé sur la partie supérieure du palais dur, l'organe articulateur est le dos de la langue : [ʒ], [ʃ].
- Dorso-vélaire : désigne une consonne articulée avec le dos de la langue contre le voile du palais : [k], [g], [ŋ].
- Uvulaire : désigne une consonne dorsale dont le lieu d'articulation est situé au niveau de la luette. L'organe constricteur est la partie postérieure de la langue : [r], [x].
- Apico-alvéolaire : Se prononce avec un contact entre la pointe de la langue et les alvéoles des dents : [l].

2.5.1.4.1 Le degré d'obstruction du conduit vocal

Il permet de distinguer entre les consonnes occlusives [p, b, m, t, d, k, g] et les consonnes trictives [f, v, s, z, ʃ, ʒ].

²⁶ <https://www.unileon.es/dp/dfm/flenet/phon/phoncours1.html>. Les voyelles du français d'un point de vue articuloire. Consulté le 26/01/2023

2.5.1.4.2 La sonorité

C'est-à-dire la présence ou l'absence de la vibration des cordes vocales pendant l'articulation. Cela nous permet de distinguer entre les consonnes sonores, [b, d, g, m, n, ŋ, ɲ, v, z, ʒ, l, r], et les consonnes sourdes [p, t, k, f, s, ʃ].

2.5.1.4.3 La nasalité

On parle de consonne nasale quand le voile du palais est abaissé : [m, n, ɲ]. On parle de consonne orale quand le voile du palais est relevé : [p], [t], [k], [b], [d], [g], [f], [v], [s], [z], [ʃ], [ʒ], [l].

Articulateur		Labial		Coronal		Dorsal		
Lieu d'articulation		Bi-labial	Labio-dental	Dento-alvéolaire	Post-alvéolaire	Pala-tal	Vé-laire	Uvu-laire
Occlusives orales	Sourdes	P		t			k	
	Sonores	b		d			g	
Occlusives nasales		m		n		ɲ	ŋ	
Fricatives	Sourdes		f	s	ʃ			
	Sonores		v	z	ʒ			
Liquides	centrales							R
	latérales			l				

TABLEAU 03 : TABLEAU RECAPITULATIF DU SYSTEME CONSONANTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE

2.5.1.5 Les semi-consonnes

Les sons [j, ɥ, w] sont des sons qui, par leur aperture, se trouvent à la frontière entre les voyelles et les consonnes. L'appellation varie selon les linguistes, les uns les appellent semi-voyelles ; les autres, semi-consonnes.

Elles sont en soi des consonnes car [j, ɥ, w] ne peuvent jamais apparaître seules et former un noyau de syllabes à la différence des voyelles, mais elles s'articulent au même endroit dans la bouche que les voyelles [i, y, u].

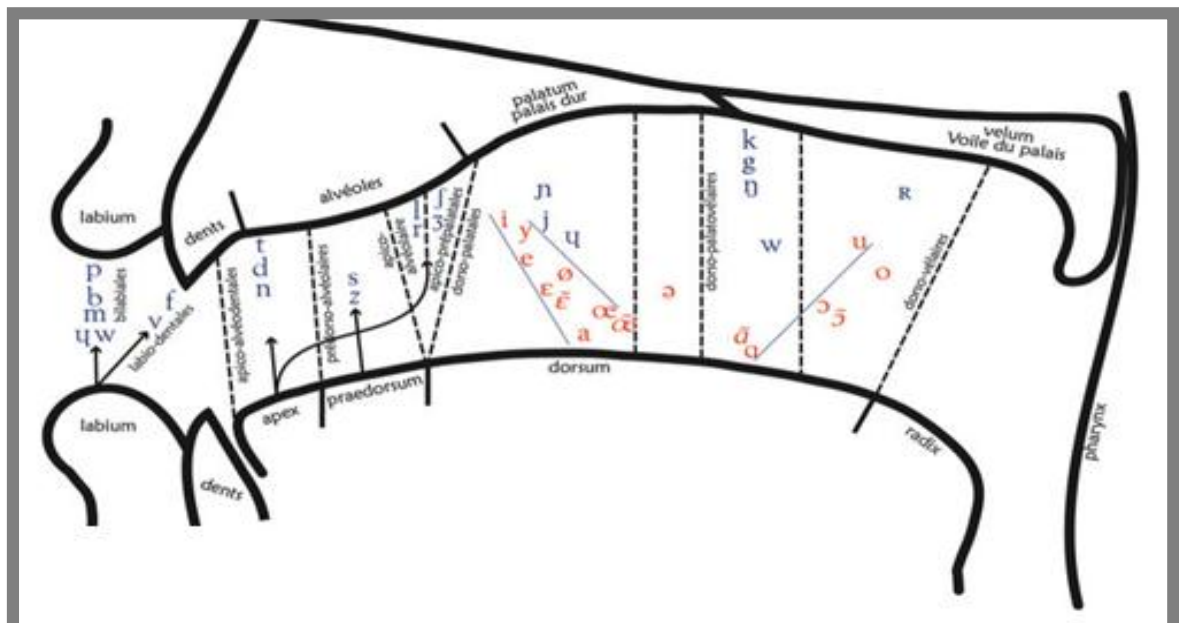


FIGURE 09 : SCHEMA RECAPITULATIF DES LIEUX D'ARTICULATION DES SONS DE LA LANGUE FRANÇAISE (d'après l'API)²⁷

2.5.2 Le système phonologique du kabyle selon CHAKER Salem

Le système phonologique de la langue kabyle se distingue par une prédominance des consonnes sur les voyelles.

2.5.2.1 Les voyelles

Le système vocalique kabyle est très simple. Il comporte trois voyelles (a, i, u), plus une de lecture (e). Notons au passage que ces trois voyelles (a, i, u) existent dans toutes les langues du monde.

Le système vocalique du kabyle comporte une voyelle longue qui est : [ä]a voyelle instable. La [ə] n'est pas fondamentale, c'est une voyelle de lecture. Elle sert à réguler les groupes de plus de deux consonnes. Ce système vocalique est présenté comme suit :

- Voyelles fermées : [i], [u].

²⁷ STRAKA.G. *Album phonétique, les parties du palais : Articulation/dentale/alvéolaire/palatale/vélaire*. Presse de l'Université Laval. 1965,20.

- Voyelles mi-fermées : [a], [ä].
- Voyelles mi-ouvertes : [ə]

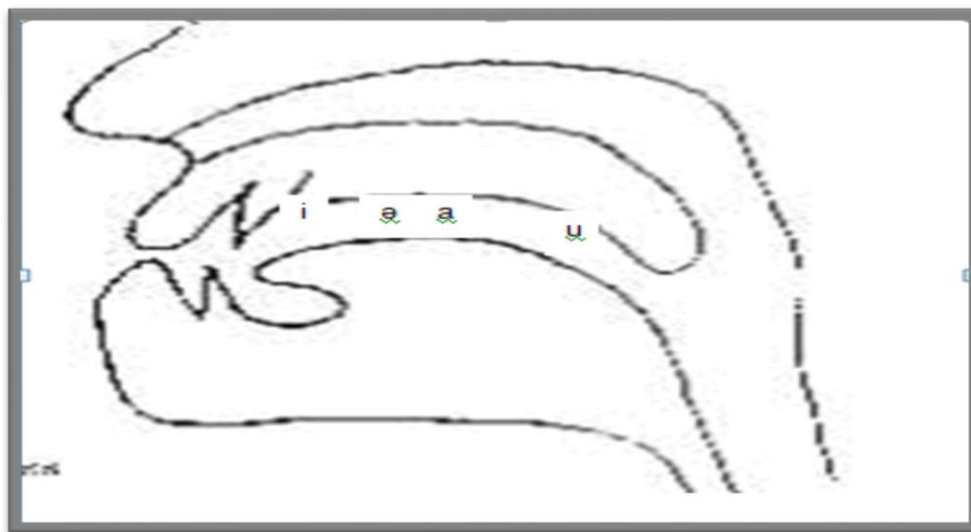


FIGURE 10 : SCHEMA REPRESENTATIF DES VOYELLES DE LA LANGUE KABYLE

2.5.2.2 Les consonnes

Ce système comporte un grand nombre de consonnes. Ce système consonantique se compose de deux catégories :

- Des consonnes propres aux langues sémitiques.
- Des consonnes de plus qui sont à l'origine des consonnes existant dans les langues sémitiques, mais elles sont dotées d'une articulation particulière, qui sont présentées ainsi :

2.5.2.2.1 Les consonnes spirantes

(r, b, d, g, k, t) qui sont transcrits ainsi : [r, β, ð, ɡ, ƙ, θ]. Ces consonnes sont à l'origine des occlusives [b, d, g, k, t]

2.5.2.2.2 Les consonnes labialisées

(K°, g°, γ°, x°, q°, b°), qui sont transcrits ainsi : [kʷ, bʷ, ɡʷ, γʷ, xʷ, qʷ, bʷ].

Ces consonnes sont à l'origine des vélaires + des labiales [k, g, ɣ, x, q].

2.5.2.2.3 Les consonnes affriquées

(t(tt), ž, ġ, ċ) qui sont transcrites comme suit : [t͡s], [d͡z], [d͡ʒ], [t͡ʃ]. Ces consonnes sont à l'origine [t+s, d+z, d+j, t+c].

2.5.2.2.4 Les consonnes emphatiques

(ʃ, ɖ, ɗ, ɾ, ʒ, ɸ, ɟ) qui sont transcrites comme suit : [s], [ɖ], [ɗ], [ɾ], [ʒ], [ɸ], [ɟ]. Ces consonnes sont à l'origine [s, d, t, r, z].

2.5.2.2.5 Les consonnes tendues

La langue kabyle impose une articulation tendue, qui exige une force musculaire contrairement aux phonèmes de la langue française qui ne demande pas cette particularité d'articulation d'un son. Ce critère est primordial dans la langue kabyle, parce qu'il sert à distinguer les sens différents dans un mot.

Exemple : [neɣ] qui signifie (ou bien), et [n°eɣ] qui signifie (à nous).

2.5.2.3 Les traits articulatoires des consonnes en kabyle

- Labiales : b, b°, f, ff, m, mm
- Dentales : d, dd, t, tt, ɗ, ɗɗ, n, nn
- Sifflantes : s, ss, ʃ, ʃʃ, z, zz, ʒ, ʒʒ
- Chuintantes: c, cc, ɟ, ɟɟ, ġ, ġġ
- Vélaires : g, g°, k, kk, ɣ, ɣ°
- Uvulaires : ɣ, ɣ°, q, q°, x, x°
- Pharyngales : ɛ, ɛɛ, ɸ, ɸɸ
- Laryngales : h, hh
- Liquides : l, ll, r, rr, ɾ, ɾɾ

2.5.2.4 Les semi- voyelles

La langue kabyle comporte deux semi-consonnes qui sont : [j],[w].

	Voyelles			Semi-voyelles
	Fermées	Mi-fermées	Mi-ouvertes	y, w
Fondamen- tales	i, u	a		
Longue		ä		
De lecture			e	

TABLEAU 04 : TABLEAU RECAPITULATIF DU SYSTEME VOCALIQUE DE LA
LANGUE KABYLE

	Consonnes
Labiales	b, b°, f, ff, m, mm
Dentales	d, dd, ɖ, ɖɖ t, tt, ɾ, ɾɾ, n, nn
Sifflantes	s, ss, ʃ, ʃʃ, z, zz, ʒ, ʒʒ
Chuintantes	c, cc, ʒ, ʒʒ, ǧ, ǧǧ
Vélaires	g, g°, k, kk, ɟ, ɟ°
Uvulaires	ɣ, ɣ°, q, q°, x, x°
Pharyngales	ε, εε, ɸ, ɸɸ
Laryngales	h, hh
Liquides	l, ll, r, rr, ɾ, ɾɾ

TABLEAU 05 : TABLEAU RECAPITULATIF DU SYSTEME PHONOLOGIQUE DE LA
LANGUE KABYLE

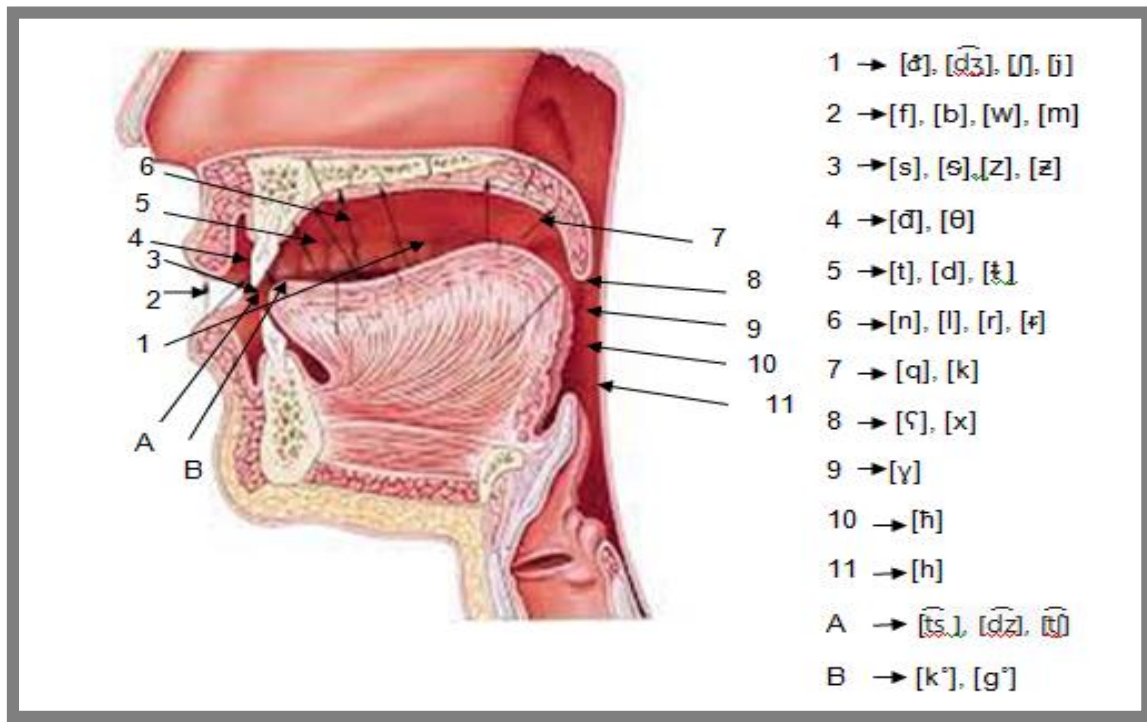


FIGURE 11 : SCHEMA REPRESENTATIF DES LIEUX D'ARTICULATION DES CONSONNES DE LA LANGUE KABYLE

3 Cadre pratique

3.1 Étude comparative des systèmes phonologique de la langue française et de la langue kabyle

La présentation des deux systèmes phonologiques de la langue française et de la langue kabyle montre qu'ils sont complètement distincts que ce soit au niveau du nombre de phonèmes et au niveau du système vocalique ou du système consonantique.

Tout d'abord, la langue française se distingue par son système vocalique riche avec seize voyelles par rapport à la langue kabyle. De plus, elle a quatre critères de degrés d'aperture dans son articulation représentés ainsi :

- Voyelles fermées : [i], [y], [u].
- Voyelles mi-fermées : [e], [ø], [o].
- Voyelles ouvertes : [a], [ɑ], [ã].
- Voyelles mi-ouvertes : [ɛ], [œ], [ɔ], [œ̃], [ɔ̃], [ɛ̃], [ə].

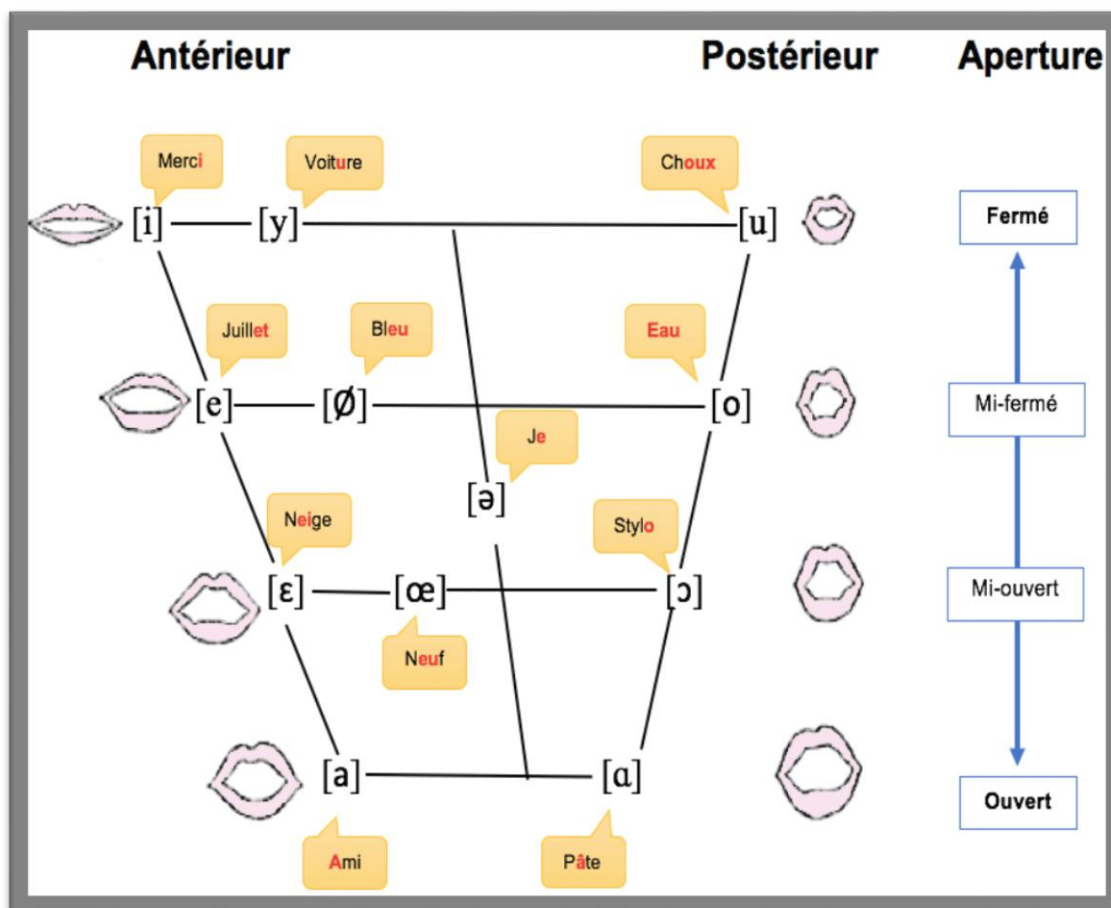


FIGURE 12 : SCHEMA REPRESENTATIF DE TRIANGLE VOCALIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE (d'après l'API)²⁸

Comparativement, le système vocalique de la langue kabyle ne comporte que trois voyelles fondamentales [a, u, i], plus une voyelle de lecture(ou secondaire) : [ə]. De même, elles se représentent avec ces trois critères de degrés d'aperture :

- Voyelles mi- fermé : [a], [ä]
- Voyelles fermées : [u], [i]
- Voyelles mi-ouvertes : [ə]

Donc ce nombre élevé des voyelles dans le système phonologique de la langue française détermine un trait articulatoire que le système phonologique de la langue kabyle ne dispose pas, que nous représentons ainsi :

- Les voyelles mi-fermées : [e, ø, o] dans le degré d'aperture.
- Les voyelles nasales : [œ, ɔ̃, ɑ̃] dans le trait de nasalité.

Néanmoins, soulignons que ces deux systèmes phonologiques partagent tout de même des points de convergence. Tout d'abord, nous l'observons au niveau des traits articulatoires, dans

²⁸ <https://www.francepordcasts.com/2020/01/07/lesvoyelles/letrianglevocalique>. Consulté le 06/01/2023

les lieux d'articulations et dans la résonance labiale. Il y a quatre voyelles convergentes, qui sont : [a, u, i, ə] et qui s'articulent sur une même position.

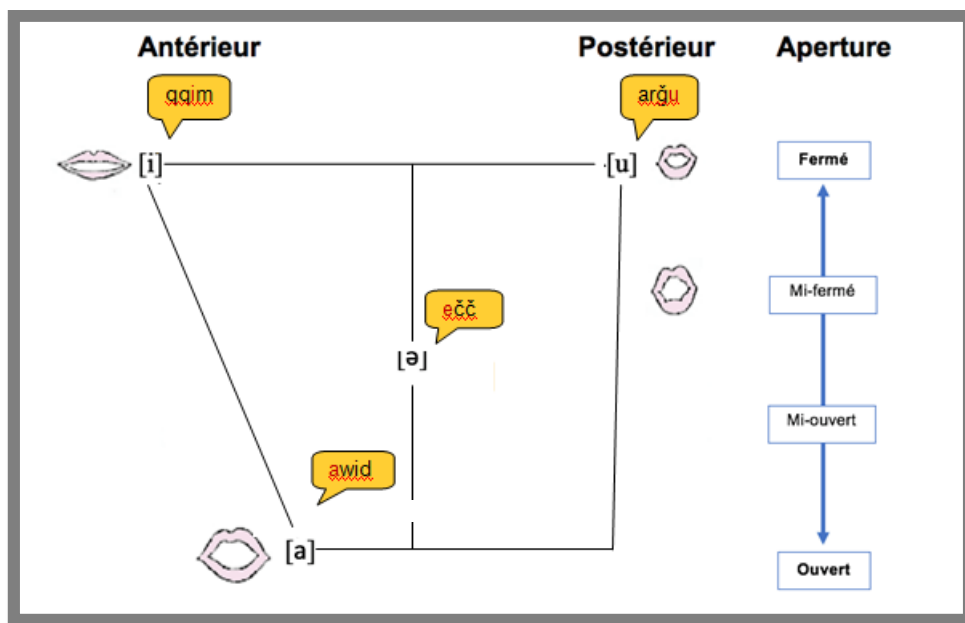


FIGURE13 : SCHEMA REPRESENTATIF DU TRIANGLE VOCALIQUE DE LA
LANGUE KABYLE

Lieu d’articulation	Antérieure (palatale)		Postérieure (vélaire)	
Aperture ↓	Non labiale	Labiale		
Fermée	i i	y	u u	Orale
mi-fermée	e a	ø	o	
mi-ouverte	ε	ə ə	ɔ	
	ẽ	(œ)	õ	Nasale
Ouverte	a		ɑ	Orale
			ã	Nasale

TABEAU 06 : TABLEAU RECAPITULATIF D'ETUDE COMPARATIVE ENTRE LE
SYSTEME VOCALIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET LE SYSTEME DE LA
LANGUE KABYLE

(Nb : Les voyelles en police simple (non gras)= les voyelles de la langue française / Les voyelles en caractère gras = les voyelles de la langue kabyle.)

Ensuite, le système consonantique de la langue française est dévalorisé par des traits articulatoires de ces phonèmes consonantiques et le nombre minoritaire de ses consonnes ; contrairement au système consonantique de la langue kabyle.

Le système phonologique de la langue kabyle comporte un nombre considérable de consonnes, qui se distribuent en plusieurs phonèmes, d'où cette valorisation qui provoque une distinction au niveau des traits articulatoires.

Cet écart articulatoire est dû aux altérations des consonnes normales qui sont devenues :

- Des spirantes, des labio-vélaires, des affriquées, des emphatiques (des pharyngales).
- Des consonnes tendues.

Le système consonantique de la langue française ne dispose pas de cette pertinence. Ce critère du commun que dispose ce système phonologique détermine la simplicité des traits articulatoires des phonèmes consonantiques, par opposition, au système consonantique de la langue française qui dispose, lui, d'un écart des traits articulatoires de ces phonèmes consonantiques plus pertinent et qui détermine la complicité du système phonologique de la langue kabyle.

Articulateur		Labial		Coronal		Dorsal						
Lieu d'articulation		bi-labial	Labio-dental	dento-alvéolaire	dorso-vélaire	palatal	vélaire	vu-laire	Consonnes de plus	Pharyngales	Laryngales	labio-vélarisées (tendues)
Occlusives orales	Sourdes	β		t t								b^w k^w
	Sonores	b		d d								g^w

Oc- clu- sives na- sales		m		n n								
Frica- tives	Sou- rde s		f f	s s	ʃ ʃ							x^w q^w
	So- nor- es		v β	z z	ʒ ʒ					h ɣ	h	
Li- quide s	cen- tral es							y r				y^w
	la- te- rale			l l								
Spi- rante s	β		ð θ									
Affri- quées			(ts) (dʒ) (dz) (tʃ)									
Em- pha- tique s			s ɖ ɗ ɛ z ɗ	k ɗ ɗ				ɾ		h		

TABLEAU 07 : TABLEAU RECAPITULATIF DU SYSTEME CONSONANTIQUE DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA LANGUE KABYLE

4 Conclusion partielle de la partie 1

Cette première partie a présenté le cadre théorique qui soutiendra toute notre réflexion. Nous avons ainsi défini plusieurs concepts qui seront utilisés dans notre champ d'étude et nommé les linguistes qui alimenteront notre argumentation et participeront à discuter nos hypothèses.

Ainsi, nous avons abordé le concept du particularisme linguistique via divers concepts complémentaires, qui ont pour objectif de discerner et d'analyser les particularités phonatoires de la langue kabyle issue d'une zone géographique ciblée, IFIGHA, chez des individus primo-socialisés dans un contexte familial kabyle en contexte territorial français.

Le concept de contact des langues nous servira ainsi à comprendre les points d'ancrage et d'accrochage entre la langue française et la langue kabyle œuvrant à un bilinguisme et diversification de l'emprunt. Leur mouvement concomitant est illustré par les variations linguistiques du kabyle entre l'Algérie et la France, que nous exploiterons afin de situer notre analyse sur le rythme de la diatopie et de la diastratie. De plus, les concepts de langue étrangère, langue seconde et la langue maternelle trouveront à être discutés par et pour notre échantillon car elles constituent des critères interspécifiques de nos locuteurs-enquêtés et catégorisent aussi leur profil sociolinguistique et phonologique.

Ainsi, de la prononciation aux lieux articulatoires à la phonétique, le nœud du dispositif expérimental de la phonologie, et des systèmes phonologiques de la langue française et de la langue kabyle se structure.

Notre recherche se focalisera dans cette seconde partie sur l'étude détaillée de la phonologie de ces deux langues, la langue française et la langue kabyle, pour recenser, inventorier et étudier les particularités phonologiques de la langue kabyle par rapport à la langue française.

Notre étude comparative, du système phonologique de la langue française et du système phonologique de la langue kabyle, nous a permis de constater l'existence, théorique, d'écarts.

Premièrement, nous avons observé qu'il y a une différence au niveau du système vocalique de la langue française qui se diversifie au niveau de ces traits articulatoires (degré d'aperture, la nasalité). Ce fait s'explique par le nombre supérieur de voyelles dans la langue française par rapport au nombre de voyelles dans la langue kabyle.

À partir de ce constat préalable, nous supposons que les hypothétiques erreurs ou difficultés porteront sur :

- L'articulation du phonème kabyle [u] /u /, qui peut se prononcer /y/ au lieu de [ou] /u/.
- L'articulation du phonème kabyle [a] /a/ qui s'articule avec une position de la bouche complètement ouverte en français.

Deuxièmement, nous avons souligné que le système consonantique de la langue kabyle est majoritaire par rapport au nombre de consonnes que contient le système consonantique de la langue française. Il y aurait donc un écart conséquent au niveau des traits articulatoires des phonèmes kabyles.

Les consonnes de la langue kabyle étant diversifiées (spirantisation, labialisation et pharyngalisation (l'emphasisation) qui deviennent des spirantes, des labialisées, des pharyngales des emphatiques)), la tension articulaire, où les consonnes non-tendues deviennent des consonnes tendues. En résumé, ces traits articulatoires des phonèmes kabyles les particulariseraient par rapport à ceux des phonèmes de la langue française.

Ainsi, nous poserons l'hypothèse que les difficultés se retrouveront au niveau :

- uniquement du système consonantique kabyle ?
- des traits articulatoires du système vocalique et consonantique citées précédemment ?
- un écart du système phonologique de la langue kabyle affecterait négativement l'articulation des phonèmes de la langue kabyle

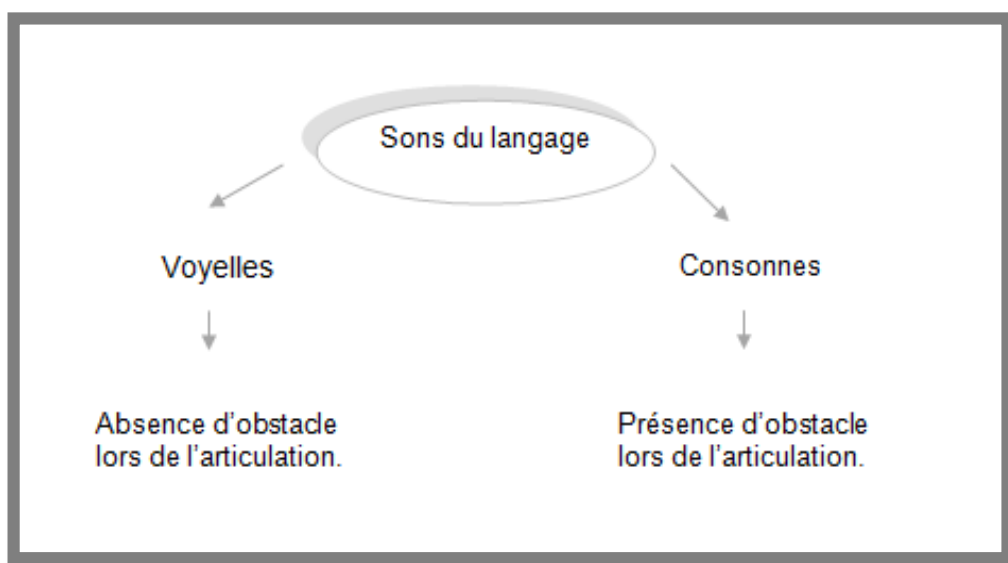


FIGURE 14 : SCHEMA REPRESENTATIF DE PRESENCE D'OBSTACLE ENTRE LES VOYELLES ET LES CONSONNES

Chapitre II :
Cadre pratique
présentation des résultats,
Analyse et Interprétation des données.

5 Introduction partielle de la partie II

Dans ce chapitre nous expliquerons puis analyserons la manière dont nous avons collecté et produit nos données. Notre objet de recherche est de recenser les particularités phonatoires de la langue kabyle comparativement à la langue française en fonction des locuteurs Français, qui ont des ascendants Kabyles issus de la commune d'IFIGHA.

6 Cadre méthodologique

6.1 Présentation du dispositif expérimental et matériaux de recherche

Notre corpus empirique se compose d'un corpus dit principal, basé sur nos entretiens et échantillonnage de nos locuteurs-enquêtés, et trois corpus secondaires qui se composent d'une liste de mots sélectionnés de la langue kabyle avec une sémantique spécifique de la commune d'IFIGHA, nos enregistrements sonores des prononciations et d'un questionnaire. Nous avons exploité chacun de ces matériaux de recherche individuellement puis de manière complémentaire lors de nos entretiens et analyses.

Nous avons choisi ainsi de travailler en deux temps et suivant deux techniques. La première expérimentation avait pour base l'écrit. Nous avons proposé une liste de mots kabyles avec des phonèmes kabyles ciblés et qui étaient retranscrits par plusieurs systèmes d'écriture :

- Les lettres kabyles à base de l'alphabet kabyle (AK).
- Une transcription phonétique kabyle à base de l'alphabet phonétique international propre à la langue kabyle.
- Les lettres françaises à base de l'alphabet français (AF).
- Une transcription phonétique française à base de l'alphabet phonétique international propre à la langue française. Les locuteurs sont censés lire ces mots.

L'autre expérimentation était basée sur l'oral. Nous (les enquêteurs) avons prononcé cette liste de mots (mot par mot, syllabe par syllabe, son par son) et les locuteurs (enquêtés) devaient répéter ces mots après nous.

6.1.1 Les entretiens

Pour réaliser notre enquête, nous avons structuré les déterminismes et sélectionné le profil d'une dizaine de Français qui ont tous des ascendants Kabyles, du côté patrilinéaire ou matrilinéaire ou ayant une double parenté kabyle.

Des entretiens directs, via un questionnaire, ont été effectués. Certains ont eu lieu en présentiels (face à face) dans l'université de Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou le 06 février 2023, dans la salle 06 au département de français ; et d'autres, à distance via le réseau social

(WHATSAPP) en appels vidéos. Puis, des entretiens semi-directifs sont venus approfondir notre plan de travail.

Comme nous l'avons cité précédemment, une première expérience a été conçue sur la base d'une liste de mots-cibles, qui contiennent les phonèmes de la langue kabyle à tester. Cette 1^{ère} liste a été construite de manière élargie, mais orientée car l'objectif était de recenser les erreurs de prononciation commises par nos locuteurs. Notre présence active a participé à ce test car nous prononcions les mots, nous répétions parfois aux locuteurs. Il y avait donc un accompagnement acoustique de la phonétique du mot à dire.

La 2^{ème} expérimentation a été structurée sur une base écrite et avec notre présence passive. Nous avons présenté une liste de mots à nos locuteurs dans l'intention de tester si la langue kabyle pouvait être lue en suivant les critères ci-dessus :

- Les mots possédaient des lettres de la langue kabyle à base de l'AK.
- La transcription phonétique de mots kabyles à base de l'alphabet phonétique spécifique à la langue kabyle.
- Les mots avaient des lettres de la langue française à base de l'alphabet phonétique spécifique à la langue française.
- La transcription phonétique française à base de l'API.

6.1.1.1 La liste des 18 mots-cible (2 énoncés) kabyles :

Mots avec AK	Mots avec API spécifique à la langue kabyle	Mots avec AF	Mots avec API spécifique à la langue française	Signification des mots en Français
la d taruy	[la t̪saruy]	la ttarour	[la tarur]	j'écris
ruh	[ruh]	ruh	[ru]	Pars !
yeezeg	[yɛfzɛg]	yazeg	[yazɛg]	sourd
arġu	[ardʒu]	ardju	[ardʒu]	attends

qqim	[q°im]	qim	[kim]	assieds-toi
asemaɖ	[asəmaɖ]	assemad	[asəmad]	froid
yelha	[yəlha]	yelha	[yəlha]	il est bon
azegzaw	[azəgzaw]	azegzaw	[azəgzaw]	couleur verte
yejjunjer	[yəʒ°unʒəʃ]	yejjunjer	[yəʒunʒəʃ]	il est pourri
arezqi	[arəzqi]	arezqi	[arəzki]	Prénom masculin kabyle
axxam	[ax°am]	axxam	[aksam]	maison
ɛtagi d ɛtaɛawit	[θagi tsaɛawits]	tagi ta-chawits	[tagi taɛawits]	Une Chaouia (femme d'origine chaoui)
aɖad	[aɖaɖ]	adad	[adad]	doigt
Keč	[ketʃ]	ketch	[kətʃ]	toi
kunwi	[kunwi]	kounwi	[kunqi]	vous
ɛtabla	[t aβ, la]	tavla	[tavla]	table
aɖrer	[aɖrər]	adrer	[adrər]	montagne
akker	[ak°ər]	akker	[akər]	Vol (voler)

TABLEAU 08 : TABLEAU RECAPITULATIF DE LA LISTE DE 18 MOTS-CIBLES (2 ENONCES), DE LA LANGUE KABYLE EN FONCTION DE PLUSIEURS SYSTEMES D'ECRITURE

6.1.1.2 Les enregistrements sonores

Ce corpus de matériaux de recherche consiste en des enregistrements sonores de la liste précédente des mots, qui représentent tous les sons de la langue kabyle. Ainsi, il y a deux corpus d'enregistrement : celui basé sur la méthode écrite, en autonomie totale et un autre basé sur la

méthode orale, guidée car durant celle-ci, nous avons prononcé cette liste de mots (mot par mot, syllabe par syllabe et son par son) avant nos locuteurs selon le critère suivant :

- La transcription phonétique international spécifique à la langue kabyle .

Les enquêtés ont répété ces mots plusieurs fois.

Les enregistrements sont des outils de recherche pertinents et indispensables car ils nous ont permis de mettre en évidence les difficultés phonatoires des enquêtés et au fur et à mesure, des potentielles particularités phonétiques de la langue kabyle.

6.1.1.3 Le questionnaire

Nous avons soumis à nos locuteurs un questionnaire, comportant sept questions fermées. Cet outil quantitatif a servi à construire en substance le corpus enquêté. Aussi, il a permis de vérifier la pertinence de nos hypothèses émises au début de notre recherche.

Les questions, que nous avons posées, portent entre autres sur leur auto-évaluation, leur perception et leurs liens avec la langue kabyle et sa prononciation. Nos locuteurs sont kabylophones mais sont-ils conscients de leur(s) lacune(s) suivant leur contexte et profil sociologiques ?

Leurs difficultés sont, en définitif, à l'origine de plusieurs facteurs.

Les questions posées ont été :

- Est-ce-que vous pensez que vous prononcez correctement les phonèmes kabyles ?
- Comment trouvez-vous votre langue kabyle : facile, moyennement facile, ou difficile ?
- Est-ce-que votre langue acquise naturellement, le français, affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle?
- Est-ce-que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de la langue française?
- Est-ce-que l'alphabet phonétique propre à ces deux langues, kabyle et français sont identiques, selon vous ?
- Est-ce-que vous trouvez que les phonèmes de la langue kabyle ont des équivalents dans la langue française?
- Est-ce-que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue française, ont la même transcription phonétique dans ces deux dernières?

7 Cadre pratique

7.1 Présentation et description de l'échantillon des locuteurs enquêtés

Pour notre enquête qui est de recenser les erreurs de prononciation faites par des Français qui ont des ascendants Kabyles, tout d'abord nous avons choisi nos locuteurs en fonction de déterminismes sociologiques (genre, âge, pays de résidence, pays de naissance, la typologie de la relation sociale enquêteur-enquêté), puis en fonction des statuts de langues utilisées par les locuteurs langue maternelle : langue première, langue seconde et langues étrangères.

Nous présenterons donc, dans cette partie, la conception et la présentation de notre échantillon, qui se compose de 10 locuteurs-enquêtés.

7.1.1 Les profils sociologiques de nos locuteurs

Selon HOUDEBINE.A-M, « *l'influence des facteurs externes (milieu social, âge, mobilité ou stabilité géographique, diversité des contacts linguistiques dans le procès de communication, variété des usages et des registres-plurilinguisme de chaque sujet), l'importance des pressions internes et leurs variétés, nous forcent à entendre les causalités plurifactorielles des variations linguistiques.* »²⁹

De prime abord, nous avons élaboré notre échantillon en mettant en évidence des déterminismes sociologiques précis, pour pouvoir renforcer la pertinence et l'objectif de notre recherche. Ces déterminismes ont servi à tester si ces facteurs participent ou pas à la structuration des particularités phonétiques et articulatoires de la langue kabyle chez nos sujets-enquêtés.

7.1.1.1 La répartition selon le genre

Le premier critère du profil sociologique choisi a été la mixité de notre échantillon (féminin et masculin). Nous souhaitions tester s'il existe une singularité dans l'articulation des sons selon le genre.

Existe-t-il un particularisme ?

Les deux langues diffèrent-elles du genre féminin par rapport au genre masculin ?

Genre	Nombre de locuteurs	Fréquences
Masculin	05	50%
Féminin	05	50%
Total	10	100%

TABLEAU 09 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION PAR GENRE DES LOCUTEURS

²⁹ HOUDEBINE.A-M, "La différence sexuelle et la langue", in *Langage et société*, art n°7, 1997, p.25



FIGURE 15 : REPARTITION PAR GENRE DES LOCUTEURS

Cette répartition présente une égalité dans la répartition selon le genre. Nous avons un nombre équivalent à 05 locuteurs avec un taux de 50% issu du genre masculin et 05 locutrices avec un taux de 50% issu du genre féminin.

7.1.1.2 La répartition selon l'âge

Cette caractéristique sociologique a été choisie pour sélectionner les locuteurs par rapport à leur catégorie d'âge distincte. Il s'agit de tester la facilité ou capacité acquise de l'apprentissage de la langue kabyle vers la langue française selon les années de pratique.

La variable « âge » impacte-t-elle l'apprentissage articulatoire et phonatoire du kabyle ?

Ages (ans)	Nombre de locuteurs	Fréquences
4-13	5	50%
13-20	1	10%
30-40	2	20%
50-60	2	20%
Total	10	100%

TABLEAU 10 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION PAR AGE DES LOCUTEURS

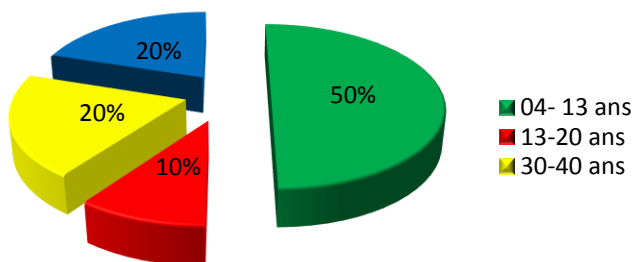


FIGURE 16 : REPARTITION PAR AGE DES LOCUTEURS

Cette répartition ci-dessus détermine l'âge des locuteurs. Il montre clairement un nombre supérieur de la catégorie [04-13ans] avec un effectif de 05 locuteurs. Les trois autres catégories [13-20 ans], [30-40 ans], [50-60 ans] se répartissent selon un taux de 10%, 20%, 20%.

Nous avons effectivement un taux plus élevé de la catégorie entre [04-13ans] donc, cette partie de l'échantillon est constitué d'enfants et des adolescents, au fait de la constitution de notre échantillon en fonction des rencontres et des disponibilités.

7.1.1.3 La répartition selon le pays de naissance et de socialisation(s)

Ce critère sociologique dans nos profils est central dans notre champ d'étude pour démontrer l'importance de l'environnement phonique et du contexte sociolinguistique.

Le contexte de la socialisation primaire participe-t-il au développement ou non des difficultés phonatoires et articulatoire des locuteurs ?

Lieu de naissance	Nombre de locuteurs	Fréquences
France	09	90%
Algérie	01	10%
Total	10	100%

TABLEAU 11 : TABLEAU REPRESENTATIF DU PAYS DE NAISSANCE ET DE SOCIALISATION PRIMAIRE DES LOCUTEURS

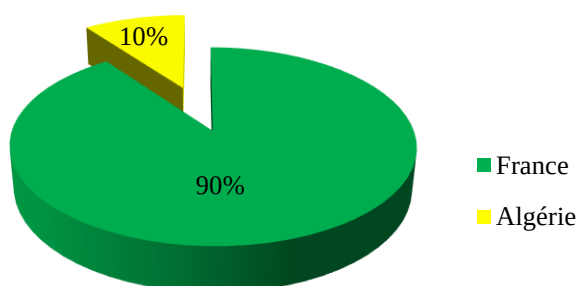


FIGURE 17: PAYS DE NAISSANCE ET DE SOCIALISATION PRIMAIRE DES LOCUTEURS

Cette dernière indique le lieu de naissance des locuteurs. Il montre clairement le nombre de locuteurs nés en France avec un effectif de 09 locuteurs. Avec 90%, ils représentent la majorité des locuteurs enquêtés. Ils sont plus nombreux que ceux nés en Algérie avec un taux de 10 %. Notre échantillon compte donc plus de locuteurs nés en France.

7.1.1.4 La répartition selon le lieu de résidence

Le choix de ce critère dans le profil sociologique entre dans notre champ d'étude pour approfondir l'hypothèse de l'impact de l'environnement social et du contexte géolinguistique.

Le contexte de socialisation secondaire (scolarisation en contexte français) contribue-t-il aux difficultés articulatoires des locuteurs ?

Le lieu résidence	Nombres de locuteurs	Fréquences
France (Ile de France)	09	90%
Algérie	01	10%
Total	10	100%

TABLEAU 12: TABLEAU REPRESENTATIF DE LIEU DE RESIDENCE DES LOCUTEURS

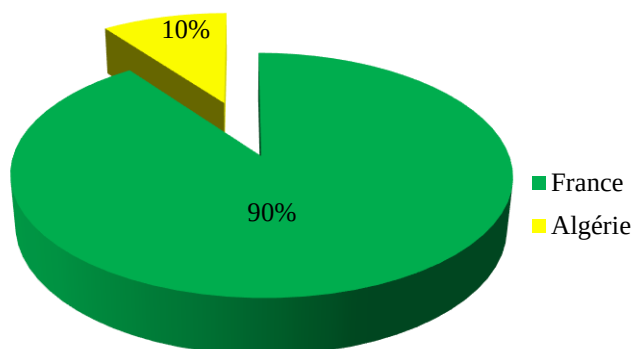


FIGURE 18 : LIEU DE RESIDENCE DES LOCUTEURS

Le critère sociologique du lieu de résidence des locuteurs présente que le nombre de locuteurs qui réside en France s'élève à 09 locuteurs. Avec 90%, ce sont les locuteurs majoritaires dans notre étude. L'échantillon qui réside en Algérie, avec un taux de 10 % est donc minoritaire.

7.1.1.5 La répartition selon le village natal de la diaspora kabyle

Ce dernier critère dans le profil sociologique fait référence au langage spécifique et variations du kabyle à l'échelle des localités qui composent la commune d'Ifigha.

Le village natal kabyle ou d'origine ("ljdud")	Nombres de locuteurs	Fréquences
Moknéa	03	30%
Ifigha	01	10%
Tabourt	06	60%
Total	10	100%

TABLEAU 13 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION DES LOCUTEURS PAR VILLAGE NATAL/TADDART DESLOC IFIGHA

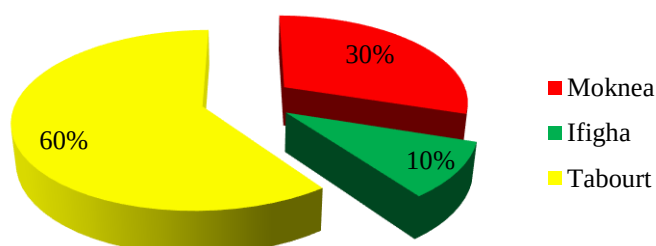


FIGURE 19 : REPARTITION DES LOCUTEURS PAR VILLAGE

NATAL/ TADDART

Donc notre échantillon se compose d'un taux majoritaire de 60% de nos enquêtés qui puisent leur origine dans la localité de TABOURT avec 06 locuteurs. Par rapport aux deux autres catégories minoritaires, avec un taux de 30% qui représente 03 locuteurs qui sont de MOKNEA. Et un taux de 10%, avec un seul locuteur qui a ses ascendants originaire du village d'IFIGHA.

7.1.1.6 La typologie de la relation sociale unissant l'enquêtrice à l'enquêté

Ces données-ci participent à donner une rigueur scientifique et une objectivité dans la compréhension du choix du sujet d'étude et de la durée d'enquête impartie mais nécessaire à notre recherche.

Le lien social	Nombres de locuteurs	Fréquences
Lien familial	09	90%
Lien interpersonnel	01	10%
Total	10	100%

TABLEAU 14 : TABLEAU REPRESENTATIF DES LIENS SOCIAUX ENTRE ENQUETEUR-ENQUETE.

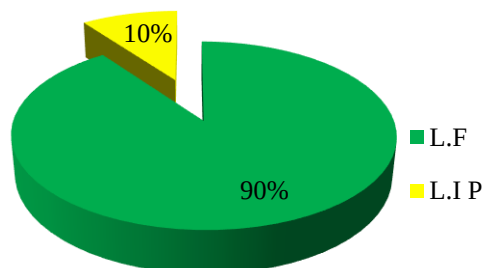


FIGURE 20: PRESENTATION DES LIENS SOCIAUX ENTRE ENQUETEUR-ENQUETE.

Nous avons composé notre échantillon en partant de notre cercle de connaissances, de nos rencontres inter - personnelles ainsi que des membres de notre famille étendue.

Nous avons ainsi une répartition du nombre des locuteurs, ayant un lien familial avec les enquêtrices, qui est de 09 locuteurs.

Une seule enquêtée est issue de lien interpersonnel, relation née au cours de nos études universitaires.

7.1.2 Le statut des langues parlées par les locuteurs

Ce critère présente un intérêt fondamental afin d'affiner nos hypothèses sur les stratégies articulatoires pouvant guider à corriger, de manière autonome ou autres, les erreurs récurrentes de l'articulé phonatoire du locuteur francophone en langue kabyle.

7.1.2.1 Les langues auxiliaires : L'impact des langues étrangères des locuteurs

La plupart de nos locuteurs présentent la maîtrise d'une ou deux langues étrangères. Comment ce capital culturel linguistique apporterait une variable d'ajustement aux dysfonctionnements de l'articulé phonatoire kabyle par un locuteur Français ?

Langues	Nombres des locuteurs	Fréquences
Anglais	04	40%
Anglais et Allemand	03	30%
Aucune langue étrangère	03	30%
Total	10	100%

TABLEAU 15: TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION DES LANGUES ETRANGERES DES LOCUTEURS

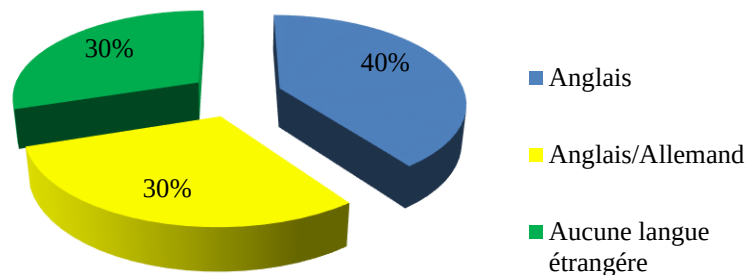


FIGURE 21 : REPARTITION DES LANGUES ETRANGERES DES LOCUTEURS

Le tableau ci-dessus montre que le nombre des locuteurs ayant l'anglais comme étant une langue étrangère représente 04 locuteurs, soit un taux de 40%, qui est supérieur au nombre des locuteurs ayant l'anglais et l'allemand comme langues étrangères avec un effectif de 03 locuteurs donc un taux de 30%. Et les locuteurs qui n'ont aucune langue étrangère sont au nombre de 03 locuteurs, soit un taux de 30%.

Donc, notre échantillon comporte des locuteurs parlant anglais et des locuteurs parlant anglais-allemand, en sus du kabyle et du français.

7.1.2.2 Quid du statut de langue seconde chez nos locuteurs : le kabyle ou le français ?

La langue kabyle a pris la place de langue seconde pour 08 de nos locuteurs, parce que la langue française est, de fait, leur langue première. Cependant, en comparaison, la langue française, en étant une langue seconde pour 02 autres de nos locuteurs, cela affecte-t-il leur langue première (la langue kabyle) ?

Langue seconde	Nombre de locuteurs	Fréquences
Kabyle	08	80%
Français	02	20%
Total	10	100%

TABLEAU 16 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION DES LANGUES SECONDES DES LOCUTEURS

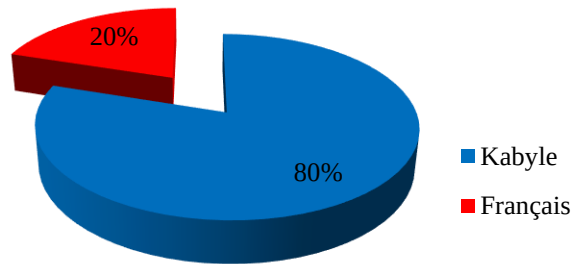


FIGURE 22: REPARTITION DES LANGUES SECONDES DES LOCUTEURS

Cette répartition représente le nombre de locuteurs ayant la langue kabyle comme étant une langue seconde avec un effectif de 08 locuteurs (80%) contrairement aux locuteurs où la langue française est leur langue seconde, avec un taux de 20 %. D'après ces résultats, nous avons une représentation de ceux ayant la langue kabyle comme langue seconde dans notre échantillon.

7.1.2.3 Polysémie de la langue maternelle : un cas d'espèce particulier révélé dans notre analyse phonétique

Le paradoxe est que la langue française a pris la place de langue maternelle chez certains sujets enquêtés qui sont pourtant d'ascendance kabyle directe. Le français n'est pourtant pas la langue « maternelle » ou de socialisation primaire primordiale mais bel et bien leur langue de base. Le concept de langue maternelle est ainsi discuté à l'aune de l'impact de l'environnement contextuel phonique dans lequel nos locuteurs ont été socialisés.

Le français se repositionne comme langue maternelle dans un corpus qui semble homogène, composé de locuteurs, tous, d'origine kabyle et kabylophone.

Ce transfert de statut linguistique explique-t-il les particularismes ? La langue maternelle kabyle est-elle un acquis irréversible et masculin des erreurs en phonétique articulatoire du parler kabyle d'IFIGHA, en particulier ?

Statut de la langue maternelle	Nombre de locuteurs	Fréquences
Kabyle	01	10%
Français	09	90%
Total	10	100%

TABLEAU 17: TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION DE LANGUE MATERNELLE CHEZ LES LOCUTEURS

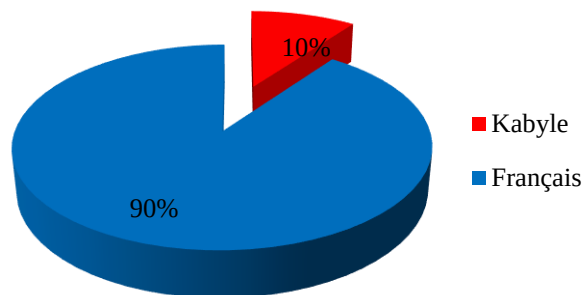


FIGURE 23: REPARTITION DE LA LANGUE MATERNELLE CHEZ LES LOCUTEURS

Cette répartition représente le nombre de locuteurs ayant le français comme langue maternelle avec un effectif de 09 locuteurs (90%) en comparaison du seul locuteur qui, dans notre échantillon, a le kabyle comme langue première.

D'après ces résultats, retenons pour la suite de notre argumentation, que la langue française est la langue seconde de la majorité de notre échantillon.

Ce type de statut de la langue renferme plusieurs axes proches, il se nuance suivant les déterminismes des locuteurs et des autres concepts en linguistique comme la langue acquise naturellement, la langue native et la langue de référence.

Ils nous permettront de comprendre comment la langue française comme langue maternelle agit dans notre étude.

7.1.2.3.1 La langue maternelle première des locuteurs composant: la langue kabyle ou française ?

Dans notre échantillon, les 10 locuteurs qui ont la langue kabyle comme langue maternelle première, c'est parce qu'ils ont, tout d'abord, tous des ascendants Kabyles qui ont participé à œuvrer à leur socialisation primaire exclusivement en kabyle. A cela s'oppose un contexte français en France qui circonscrit un champ phonatoire monolingue, exclusivement dominé par la langue française.

Que ce soit pour les 09 locuteurs qui sont nés en France ou pour le seul locuteur qui est né en Algérie mais qui est parti en France dès l'âge de 05 ans, leur socialisation secondaire a donc été exclusivement en français en France. La socialisation secondaire exclusivement en français affecte-t-elle la socialisation primaire exclusivement en kabyle ?

Langue maternelle première	Nombre de locuteurs	Fréquences
Kabyle	10	100%
Français	00	00%
Total	10	100%

TABLEAU 18 : TABLEAU REPRESENTATITIF DE LA REPARTITION DE LANGUE MATERNELLE PREMIERE DES LOCUTEURS

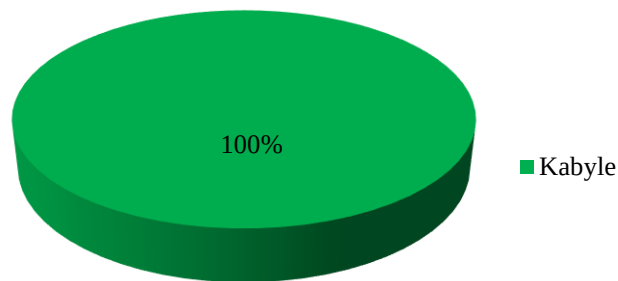


FIGURE 24: LANGUE MATERNELLE PREMIERE DES LOCUTEURS

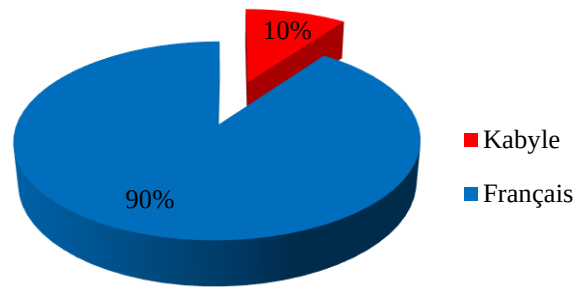
La représentation graphique illustre ainsi que 10 locuteurs, donc la totalité de notre échantillon, ont le kabyle comme langue maternelle première.

7.1.2.3.2 Langue acquise naturellement : kabyle ou française ?

Notre échantillon compte 09 locuteurs qui relèvent du concept de la langue française comme langue acquise naturellement, parce qu'elle est acquise dans le contexte français (cf. naissance en France) et parce qu'ils ont eu une socialisation secondaire dans le contexte français avec une scolarisation exclusivement en français dès l'âge de 03 ans (école maternelle). Par contre, nous avons un seul locuteur, dont le kabyle est sa langue acquise naturellement, parce qu'il est né en Algérie et a eu une socialisation en kabyle en Kabylie jusqu'à ses 05 ans.

Nous chercherons à comprendre comment la langue française remplace et déforme-t-elle la langue kabyle comme langue acquise naturellement durant la primo-enfance des/du locuteur(s) ?

Langue acquise naturellement	Nombre de locuteurs	Fréquences
Kabyle	01	10%
Français	09	90%
Total	10	100%

TABLEAU 19: TABLEAU RECAPITULATIF DE LA REPARTITION DES LANGUE AC-
QUISE NATURELLEMENT DES LOCUTEURSFIGURE 25: REPARTITION DES LANGUES ACQUISES NATURELLEMENT DES
LOCUTEURS

Notre échantillon de locuteurs ayant le français comme langue acquise naturellement sont majoritaire (09 locuteurs). Nous prendrons en considération, lors de notre analyse comparée, qu'un seul locuteur a le kabyle comme langue acquise naturellement.

7.1.2.3.3 La langue de référence : kabyle ou française ?

Enfin, dans la dichotomie de l'analyse de la langue maternelle, il y a la langue de référence. Lors de l'apprentissage d'une autre langue que la langue maternelle, l'apprenant fait toujours référence à sa langue maternelle.

Quelle est la langue de référence dans notre échantillon : le kabyle ou le français ?

Langue de référence	Nombres de locuteurs	Fréquences
Kabyle	00	00%
Français	10	100%
Total	10	100%

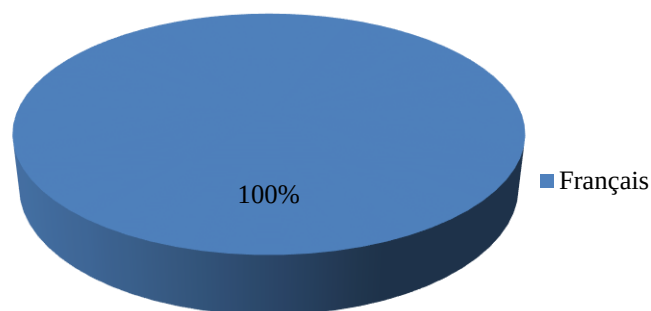
TABLEAU 20 : TABLEAU REPRESENTATIF DE LA REPARTITION DE LA LANGUE
DE REFERENCE DES LOCUTEURS

FIGURE 26: REPARTITION DE LANGUE DE REFERENCE DES LOCUTEURS

Sans aucune ambiguïté, le résultat montre que seule la langue française est présentée comme langue de référence, soit la totalité (10) de nos locuteurs.

En conclusion, notre dispositif d'enquête empirique repose sur un échantillon de femmes et d'hommes, des 3 catégories principales d'âge médian. Nos 10 sujets enquêtés sont tous kabylphones d'ascendance kabyle d'IFIGHA, scolarisés et socialisés, pour la majorité, en contexte exclusivement français en France.

Polyglottes (en langues indo-européennes, anglais et/ou allemand) pour une minorité, la langue française représente pour presque tous nos enquêtés, leur langue première, maternelle, acquise naturellement et leur langue de référence alors que le kabyle occupe majoritairement les statuts de langue seconde et de langue première.

7.2 Analyse des données obtenues avec les enregistrements sonores

Notre deuxième corpus d'analyse repose sur des données recueillies par entretiens directifs et semi-directifs basés sur des exercices vocaux. Ils ont été enregistrés.

7.2.1 Dispositif expérimental numéro 01 : Lecture de 18 mots-cibles kabyles sans assistance

Il a été présenté, à nos 10 locuteurs, une liste de 18 mots-cibles (sous la forme de 02 énoncés) kabyles écrits sous les formes alphabétiques kabyle (AK) et française (AF) et en alphabet phonétique international spécifique à la langue kabyle et propre à la langue française.

Mots avec AK	Mots avec l'alphabet phonétique international spécifique à la langue Kabyle	Mots avec AF	Mots avec l'alphabet phonétique international spécifique à la langue française (lu)
la d taruy	[la tsaruy]	la ttarour	[la tarur]
ruh	[ruħ]	ruh	[ru]
yeezeg	[yɛʃzəg]	yazeg	[yazəg]
arġu	[ardʒu]	ardju	[ardʒu]
qqim	[q°im]	qim	[kim]

asemaḍ	[asəmaḍ]	assemad	[asəmad]
yelha	[yəlha]	yelha	[yəlha]
azegzaw	[azəgzaw]	azegzaw	[azəgzaw]
yejjunjer	[yəʒ°unʒər]	yejjunjer	[yəʒunʒər]
arezqi	[arəzqi]	arezqi	[arəzki]
axxam	[ax°am]	axxam	[aksam]
tagi d tacawiṭ	[θagi tsaʃawits]	tagi tachawits	[tagi taʃawits]
aḍad	[aḍaḍ]	adad	[adad]
Keč	[kətʃ]	ketch	[kətʃ]
kunwi	[kunwi]	kounwi	[kunɥi]
ṭabla	[təβ,la]	tavla	[tavla]
adrer	[aḍrər]	adrer	[adrər]
akker	[ak°ər]	akker	[akər]

TABLEAU 21: LISTE DES 18 MOTS CIBLE (2 ENONCES) ECRITS SUIVANT L'AF, AK, API

Nous remarquerons que nos essais de transcriptions des mots-cibles kabyles vers la « langue-étalon » (de comparaison) le français, sous les API, AK et AF, se sont avérés laborieux et presque impossibles.

Néanmoins, cette expérimentation a montré son intérêt. A partir d'une base écrite et d'une lecture autonome du locuteur, elle confirme donc d'une part, l'existence de phonèmes distincts et inexistantes à l'écrit entre les 02 langues et propose d'autre part, une première classification des phonèmes kabyles potentiellement adaptatifs ou pas, au système phonétique français et en fonction de l'état de la physiologie de la phonation de notre échantillon d'enquêtés.

Ces résultats se retrouvent-ils sous un dispositif expérimental exclusivement verbal et assisté?

7.2.2 Dispositif expérimental numéro 02 : Écoute puis répétition orale de 18 mots-cibles (2 énoncés) kabyles avec accompagnement du locuteur par l'enquêteur Kabyle

Sur la base de la même liste, lors de ce deuxième exercice, nous lisons et répétons le mot, parfois nous l'articulons davantage, à la demande du locuteur. Rappelons que cet exercice est aussi enregistré. Il a produit un corpus sonore d'environ 100 prononciations à analyser.

Dans un second temps, nous avons retranscrit la prononciation complète telle qu'elle a été prononcée par le locuteur. Enfin, nous avons prélevé et décrit chaque phonème prononcé.

Ainsi, après avoir fait répéter les 18 mots (2 énoncés) aux 10 locuteurs et réécouté leurs enregistrements, nous dresserons tout d'abord, un recensement et une description détaillée des phonèmes erronés, puis nous synthétiserons nos résultats en dressant une classification des erreurs.

7.2.2.1 Recensement et description des phonèmes erronés

La liste de mots kabyles, que nous avons conçue, ont majoritairement été prononcés et répétés de manière identique par notre échantillon.

1^{er} mot : (**la d taruɣ**) que nous avons prononcé [la tsaruɣ] a été répété : [la taryr].

Analyse descriptive :

- l [l] a été prononcé correctement l[l], consonne existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé [a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- tt [ts] a été prononcé [t] : cette consonne est mal prononcée par l'enquête - **CK Affriquée.**
- a [a] a été prononcé [a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- r[r]a été prononcé [ɣ]au lieu de [r] : cette consonne est mal prononcée par l'enquête - **CK spirante.**
- u[u] a été prononcé correctement [ɔ] alors que l'écriture de cette voyelle est différente dans ces deux langues (kabyle et français), mais elle s'articule de la même façon.
- ɣ[ɣ] a été prononcé correctement [r] alors que l'écriture et le signe de la transcription de cette consonne est différente dans ces deux langues (kabyle et français) mais elle partage la même articulation.

Remarque préliminaire : Dans ce cas, (la **d taruɣ**) d + t retranscrits deviennent [la tsaruɣ] [ts] dans le parlé (en prononçant cet énoncé), cela est l'un des phénomènes dominant qui

particularise la langue kabyle (en particulier la commune d'IFIGHA), qui est l'assimilation³⁰.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
tt	Affriquée
r	Spirante
a	Mi-ouverte

TABLEAU 22: TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°1

2^{ème} mot : (**ruh**) que nous avons prononcé [ruh], a été répété : /ry/

Analyse descriptive :

- R[r] a été prononcé[ɣ] au lieu de [r] : cette consonne est mal prononcée par l'enquêté **CK spirante**.
- U[u] a été prononcé correctement [ɔ], alors que l'écriture de cette voyelle est différente dans ces deux langues (kabyle et français), mais elle s'articule de la même façon. Cela s'explique par la richesse du triangle vocalique de la langue française par rapport au triangle vocalique de la langue kabyle qui est pauvre.
- h[h] n'est pas prononcé du tout : consonne inadaptée pour les locuteurs-enquêtés. **CK pharyngale**.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (Au niveau articulatoire)
r	Spirante
h	Pharyngale

TABLEAU 23 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N° 2

³⁰ L'assimilation : ce phénomène se produit au contact de deux consonnes ou d'une consonne et d'une voyelle, une des consonnes ou la voyelle peut disparaître y aura une assimilation par l'autre consonne qui peut se transformer.

3^{ème} mot : **(yeɛzɛg)** que nous avons prononcé [jəʔzəg] a été répété : [jəzəg]

Analyse descriptive :

- y [j] a été correctement prononcé en y[j], semi-voyelle existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- ɛ[ʔ] n'est pas prononcé : consonne inadaptée pour les locuteurs-enquêtés.

CK pharyngale.

- z[ɛ] a été prononcé z[z] : Consonne inadaptée pour ces derniers. Confusion au niveau d'écriture (entre z et ɛ). **CK emphatique.**
- g[g] a été prononcé g[g] : cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
ɛ	Pharyngale
ɛ	Emphatique
g	Spirante

TABLEAU 24 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°3

4^{ème} mot : **(arǧu)** que nous avons prononcé [ardʒu] a été répété : [argy]

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- R [r] a été prononcé [ʁ] au lieu de r [r] : consonne inadaptée pour les locuteurs enquêté. **CK spirante.**
- Ğ [dʒ] a été prononcé g[g], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK affriquée.**
- [u] a été prononcé correctement ou[u], alors que l'écriture de cette voyelle est différente dans ces deux langues (kabyle et français), mais le signe de la transcription est le même, ce qui veut dire qu'elle partage les mêmes traits articulatoires. La richesse du triangle vocalique de la langue française par rapport au triangle vocalique de la langue kabyle, qui est pauvre, justifie cela.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
r	spirante
ğ	Affriquée

TABLEAU 25 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°4

5^{ème} mot : (**qqim**) que nous avons prononcé [q°im] a été répété : [kim]

Analyse descriptive :

- qq [q°] a été prononcé q[k] : cette consonne est mal prononcée par les enquêtés. **CK labio-vélarisée.**
- I [i] a été prononcé correctement i[i], voyelle existante dans les deux langues.
- M [m] a été prononcé correctement m[m], consonne existante dans les deux langues.

Erreur de prononciation relevée	Type d'erreur (au niveau articulatoire)
qq	Labialisée

TABLEAU 26 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°5

6^{ème} mot : (**asemađ**) que nous avons prononcé [asəmađ] a été répété : [asəmađ]

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé [a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- s [s] a été prononcé correctement, consonne existante dans les deux langues.
- E [ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- M [m] a été prononcé m[m] : consonne existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé [a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.

- ɖ [ɖ] a été prononcé d [d] : cette consonne est mal prononcée par les enquêtés. **CK emphatique.**

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
ɖ	Emphatique

TABLEAU 27 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°6

7^{ème} mot : (**yelha**) que nous avons prononcé [jəlha] a été répété : [yəla].

Analyse descriptive :

- y [j]a été prononcé correctement y[j], semi-voyelle existante dans les deux langues.
- E [ə]a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- L [l] a été prononcé correctement l[l], consonne existante dans les deux langues.
- H [h] n'est pas prononcé parce qu'en français ce phonème est muet ou aspiré, donc cette consonne présente une difficulté pour les enquêtés. **CK laryngale.**
- a [a] a été prononcé [a] comme dans la langue française sauf qu'elle est plus fermée en kabyle.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
h	Laryngale

TABLEAU 28: TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°7

8^{ème} mot : (**azegzaw**) que nous avons prononcé : [azəgzaw] a été répété :[azəgzaw]

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française. Elle est cependant plus fermée en kabyle.
- Z [z] a été prononcé correctement z[z], consonne existante dans les deux langues.

- E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- g[g] a été prononcé g[g], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**
- Z [z] a été prononcé correctement z[z], consonne existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française. Elle est cependant plus fermée en kabyle.
- W [w] a été prononcé correctement, semi-voyelle existante dans les deux langues.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
g	Spirante

TABLEAU 29: TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°8

9^{ème} mot : (**yejjunjer**) que nous avons prononcé [jəʒ°unʒəʔ] a été répété :[jəʒynʒəʔ]

Analyse descriptive :

- Y[j] a été prononcé correctement y[j], semi-voyelle existante dans les deux langues.
- E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- J [ʒ°] a été prononcé j[ʒ], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **Ck tendue.**
- U [u] a été prononcé correctement u[y], même si le signe de la transcription de cette voyelle est différente dans ces deux langues (kabyle et français), mais elle partage les mêmes traits articulatoires.

- N [n] a été prononcé correctement n[n], consonne existante dans les deux langues.
- J [ʒ] a été prononcé j[ʒ], consonne existante dans les deux langues.
- E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- ɾ [ɾ^s] a été prononcé r[r], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK emphatique.**

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
jj	Tendue
ɾ	Emphatique

TABLEAU 30 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE

L'ARTICULATION DU MOT N°9

10ème mot : (**arezqi**) que nous avons prononcé [arəzqi] a été répété : [arəzki]

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- R [r] a été prononcé [ʁ] au lieu de r [r], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté.

CK spirante.

- E [ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- Z [z] a été prononcé correctement z[z], consonne existante dans les deux langues.
- Q [q] a été prononcé q[k], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK uvulaire.**
- I [i] a été prononcé correctement i[i], voyelle existante dans les deux langues.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreurs (au niveau articulatoire)
r	Spirante
q	Uvulaire

TABLEAU 31 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°10

11^{ème} mot : (**axxam**) que nous avons prononcé [ax°am] a été répété : [axam].

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- Xx [x°] a été prononcé[x] car cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK tendue.**
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- M [m] a été prononcé correctement m[m], consonne existante dans les deux langues.

Erreur de prononciation relevée	Type d'erreur (au niveau articulatoire)
xx	Tendue

TABLEAU 32 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°11

12^{ème} mot : (**tagi d tacawiṭ**) que nous avons prononcé [θagi t̪sajawits̪] a été répété : [tagi tafawit].

Analyse descriptive :

- t̪ [θ] a été prononcé t[t] : cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- g[g] a été prononcé g[g], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**
- I [i] a été prononcé correctement i[i], voyelle existante dans les deux langues.
- t̪ [ts̪] a été prononcé t[t], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK Affriquée.**
- C[f] a été prononcé correctement c[f], consonne existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- W [w] a été prononcé correctement, semi-voyelle existante dans les deux langues.
- I [i] a été prononcé correctement i[i], voyelle existante dans les deux langues.
- t̪ [ts̪] a été prononcé t[t], consonne inadaptée pour les enquêtés. **CK Affriquée.**

Remarque préliminaire : Dans (**tagi d tacawiṭ**) d + t retranscrits deviennent : [θagi t̪sajawits̪] [ts̪] dans le parlé (en prononçant cet énoncé). Cela est l'un des phénomènes dominant qui particularise la langue kabyle (en particulier de la commune d'IFIGHA), qui est l'assimilation.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
t̪	Spirante
a	Mi-ouverte
ts̪	Affriquée tendue

TABLEAU 33 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°12

13^{ème} mot : (**aḍad**) que nous avons prononcé [aḍaḍ] a été répété : [adad].

Analyse descriptive :

- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française même si elle est plus fermée en kabyle.
- ɖ [ɖ] a été prononcé d[d] : consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK emphatique.**
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.
- ɗ [ɗ] a été prononcé d[d], consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
a	Mi-ouverte
ɖ	Emphatique
d	Spirante

TABLEAU 34 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°13

14ème mot : **(keč)** que nous avons prononcé [kəʈʃ] a été répété : [kəʃ].

Analyse descriptive :

- k[k] a été prononcé k[k], consonne mal prononcée par l'enquêté. **Ck spirante.**
- E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.
- č [tʃ] a été prononcé c[ʃ], consonne inadaptable. **CK affriquée.**

Erreurs de prononciation relevée	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
k	Spirante
č	Affriquée

TABLEAU 35 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°14

15ème mot : **(kunwi)** que nous avons prononcé [unwi] a été répété : [kynɥ].

Analyse descriptive :

- k [k] a été prononcé k[k], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**
- U [u] a été prononcé correctement o [ɔ], le signe de la transcription de cette voyelle est différente dans ces deux langues (kabyle et français), mais elle partage les mêmes traits articulatoires. La richesse du triangle vocalique de la langue française par rapport au triangle vocalique de la langue kabyle qui est pauvre, donne une justification.
- N [n] a été prononcé correctement n[n], consonne inadaptée pour les enquêtés.
- Wi [wi] a été prononcé correctement ui [ɥ], semi-voyelle existante dans les deux langues. Notons que le signe de la transcription de cette dernière est différent dans le français et le kabyle. De la même façon, c'est la richesse du triangle vocalique de la langue française par rapport au triangle vocalique de la langue kabyle qui est pauvre, qui le justifie.

Erreur de prononciation relevée	Type d'erreur (au niveau articulatoire)
k	Spirante

TABLEAU 36 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°15

16^{ème} mot : (**tabla**) que nous avons prononcé [t̪aβ,la] a été répété : [tabla].

Analyse descriptive :

- t̪ [t̪] a été prononcé t [t], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK emphatique.**
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française mais elle est plus fermée en kabyle.
- B [β,] a été prononcé correctement, consonne existante dans les deux langues, mais son signe de transcription phonétique est différent.
- L [l] a été prononcé correctement l[l], consonne existante dans les deux langues.
- a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française or elle est plus fermée en kabyle.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
t̪	Emphatique

a	Mi-ouverte
---	------------

TABLEAU 37 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°16

17^{ème} mot : (**adrer**) que nous avons prononcé [aðrər], a été prononcé : [adrər].

• a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française, même si elle est plus fermée en kabyle.

• d [ð] a été prononcé d[d], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**

• R [r] a été prononcé [ɣ] au lieu de r [r], consonne portant difficulté de prononciation pour les enquêtés. **CK spirante.**

• E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.

• [r] a été prononcé [ɣ] au lieu de r [r] (quelque soit la place dans la structure du mot), consonne inexistante en français. **CK spirante.**

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
d	Spirante
r	Spirante

TABLEAU 38 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°17

18^{ème} mot : (**akker**) que nous avons prononcé [ak°ər] a été répété : [akəɣ].

Analyse descriptive :

• a [a] a été prononcé[a] comme dans la langue française, plus fermée en kabyle.

• kk [k°] a été prononcé k[k], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté. **CK spirante.**

• E[ə] a été prononcé correctement e[ə], voyelle existante dans les deux langues.

• R [r] a été prononcé [ɣ] ou lieu de r [r], cette consonne est mal prononcée par l'enquêté.

CK spirante.

Erreurs de prononciation relevées	Types d'erreur (au niveau articulatoire)
-----------------------------------	--

a	Mi-ouverte
kk	Spirante
r	Spirante

TABLEAU 39 : TABLEAU RECAPITULATIF DES ERREURS RELEVÉES LORS DE L'ARTICULATION DU MOT N°18

Cette seconde expérimentation met en évidence, par sa description acoustique comparée des sons de la langue kabyle par rapport aux sons de la langue française, que la configuration articulaire possible pour la production du langage parlé kabyle n'est pas totalement adaptée et immédiatement accessible, pour nos locuteurs.

Cette expérience orale a, de plus, recensé et décrit particulièrement 09 classes de son de phonèmes présentant une simple lacune (mauvaise prononciation) ou de profondes difficultés phonatoires chez nos sujets Français kabylophones. En effet, elle confirme, que dans la langue kabyle, se distingue une part de particularismes au niveau de l'articulation d'un phonème kabyle entre les locuteurs basé sur des facteurs externes, tels que le genre et l'âge des locuteurs. C'est le cas, par exemple, de l'articulation de la voyelle kabyle [a] qui, par les locutrices, a été une bonne articulation de ce phonème kabyle, contrairement à l'articulation enregistrée chez le locuteur masculin. Cet élément distinctif relève du degré d'aperture. Un autre élément remarqué, lors de cette expérimentation, est celui de l'articulation des phonèmes kabyles par les enfants. Elle a été la plus juste comparativement à l'autre catégorie d'âges. L'apprentissage articulaire et phonatoire de la langue kabyle trouve ici un point de réflexion concernant les lieux d'articulation des sons.

Ces éléments linguistiques ainsi décrits lors de notre expérimentation ont été également soulignés par HOUDEBINE.A-M dans son étude phonologique sur la langue Française, quand elle explique que « (...) ceci ne doit pas pour autant nous faire esquiver, comme objet d'étude, les interventions du sujet parlant, celles qui lui sont singulières, comme celles qui le désignent ou lui permettent de se repérer comme appartenant à telle ou telle communauté sociale ou sexuelle. »³¹

³¹ HOUDEBINE Anne-Marie, *La différence sexuelle et la langue*, in *Langage et société*, art n°7, 1997, p.25

7.2.2.2 Classification des difficultés de prononciation

Les erreurs chez nos locuteurs ont été réparties en deux catégories : les voyelles et certaines consonnes en fonction de leurs traits articulatoires.

7.2.2.2.1 Difficultés articulatoires concernant les voyelles kabyles en comparaison avec les voyelles françaises

Il s'agit uniquement de la voyelle A. Cette voyelle A[a] existe pourtant dans les deux langues. Toutefois, en kabyle, selon le système vocalique ou consonantique, elle est classée comme une voyelle mi-fermée donc elle doit se prononcer de manière plus fermée alors qu'en français, cette voyelle est, selon le système vocalique, ouverte, antérieure et non-arrondie.

7.2.2.2.2 Difficultés articulatoires concernant les consonnes kabyles

Durant cette expérimentation, nos locuteurs se sont montrés capables de prononcer de nombreuses consonnes. Cependant, ils se sont retrouvés dans l'incapacité totale de prononcer correctement 23 phonèmes répartis dans les 18 mots (2 énoncés) kabyles testés.

Sachant qu'il est reconnu et enseigné que la langue française n'exploite qu'une partie de l'appareil anatomique phonatoire humain disponible, et peu l'aire très postérieure du tractus vocal. Par conséquent, la classification des difficultés concernant la vocalisation des consonnes kabyles *via* leurs traits articulatoires (ci-dessous) met en évidence, comparativement, les configurations articulatoires communes mais mal prononcées de celles qui sont complètement inexistantes dans la langue française.

C uvu- laires	C la- ryn- gales	C pha- ryn- gales	C spi- rantes	C empha- tiques	C affri- quées	C ten- dues	C labio-véla- risées	C tendue
[q]	[h]	[ħ]	[r]	[ts̥]	[dʒ̥]		[k°]	
[x]		[ç]	[g°]	[z]		[x°]	[q°]	[x°]
			[θ]	[d̪]		[t̪]		
			[k]	[ʁ]		[k°]		
			[ð]	[d̪]				

TABLEAU 40 : TABLEAU RECAPITULATIF DES DIFFICULTES RECENSEES CONCERNANT LA PRONONCIATION DES CONSONNES KABYLES PAR NOS LOCUTEURS

Pour conclure, nous pouvons affirmer l'existence de phonèmes ayant une complémentarité acoustique totale entre la langue kabyle et française. Cette expérience sonore et perceptive de 18 mots (2 énoncés) kabyles exprimés en kabyle par une enquêtrice, ayant la langue kabyle comme langue première et de référence (entre autres), a recensé et inventorié et ainsi, mis en évidence la difficulté de locuteurs, ayant juste le kabyle comme langue première et seconde, à reproduire correctement, oralement, une voyelle et 23 consonnes.

7.3 Conclusion partielle de cette partie expérimentale

Notre première expérience avait pour but de tester la prononciation de phonèmes kabyles par un groupe homogène de locuteurs Français kabylophones, par la lecture orale de mots kabyles. Ceci nous a conduites à expérimenter, en plus, la transcription comparée de cette liste de mots spécifiques, en nous basant sur les 04 alphabets reconnus (API, AF et AK).

Cette 1^{ère} partie de la recherche en phonétique acoustique et science du langage a confirmé l'existence de difficultés de vocalisation en langue kabyle pour les locuteurs. Elle a aussi révélé les incompatibilités ou lacunes actuelles entre API spécifique à la langue kabyle/française et entre AF/AK, pour retranscrire des mots kabyles et les rendre accessibles à la lecture à destination de Français, kabylophones ou apprenants- débutants.

Le deuxième volet de cette expérimentation s'est focalisé sur l'oral. De l'écoute du mot à sa répétition, notre corpus homogène d'enquêté-es a ainsi permis de confirmer que les difficultés soulevées par la retranscription phonatoire lacunaire ou impossible de certaines consonnes et voyelles coïncident et/ou se retrouvent dans le recensement et la classification des difficultés articulatoires des mêmes phonèmes kabyles.

7.4 Analyse des éléments recueillies par la diffusion du questionnaire

Cet outil quantitatif, associé aux autres méthodes qualitatives, avait une visée exploratoire au cours de la structuration de notre cadre de recherche. Il a contribué à situer les locuteurs vis-à-vis de leur langue première devenue seconde (la kabyle) et leur langue première et de référence (la française). Réciproquement, cette autre partie empirique de notre recherche a consisté à étudier le renversement des positions de ces deux langues, dans le parcours d'apprentissage, guidé et spontané, de nos locuteurs.

Nos 07 questions ont été pré-codées et rédigées de manière, certes scientifiques ; et elles sont donc toutes fermées.

Nous proposons d'analyser, de manière linéaire, les réponses recueillies, puis d'en proposer un compte-rendu en ciblant les corrélations axées sur notre objet d'étude portant sur l'impact du système phonologique français sur le processus d'acquisition de la langue kabyle chez des locuteurs kabylophones en Ile-de-France.

7.4.1 Analyse progressive des données collectées

Q.01 Est-ce-que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Oui	00	00%
Non	10	100%
Total	10	100%

La totalité des locuteurs ont donc déjà conscience de leurs difficultés avec les phonèmes de la langue kabyle.

Q.02 Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile, moyennement facile, ou difficile à apprendre ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Facile	00	00
Moyennement facile	04	40%
Difficile	04	40%
Aucune réponse	02	20%
Total	10	100%

Aucun des 10 locuteurs ne trouve que l'apprentissage de leur langue mère (le kabyle) est facile. Pour les locuteurs (02), qui ne se prononcent pas, c'est parce que ce sont de jeunes enfants.

Q.03 Est-ce-que votre langue acquise naturellement, le français, affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Oui	08	80%
Non	00	00%
Aucune réponse	02	20%
Total	10	100%

Majoritairement (80%), nos locuteurs partagent le même avis : la langue acquise naturellement, le français, affecte négativement l'apprentissage de leur langue mère, le kabyle.

Q.04 Est-ce-que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Non	05	50%
Oui	00	00%
Aucune réponse	05	50%
Total	10	100%

Cette question scinde notre échantillon en deux groupes distincts. Elle met en évidence leur compétence et connaissance comparées sur *tamazight* et ses dialectes localisés; les études et débats scientifiques actuels. Sur cet échantillon, qui montre l'incidence des capitaux culturels acquis (niveau d'étude et/ou classe d'âge), les réponses sont unanimes : la verbalisation et communication dans les deux langues ne coïncident pas.

Q.05 Est-ce-que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français), sont identiques, selon vous ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Non	05	50%
Oui	00	00%
Aucune réponse	05	50%
Total	10	100%

La moitié des locuteurs (05) supposent que l'API propre à la langue kabyle et celui de la langue acquise naturellement (le français) sont différents. De l'oral (Q.04) à la retranscription phonétique des deux langues, ils témoignent des différences existantes.

Les 05 autres locuteurs ne répondent pas car ils n'ont aucune idée de ce qu'est un alphabet phonétique, en général.

Q.06 Est-ce-que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue française?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Oui	00	00%
Non	08	80%
Aucune réponse	02	20%
Total	10	100%

La majorité des locuteurs (08) répondent que les phonèmes du kabyle, n'ont pas tous des équivalents dans la langue acquise naturellement (français).

Q.07 Est-ce-que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue française, ont la même transcription phonétique ?

Réponses	Nombre de locuteurs	Fréquences
Oui	00	00%
Non	05	50%
Aucune réponse	05	50%
Total	10	100%

Cette répartition montre que la moitié des locuteurs (05) supposent que ces sons identiques dans ces deux langues (le kabyle et le français), n'ont pas la même transcription phonétique et l'autre moitié ne répond pas.

Ils ont donc déjà rencontré les signes et traits articulatoires spécifiques de la phonétique de la langue kabyle et/ou de tamazight et ils ont pris conscience que la lecture phonétique de certains phonèmes, existant dans les deux langues, diffère dans leur verbalisation. Par contre, nous constatons que tous discriminent les seuls phonèmes qui se perçoivent presque identiquement et pour lesquels ils rencontrent des difficultés. Ils oublient de s'exprimer sur les autres phonèmes, identiques dans les deux langues et surtout qu'ils prononcent et lisent phonétiquement correctement dans les deux langues (cf. Liste des 18 mots-cibles, partie précédente).

7.4.2 Synthèse des données du questionnaire

Nos locuteurs s'auto-évaluent justement. Ils estiment que la langue kabyle est plus difficile que le français. Or nous révélons, par cette enquête, que les locuteurs se déterminent au préalable aussi quand ils déclarent qu'ils n'existent aucun phonème identique dans les deux langues. Pour reprendre une des thèses de BENTO.M³², nous ne pouvons pas prononcer ce que

³² BENTO.M, *Regards théoriques sur la perspective actionnelle dans l'enseignement des langues en France, éducation et didactique*, [on line], 2013, pp 38-39

l'on ne peut discriminer ou percevoir. Cela exige un type d'apprentissage et un temps spécifiques, qu'ils ont eus avec la langue française, plus spécifiquement. La langue kabyle a été ainsi mise en concurrence et a fini par se faire dominer. De fait, elle a donc été reléguée, chez les locuteurs qui composent notre échantillon, en langue seconde. Elle prend place, en plus, dans la catégorie linguistique, langue étrangère.

Enfin, certes nos locuteurs accusent des lacunes en matière de phonie adéquate en kabyle, cependant ils soulèvent aussi, un autre aspect de notre objet d'étude, c'est leur incapacité à lire la langue kabyle, à la fois phonétiquement et de manière spontanée.

Les particularismes du système phonologique français versus kabyle se donnent donc non seulement à entendre (mauvaise prononciation ou/et écueils dans la répétition, marquant une absence partielle voire totale de points d'articulation, qui auraient dû être forgés, anatomiquement et progressivement, dans le cursus d'apprentissage ou d'étude du sujet mais également, dans la rencontre écrite du locuteur avec ces phonèmes particuliers entre le kabyle et le français, encodés phonétiquement dans et par les AF, AK et API.

7.5 Discussion générale des résultats de la recherche

Notre démarche scientifique a débuté par un premier acte épistémologique dans notre recherche en science du langage, en phonologie comparative des systèmes du français-kabyle : rompre avec nos préjugés. Nous avons assisté à la reconfiguration des statuts de ces deux langues à l'étude, en fonction des profils révélés de nos sujets enquêtés. L'homogénéité de l'échantillon tenait sur deux critères sociolinguistiques rigoureux, c'est-à-dire leur parenté kabyle doublée d'une ascendance kabyle d'IFIGHA et leur socialisation en contexte français en France. Or, alors que nous nous attendions, pour l'étude, à situer la langue kabyle comme leur langue première, source, acquise naturellement et de référence pour comprendre leurs incapacités phonétiques en kabyle, il s'est avéré, dès les entretiens et puis le questionnaire, et définitivement, avec les expérimentations enregistrées, que c'est en fait le français qui est leur langue première, source, de référence et maternelle. Le kabyle reste leur langue de maternelle première mais elle est déclassée.

Ce fait sociolinguistique s'expliquerait par le contexte monolingue et contraint en particulier reposant non seulement sur un environnement phonique, où la langue française est exclusivement parlée et entendue par le sujet donc omniprésente et dominante ; et un contexte complété par un cursus d'apprentissage et d'enseignements, où les autres langues étrangères s'acquièrent de manière élémentaire.

Ensuite, d'après l'analyse des résultats que nous avons obtenus expérimentalement, nous avons pu recenser et classer les difficultés de prononciation en fonction du système phonologique de la langue kabyle.

Les difficultés d'articulation des phonèmes de la langue kabyle, pour notre échantillon de locuteurs pourtant primo-socialisés en kabyle, s'établissent dans les deux systèmes phonologiques, les vocaliques et les consonantiques. Les erreurs s'accumulent ainsi au niveau de très nombreux traits articulatoires sur lesquels la langue kabyle se distingue par rapport aux traits articulatoires, dont dispose le système phonologique de la langue française.

Ces phonèmes kabyles, mal prononcés par nos locuteurs ayant le français comme langue première, s'articulent avec :

La voyelle :

- [a] : s'articule avec une position de la bouche moins ouverte qu'en français.

Les consonnes :

- Les uvulaires : [q], [x]
- Les laryngales : [h]
- Les pharyngales : [ħ], [ʕ]
- Les spirantes : [r], [g°], [θ], [k°], [ð]
- Les emphatiques : [t̤], [z̤], [d̤], [ʔ], [d̤]
- Les affriquées : [dʒ], [tʃ] [ts]
- Les labio-vélarisées : [k°], [g°], [x°], [q°].....
- Les tendues : [x°].....

Puis, l'étude analytique nous a permis d'évaluer les particularités distinctives phonatoires prononcées par notre échantillon d'enquêtés. Nous avons constaté que le système phonologique de la langue française et le système phonologique de la langue kabyle sont, de fait, presque complètement distincts, qu'on les exploite à l'oral *via* un exercice de répétition guidé et à l'écrit, en laissant le sujet lire les retranscriptions de manière spontanée.

Le kabyle occupant le statut de langue étrangère, il serait propice d'essayer de trouver des équivalents de ces phonèmes dans les systèmes phonologiques d'autres langues étrangères (langues indo-européennes ou autres) apprises et enseignées dans le contexte français. Puisque ce corpus de langues seraient déjà pré-acquis par un locuteur local (lecture) et/ou pré-adaptées à son appareil phonatoire et articulatoire.

Une autre solution, qui serait la plus pertinente pour résoudre ces lacunes articulatoires, serait de mettre à la disposition de ces locuteurs, déjà sensibilisés au kabyle, une application orale pour qu'elle transcrive déjà les phonèmes spécifiques. Entendre et écouter, (ré)acquérir les/des connaissances de la phonétique kabyle ; et puis, proposer des exercices sur le bien articuler de

la langue cible, soit l'articulation plus précise des mots kabyles telle une orthophonie, ceci afin qu'ils puissent prononcer ces phonèmes en utilisant la méthode d'apprentissage par répétition.

En résumé, ces particularités et effets phonologiques de la langue kabyle mal articulées par ces locuteurs, sont donc bien dues :

- Au nombre différent des phonèmes qui n'est pas identique dans ces deux systèmes phonologiques de la langue kabyle et de la langue française.
- Au manque de voyelles et de traits articulatoires dans le système vocalique de la langue kabyle par rapport au système vocalique de la langue française.
- Au nombre considérable de consonnes du système phonologique du kabyle, que le système phonologique du français ne possède pas.
- A l'appareil phonatoire de l'individu qui n'est pas formé, adapté, en l'état, pour l'articulation des phonèmes kabyles inexistants dans la phonétique française. Le système consonantique du kabyle se déclinant en des spirantes, des labio-vélarisées, des pharyngales, et des laryngales, ainsi qu'en des consonnes tendues. C'est à cause de ces facteurs phonologiques que ce système phonologique de la langue kabyle devient particulier et donc extrêmement complexe pour un locuteur Français kabylophone. Ces phonèmes particuliers disposent de traits articulatoires qui sont étrangers pour ces locuteurs.

Enfin, pour que ces locuteurs puissent articuler correctement ces particularités phonatoires de la langue kabyle inexistantes dans la langue française, nous proposons dans une dernière partie de notre réflexion de développer et d'adapter ce système phonologique, du français vers le kabyle, pour le rendre compatible en complémentarité à partir d'une part des phonologies d'autres langues étrangères pré-acquises comme l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'arabe, puis, une ébauche expérimentale de phonétique pour K.L.E - Kabyle Langue Etrangère - pour interlocuteurs kabyle-francophones.

7.6 Propositions de solutions expérimentales : pour une phonétique K.L.E des phonèmes et sons spécifiques pour Kabyle-francophones

7.6.1 Par une convergence des phonèmes identiques entre le kabyle et d'autres phonologies de langues étrangères (indo-européennes et afro-asiatique)

Pour remédier aux difficultés étudiées lors de notre enquête, nous avons d'abord cherché les équivalents potentiels des particularités phonatoires du système phonologique de la langue kabyle dans le système phonologique des langues européennes, qui ont aussi le statut de langues étrangères pour nos locuteurs de français. Parmi ceux-ci, ce sont ceux des langues apprises

durant leur scolarisation en France comme l'anglais, l'allemand et l'espagnol ; plus systématiquement. Ces langues sont, toutes les 03, européennes. Elles partagent donc presque le même système phonatoire. Pour compléter cette lacune, nous avons ajouté la langue étrangère afro-asiatique et sémitique : l'arabe, dans notre corpus en formulant l'hypothèse que les locuteurs étaient aussi déjà sensibilisés à cette langue.

Langues indo-européennes				Langue non européenne (langue afro-asiatique (sémitique))
Langue maternelle (première)	Langue étrangère	Langue étrangère	Langue étrangère	Langue étrangère
Le Français	L'Anglais	L'Allemand	L'Espagnol	L'Arabe
[ts̃] = [ts:]	[r] = [r]	[k] = [k]	[x] = [x]	[a] = [a]
	[ʀ] = [r:]			[ʕ] = [ʕ]
	[z] = [z:]			[d] = [d]
	[s] = [s:]			[q] = [q]
	[d̥] = [d:]			[h] = [h]
	[ð] = [ð]			[g̃] = [g]
	[d̥] = [d:]			[kʷ] = « ڤ »
	[θ] = [θ]			[d̥ʒ] = [dʒ]
	[h] = [h]			
	[t̥] = [tʃ:]			

TABLEAU 41 : TABLEAU RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS DES PHONEMES EQUIVALENTS A CEUX DE LA LANGUE KABYLE COMPLETANT CEUX INEXISTANTS DANS LA LANGUE FRANCAISE

Ecriture en gras = L'équivalent du phonème kabyle, dans la langue étrangère.

7.6.2 Par une synthèse expérimentale hybride phonétique des sons et traits articulatoires

Comme l'articulation dans la prononciation du kabyle est tendue et exige un système phonatoire entraîné à un effort musculaire conséquent car l'articulation de ses sons ont des valeurs d'intonation graduelle, et qu'à contrario le français repose sur un système phonatoire qui est commun, avec une même valeur d'intonation, alors pour pouvoir palier aux erreurs de prononciation de locuteurs francophones, nous nous proposons de créer et d'accompagner la prononciation de sons équivalents à ces particularités phonatoires de la langue kabyle, dont la langue française ne dispose pas.

Tout d'abord,

- A[a] cette voyelle doit se prononcer avec une bouche mi-fermée, et non pas ouverte comme elle est communément prononcée en français. Elle doit être entre le [a] et le [ə] du français. A[a] du kabyle est identique au [ʾ] de la langue arabe.
- Les consonnes uvulaires : [q], [x]
- [q]= ق de la langue arabe, [x]= [x] de la langue espagnole
- Laryngales [h]
- [h]= ح de la langue arabe
- Les pharyngales : [ħ], [ʕ]
- [ħ]= [h] de la langue anglaise, [ʕ]= ع de la langue arabe
- Les spirantes : [r], [g], [θ], [k], [ð], [d]
- [r]= [r] de la langue anglaise. [g]= غ le gaf est une lettre additionnelle de l'alphabet arabe. [θ]= [θ] de la langue anglaise. [k]= [k] de la langue allemande. [ð]= [ð] de la langue anglaise. [d]= د de la langue arabe.
- Les emphatiques : [t̤], [z̤], [d̤], [ʀ̤], [ð̤]

Pour faciliter la compréhension pour les apprenants francophones de la langue kabyle, on a emprunté ce signe [ː] dans les symboles de la phonétique anglaise qui représente ce signe [ː] dans la phonétique kabyle. C'est l'équivalence de l'accent circonflexe : â[a] du français.

La consonne emphatique = double consonne dans la langue française + le prototype [ː].

[t̤]= [tsː], [z̤]= [zzː], [d̤]= [ddː], [ʀ̤]= [rrː], [ð̤]= [ðː]

- Les affriquées : [d̤ʒ̤], [t̤ʃ̤]
- [d̤ʒ̤]= ج de la langue arabe. [t̤ʃ̤]= [t] + [ʃ] de la langue française.
- Les tendues k: [mm], [xx], [k̤k̤]... pourront donc être traduites phonétiquement:

[mm]= [m:], [xx]= [x:], [kk]= [k:]

- Les labialisées : [k°]...

Cette labialisation = tanwin de dhammatan « ً » (تنوين الظمتان) dans la langue arabe.

	La phonologie des phones de la langue kabyle	AP de la langue de la langue kabyle	Le phone équivalent	L'AP du phone équivalent selon API	Langue emprunteuse (source)	Exemple sur le phone équivalent, dans la langue emprunteuse (source)	Ce Phone est-il identique ou adaptable, au phonème de la langue kabyle
Consonnes	q	[q]	ق	[q]	La langue étrangère afro-asiatique (l'Arabe)	[qalb]	Identique
	[x]	[x]	j	[x]	La langue étrangère européenne (l'Espagnole)	[xota]	Identique
	h	[h]	ح	[h]	La langue étrangère afro-asiatique (l'Arabe)	[harb]	Identique

	h	[h]	h	[h]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)	[he'loo]	Adaptable
	ε	[ʕ]	ع	[ʕ]	La langue étrangère afro-asiatique (l'Arabe)	[ʕinəb]	Identique
	r	[r]	r	[r]	La langue étrangère (l'Anglais)	[rəin]	Adaptable
	g	[g]	ڭ	[g̃]	La langue étrangère afro-asiatique (l'Arabe)	/	Adaptable
	t	[θ]	th	[θ]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)	[θri:]	Adaptable
	d	[d]	د	[d]	La langue étrangère afro-asiatique (l'Arabe)	[dar]	Identique
	k	[k]	ch	[k]	La langue étrangère européenne (l'Allemand)	[ik]	Identique
	ð	[ð]	th	[ð]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)	[ðis]	Identique
	ʈ	[ʈ]	ts	[ts:]	La langue maternelle (le Français)	[tsy-nami]	Identique

		z	[z]	zz	[z:]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)		Adaptable
		đ	[d]	dd	[d:]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)	[da:liŋ]	Adaptable
		r	[ʀ]	rr	[r:]	La langue étrangère européenne (l'Anglais)	[ri:d]	Adaptable
		č	[tʃ]	ttch	[tʃ:]	La langue étrangère européenne (Anglais)	[tʃi:t]	Identique
		ğ	[dʒ]	ç	[dʒ]	La langue étrangère afro-asiatique (Arabe)	[dʒamal]	Identique
	voyelle	a	[a]	ʾ	[a]	La langue étrangère afro-asiatique (Arabe)	[azraq]	Identique

TABLEAU 42 : TABLEAU RECAPITULATIF DES EQUIVALENCES DE SONS EN FONCTION DE LA LANGUE MATERNELLE (LE FRANÇAIS) ET DES LANGUES ETRANGERES EUROPEENNES (L'ANGLAIS, L'ALLEMAND ET L'ESPAGNOL), ET AFRO-ASIATIQUE (L'ARABE)



FIGURE 27 : SCHEMA REPRESENTATIF D'ARTICULATION DES SONS DE LA
LANGUE ARABE³³

8 Conclusion de la partie II

À travers nos différents dispositifs expérimentaux, nous avons cherché à recenser puis comprendre et expliquer ; enfin, apporter des solutions en science du langage face aux difficultés de prononciation du kabyle chez des locuteurs ayant des ascendants et parenté kabyles de la commune IFIGHA et vivant en contexte exclusivement français en France.

Le premier relevé de données a ainsi appréhendé et vérifié l'existence effective de particularités phonatoires de la langue première (le kabyle spécifique de la région d'IFIGHA) et des obstacles articulatoires, autant sur l'axe des vocaliques que des consonantiques kabyles comme des configurations articulatoires.

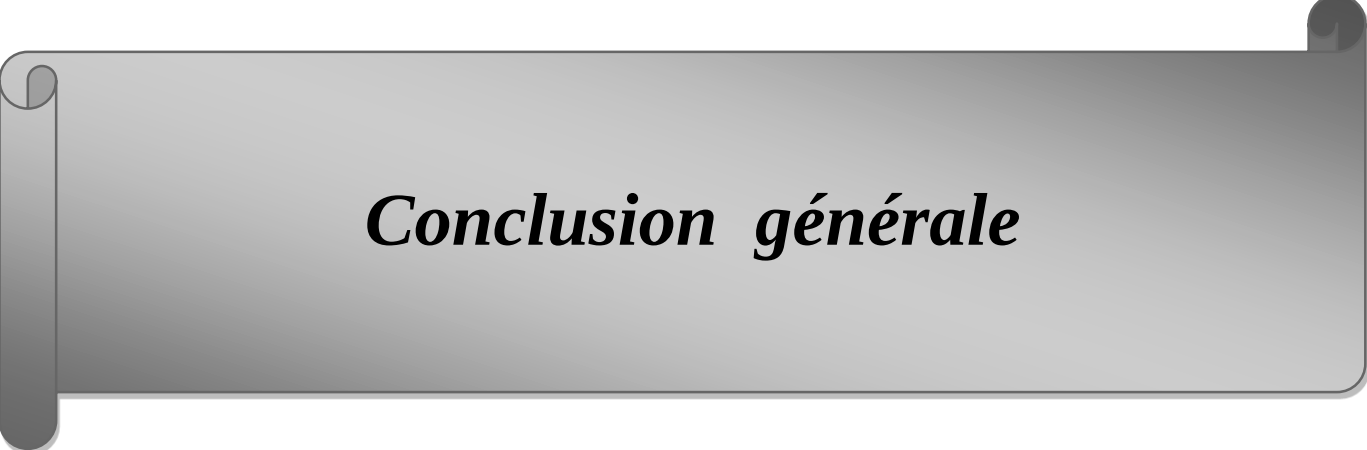
Ensuite, en nous intéressant, en particulier, aux erreurs de prononciation des sons kabyles par ces derniers, nous avons travaillé suivant trois outils méthodologiques : une enquête par entretiens, enregistrements sonores des exercices phonatoires et un questionnaire. Ils ont tous validé la défaillance perceptive, l'insuffisance de l'utilisation des possibilités offertes par l'appareil anatomique et donc de graves lacunes exigeant un travail d'intégration corporelle et d'exercices de production orale assistée (orthophonie) pour ces locuteurs ayant le français comme langue de référence et première.

Enfin, après avoir décrit et classé les insuffisances phonatoires des locuteurs en langue kabyle, nous avons proposé des solutions en élaborant l'ébauche expérimentale d'une phonétique hybride, des phonèmes et des traits articulatoires du kabyle langue étrangère (AKE), à partir de procédés et particularités des 04 langues étrangères acquises, par l'apprentissage en contexte : l'anglais, l'allemand , l'espagnol et l'arabe. Cette convergence des complémentarités potentielles des systèmes phonétiques entre les langues offre des équivalences et des points de repères alternatifs pour la lecture spontanée, la compétence communicative et la correction phonétique

³³ <https://al-dirassa.com/fr/les-points-de-sortie-des-lettres-de-l'alphabet-arabe>. Consulté le 25/04/2023

des erreurs et aide pour reproduire convenablement des éléments phonatoires du système phonologique de la langue kabyle. Toutefois, tous ces processus et expériences empiriques nous a permis de constater que la transcription phonétique des phonèmes du kabyle, présente de multiples différences par rapport à la transcription phonétique de la langue française ; et des difficultés même via l'introduction d'autres systèmes issus des 04 langues étrangères que nous avons tentés d'exploiter (l'anglais, l'allemand, l'espagnol et l'arabe). L'adaptation présente encore de graves défauts à corriger. « La phonétique est l'étude détaillée des sons, des phonèmes, du mécanisme de la respiration et de l'articulation, du jeu de la langue, de lèvres et des mâchoires, va apporter à l'élève les principes de base qui lui donneront les moyens pratiques de produire tel son, de le fixer, de le modeler, de le prolonger »³⁴

³⁴ PEYROLLAZ, M et TOVAR.B-M. *Manuel de phonétique et de diction française* : à l'usage des étrangers, Paris, LAROUSSE, 1954, P.21



Conclusion générale

9 Conclusion générale

A travers notre travail de recherche sur l'influence du système phonologique français sur le processus d'acquisition du kabyle par des natifs Français kabylophones de la région Ile-de-France, nous avons œuvré à la compréhension des particularités distinctives phonatoires de la langue kabyle qui sont mal articulées par des locuteurs dont la langue première est devenue le français. Ce renversement des statuts a tout d'abord été une découverte puis s'est mué en une variable-clé pour l'analyse. Ce renversement a produit des blocages sensibles en phonétique acoustique (oral) dans l'accès à la langue kabyle pour ces locuteurs.

L'une des questions principale était de vérifier, recenser et analyser si ces erreurs de prononciation étaient intrinsèquement liées à la langue mère (le kabyle) donc de déterminer les sources de ces dysfonctionnements linguistiques et de proposer des corrections ou de créer des solutions alternatives inédites.

Les difficultés phonétiques qu'un Français peut rencontrer lors de l'apprentissage du kabyle, et l'origine de ces difficultés ont été recensées au cours d'enregistrements sonores. Ceux-ci ont permis relativement d'invalider les hypothèses qui postulaient l'adéquation et la compatibilité totales des deux langues. Il a permis de construire un corpus d'éléments distinctifs phonatoires du système phonologique de la langue kabyle en comparaison du français. Il a participé à la conclusion que puisque le son n'existait pas dans la langue de référence alors l'articulation faisait défaut corrélativement. La langue première et de référence (le français) était donc la cause. Le questionnaire a validé et révélé, en plus, cette hypothèse basée sur le fait que le système phonologique de la langue française avait supplanté le kabyle. En expurgeant de nombreux points articulatoires fondamentaux, le kabyle est rendu pratiquement inadapté à la morphologie anatomique d'un locuteur de base française. Il est prouvé que la langue de référence, le français, utilise très peu la partie très postérieure du tractus vocal, la consonne la plus arrière étant /r/ uvulaire. Notre recherche a démontré que les Français, qui ont la langue kabyle comme étant une langue première, sont donc pris au dépourvu face à un système phonatoire étranger, comme celui du kabyle. Leur appareil phonatoire est défaillant à cause du fait que leur langue acquise naturellement est le français. Elle affecte donc bien négativement l'articulation de et vers la langue kabyle, et non l'inverse.

Cependant, l'écart qu'établit le système consonantique du kabyle s'explique aussi par les changements que les consonnes normales ont subi, en devenant au cours de leur histoire linguistique des spirantes, des labialisées et des pharyngales ainsi que des consonnes tendues. C'est à cause de ces facteurs phonologiques que ce système phonologique de la langue kabyle devient, en retour particulièrement singulier et compliqué pour un locuteur de bases phonétiques françaises.

Afin de palier à ces difficultés et erreurs de prononciation, nous avons travaillé sur les sons équivalents pour ces phonèmes kabyles inexistants dans la langue française en proposant un alphabet phonétique hybride alliant des alphabets et des alphabets phonétiques issus des 04 langues étrangères acquises par l'apprentissage par nos locuteurs. En revanche, pour que ces locuteurs articulent correctement ces particularités phonatoires de la langue kabyle, il faudrait en plus un travail long et continu de rééducation physique des organes de la phonation pour reformater les perceptions et ouvrir le système phonatoire du locuteur affecté négativement car sous-développé pour acquérir une bonne articulation de ces particularités phonatoires du kabyle.

Nos essais ne sont qu'une ébauche en phonologie du français vers les langues étrangères, comme la langue kabyle. Ils ouvrent des perspectives de recherches innovantes en FLE comme en KLE pour participer à l'épanouissement personnel, culturel et au développement d'une didactique de ces deux langues, qui sont liées par une Histoire humaine commune.

Frantz. F expliquait que : « *Parler une langue, c'est assumer un monde, une culture* ». ³⁵

La phonétique est donc une discipline nécessaire à ceux qui souhaitent apprendre une seconde langue, car c'est un outil qui permet de bien prononcer les sons d'une langue donnée. Ce travail de recherche a œuvré tout au long de sa rédaction à découvrir, le monde que ces deux langues portent, ensemble, avec d'autres.

Cette étude scientifique s'ouvre sur un champ d'étude vaste et actif.

Il s'agirait de poursuivre notre travail en portant notre attention sur le multilinguisme et le plurilinguisme, qui sont souvent employés conjointement pour décrire des situations linguistiquement hétérogènes. De plus, notre recherche a mis en évidence qu'une recherche plus approfondie gagnerait à mieux déterminer les facteurs de contact des langues qui affectent négativement le multilinguisme et le plurilinguisme ou même de réfléchir sur le statut et la variété des langues et d'en préciser les causes de l'influence d'une langue sur l'autre. Enfin notre curiosité intellectuelle, suite à notre mémoire de recherche en science du langage, nous encourage à approfondir l'analyse des systèmes phonatoires des langues, qui ne sont pas identiques mais qui démontrent des potentielles adaptations pour les apprenants.

³⁵ FRANTZ. F, *Peau Noire, Masques Blancs*, Ed Seuil, Paris, 1952 P 40



RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bibliographie

Dictionnaires :

- ❖ DUBOIS. J, Dictionnaire-de linguistique-Dubois, Éd LAROUSSE, Paris, 1994.
- ❖ DUCROT.O et TZEVELAM.T, Dictionnaire linguistique, Éd SEUIL, Paris, 1972.
- ❖ LE ROBERT poche plus, Éd LA SOCIETE DICTIONNAIRE LE ROBERT, Paris, 1995.

Ouvrages et articles :

- ❖ BASSET. A, La langue berbère, Éd IAI, Londres.1952.
- ❖ BENTO.M, Regards théoriques sur la perspective actionnelle dans l'enseignement des langues en France, éducation et didactique, [on line], 2013.
- ❖ BESSE.H (1997 :14) cité dans : DABENE.L, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Ed HACHETTE, Paris, 1994.
- ❖ BILLIEZ.J et RISPAIL.M, Contacts de langue, Éd HARMATHAN, Paris, 2003.
- ❖ BOYER. H, Introduction à la sociolinguistique, Éd DUNOD, Paris, 2001.
- ❖ CHAKER.S, « Dialecte », Encyclopédie berbère XV.P.2291-2295, ED sud,Aix-en-Provence.1995
- ❖ CHAKER.S, Phonétique, Phonologie et notation, Éd CNRS, Paris, 1984
- ❖ CHAKER.S; « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère », Éd, IRANTMAZIRT, INALCO 1996
- ❖ CHAKER.S « le berbère de Kabylie (Algérie) » INALCO, Article paru dans [Encyclopédie berbère, XXVI, 2004
- ❖ CALLAMAND.M, Méthodologie de l'enseignement de la prononciation, Éd NATHAN, Paris, 1981.
- ❖ CALVET, L, J, La guerre des langues et les politiques linguistique, Éd PAYOT, Paris, 1987.
- ❖ CARTIER.E 2019, in Néo veille, plateforme de repérage et de suivi des néologismes en corpus dynamique.

- ❖ CHELLI.A; « Manuel didacto-pédagogique d'initiation à la langue kabyle » Éd PUBLIBOOK, Paris ,2012.
- ❖ CHOMSKY.N et PIAGET.J, Théories du langage, Théories de l'apprentissage, Éd SEUIL, Paris, 1979.
- ❖ CUQ.J.P, Français-Deuxième-Origines-Implication-Didactique, Éd HACHETTE, Paris, 1991.
- ❖ DABENE.L, Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues, Éd HACHETTE, Paris, 1994.
- ❖ SAUSSURE.F, Cours de la linguistique générale, Éd critique TULLIO DE MAURO version TALANTIKIT, Bejaïa, 2014
- ❖ FANON.F, Peau Noire, Masques Blancs, Éd SEUIL, Paris, 1952.
- ❖ HOUDEBINE.A-M, La différence sexuelle et la langue, in Langage et société, Article n°7, 1997.
- ❖ LABOV. W, Sociolinguistique et variations linguistiques, Éd MINUIT, Paris, 1976.
- ❖ LAKS.B, Continu et discontinu : l'articulation phonétique/phonologie, Cahiers de praxématique [en ligne], Montpellier, 2004.
- ❖ MACKEY.W-F, Bilinguisme et contact des langues, Éd KLINCKSIECK, Paris, 1976.
- ❖ MOUNIN.G, La linguistique : précédé de la linguistique aujourd'hui, Éd SEGHERS, Paris, 1982.
- ❖ MOREAU.M-L, Sociolinguistique: les concepts de base, Éd MARDAGA, France, 1997
- ❖ OULHADJ LACEB.M, Présentation du système phonologique kabyle, in Études et documents berbères [Article en ligne], Éd LA BOITE A DOCUMENTS, 2000.
- ❖ PEYROLLAZ, M et TOVAR.B-M. Manuel de phonétique et de diction française : à l'usage des étrangers, Éd LAROUSSE, Paris, 1954.
- ❖ TROUBETZKOY.N-S, Principes de phonologie, Éd KLINCKSIECK, Paris, 1939.
- ❖ WEINEICH. U (1953), Language in Contact, in LOUIS.Z, Contact de langue et inter culturalité, PDF.

- ❖ WESENBEECK.E-V, 15 minutes par jour pour apprendre l'Anglais, Éd MARA-BOUT, France, 1979.

Mémoires et thèses:

- ❖ AHFIR.S et ABID.K « L'analyse de prononciation du français chez les étudiants de première année : cas des étudiants de département français de l'université Bejaia », Mémoire de Master 2, science du langage, université de Bejaia, 2016.
- ❖ AMEZIANE.Z et SAIDANI. F « La variation linguistique à travers son axe géographique ou diatopique. Cas des parlers de Bouzeguene et Boghni » Mémoire de Master 2, UMMTO, département de lettre et des langues français, 2022.
- ❖ GACI.Z « Quel système d'écriture pour la langue berbère (le kabyle) » Mémoire de Master 2, UMMTO, département de langue et de cultures Amazighes, 2011.
- ❖ HALIL.F « Etude du problème : gémination/ tension dans un parler berbère (Kabyle) », Mémoire de Magistère, UMMTO, département de langue et de cultures Amazighes, 2015.
- ❖ KACER.M et IDDIR.A « Etude de la relation interpersonnelle verticale dans les interactions verbales de deux couples algériens kabyles » mémoire de Master 2, UMMTO, département de lettre et des langues français, 2022.
- ❖ YEFSAH.C « Compréhension plurilinguisme – L'effet de la langue maternelle (Arabe et Kabyle) sur la cohésion textuelle lors du traitement d'un texte narratif en français langue étrangère » Mémoire de Master 2, UMMTO, département de lettre et des langues français, 2018.
- ❖ EL BARKANI.B, Le choix de la graphie TIFINAGH pour enseigner-apprendre l'amazighe au Maroc : conditions, représentations et pratiques, Thèse de doctorat, Université Jean Monnet, Saint-Étienne, 2010.

Sitographie :

- ❖ <https://elearning.univ-msila-dz/moodle/course/view.php?id=11040> Cours : phonétique articulatoire et corrective. BENKHLIL.R.
- ❖ <https://journals.openedition.org/multilinguales/3764>. L'officialisation de la langue Amazighe en Algérie : impact sur les attitudes et représentations sociolinguistiques et représentations sociolinguistiques de quelques locuteurs Algériens.
- ❖ <https://www.viamichelin.fr/web/cartes-plans/carte-planIfigha-Tizi-ouzou-Algérie>.

- ❖ <https://www.regions/departementsFrance.fr.Carte/géographique/de/la/région/de/Ile/de/France>.
- ❖ <https://www.francearchivesgouv.fr/Section/administrative/spécialisée/d'Ifigha/Tizi-ouzou/Algérie>.
- ❖ <https://m.antoniotti.free.fr/assoc2.html/la/société/phonétique/l'alphabet/phonétique/international.Les/lieux/d'articulation/et/les/appellations/correspondantes>.
- ❖ <https://www.unileon.es/dp/dfm/flenet/phon/phoncours1.html.Les/voyelles/du/français/d'un/point/de/vue/articulatoire>.
- ❖ <https://www.francepodcasts.com/2020/01/07/lesvoyelles/letrianglevocalique>.
- ❖ <https://al-dirassa.com/fr/les-points-de-sortie-des-lettres-de-l'alphabet-arabe>.

Liste des figures

Figure 1: Schéma représentatif de la relation interdisciplinaire entre la phonétique et les autres branches.....	09
Figure 2: Localisation de la commune d'IFIGHA (Algérie)	14
Figure 3: Localisation de la région de l'Ile-de-France (France)	15
Figure 4: schéma représentatif de l'appareil phonatoire et représentation de la coupe médiane des organes de la parole (d'après l'association phonétique internationale (API)	21
Figure 5: Schéma représentatif des branches importantes de la phonétique	23
Figure 6: Schéma représentatif de la relation phonétique/phonologie	24
Figure 7: Schéma représentatif des lieux d'articulation des sons du langage (d'après l'API)	25
Figure 8: Schéma représentatif des voyelles de la langue française (d'après l'API)	27
Figure 9: Schéma récapitulatif des lieux d'articulation des sons de la langue française (d'après l'API)	30
Figure 10: Schéma représentatif des voyelles de la langue kabyle	31
Figure 11: Schéma représentatif des lieux d'articulation des consonnes de la langue kabyle	33
Figure 12: Schéma représentatif du triangle vocalique de la langue française (d'après l'API)	34
Figure 13: Schéma représentatif du triangle vocalique de la langue kabyle	35
Figure 14: Schéma représentatif de présence d'obstacle entre les voyelles et les consonnes.....	39
Figure 15: répartition par genre des locuteurs	47

Figure 16: répartition par âge des locuteurs	47
Figure 17: Pays de naissance et de socialisation primaire des locuteurs	48
Figure 18: Lieu de résidence des locuteurs.....	49
Figure 19: répartition des locuteurs par village natal/taddart.....	50
Figure 20: Présentation des liens sociaux entre enquêteur-enquêtée	51
Figure 21: Répartition des langues étrangères des locuteurs	52
Figure 22: Répartition des langues secondes des locuteurs	52
Figure 23: Répartition de la langue maternelle chez les locuteurs.....	53
Figure 24: Langue maternelle première des locuteurs.....	55
Figure 25: Répartition des langues acquises naturellement des locuteurs.....	55
Figure 26: Répartition des langues de référence des locuteurs.....	56
Figure 27: Schéma représentatif des articulations des sons de la langue arabe.....	85

Liste des tableaux

Tableau 1: Tableau représentatif de la phonétique et la phonologie	22
Tableau 2: Tableau récapitulatif du système vocalique de la langue française	27
Tableau 3: Tableau récapitulatif du système consonantique de la langue française	29
Tableau 4: Tableau récapitulatif du système vocalique de la langue kabyle	32
Tableau 5: Tableau récapitulatif du système phonologique de la langue kabyle	33
Tableau 6: Tableau récapitulatif d'étude comparative entre le système vocalique de la langue française et le système vocalique de la langue kabyle	36
Tableau 7: Tableau récapitulatif du système consonantique de la langue française et de la langue kabyle	38
Tableau 8: Tableau récapitulatif de la liste des 18 mots-cibles (énoncés), de la langue kabyle en fonction de plusieurs système d'écriture	44
Tableau 9: Tableau représentatif de la répartition par genre des locuteurs.....	46
Tableau 10: Tableau représentatif de la répartition par âge des locuteurs	47
Tableau 11: Tableau représentatif du pays de naissance et de socialisation primaire des locuteurs	48
Tableau 12: Tableau représentatif des lieux de résidence des locuteurs	49
Tableau 13: Tableau représentatif de la répartition des locuteurs par village natal/taddart des locuteurs d'IFIGHA	50

Tableau 14: Tableau représentatif des liens sociaux entre enquêteur-enquêté	50
Tableau 15: Tableau représentatif de la répartition des langues étrangères des locuteurs	51
Tableau 16: Tableau représentatif de la répartition des langues secondes des locuteurs.....	52
Tableau 17: Tableau représentatif de la répartition des langues maternelles chez les locuteurs.	53
Tableau 18: Tableau représentatif de la répartition des langues maternelles premières des locuteurs	54
Tableau 19: Tableau récapitulatif de la répartition des langues acquises naturellement des locuteurs	55
Tableau 20: Tableau représentatif de la répartition de la langue de référence des locuteurs	56
Tableau 21: Liste des 18 mots-cibles (2 énoncés) écrits suivant l'AF, AK, APK, APF	60
Tableau 22: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°1	60
Tableau 23: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n° 2	60
Tableau 24: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°3.....	61
Tableau 25: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°4	62
Tableau 26: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°5	62
Tableau 27: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°6	63

Tableau 28: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°7	63
Tableau 29: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°8	64
Tableau 30: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°9	64
Tableau 31: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°10	65
Tableau 32: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°11	66
Tableau 33: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°12	67
Tableau 34: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°13	68
Tableau 35: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°14	68
Tableau 36: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°15	68
Tableau 37: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°16	69
Tableau 38: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°17	69
Tableau 39: Tableau récapitulatif des erreurs relevées lors de l'articulation du mot n°18	70
Tableau 40: Tableau récapitulatif des difficultés recensées concernant la prononciation des consonnes kabyles par nos locuteurs	72

Tableau 41: Tableau récapitulatif des propositions des phonèmes équivalents à ceux de la langue kabyle complétant ceux inexistants dans la langue française.....80

Tableau 42: Tableau récapitulatif des équivalences de sons en fonction de la langue maternelle (le français) et des langues étrangères européennes (l'anglais, l'allemand et l'espagnol), et afro-asiatique (l'arabe).....84



TABLE DES MATIERES

Table des matières:

Remerciement	
Dédicaces	
Liste d'abréviations	
Sommaire	
Chapitre_I: cadre théorique, précision terminologiques et définitions.....	7
1 L'introduction générale	7
1.1 Présentation du sujet	7
1.2 Motivations.....	8
1.3 Problématique.....	10
1.4 Hypothèses.....	10
1.5 Méthodologie.....	11
2 Introduction partielle de la partie I	13
3 Cadre théorique.....	15
3.1 Étude des origines potentielles des particularismes: le contact des langues l'assimilation ambigüe entre la langue kabyle et la langue française.....	15
3.1.1 Le bilinguisme kabyle français.....	17
3.1.2 L'emprunt linguistique du français vers le kabyle.....	18
3.2 La variation linguistique du kabyle entre l'Algérie et la France.....	18
3.2.1 La variation diachronique ou historique.....	19
3.2.2 La variation diaphasique ou stylistique	19
3.2.3 La variation diatopique ou géographique	19
3.2.4 La variation diastratique ou sociale	19
3.3 Langue étrangère, langue seconde et langue maternelle.....	19
3.3.1 Langue étrangère.....	20
3.3.2 Langue seconde.....	20
3.3.3 Langue maternelle.....	20
3.4Prononciation, phonétique et phonologie.....	20
3.4.1 L'appareil phonatoire humain.....	20
3.4.2 La prononciation.....	21
3.4.3 Phonétique et phonologie.....	22
3.4.3.1 La phonétique.....	22
3.4.3.2 La phonologie.....	23
3.4.4 La relation entre la phonétique et la phonologie.....	24

3.5	Systèmes phonologiques comparés du français et du kabyle.....	25
3.5.1	Système phonologique du français, selon PASSY Paul.....	25
3.5.1.1	Les voyelles	25
3.5.1.2	L'aperture.....	26
3.5.1.2.1	Lieux d'articulation.....	26
3.5.1.2.2	La résonance labiale.....	26
3.5.1.2.3	La nasalité.....	26
3.5.1.3	Les consonnes.....	28
3.5.1.4	Les lieux d'articulation	28
3.5.1.4.1	Le degré d'obstruction du conduit vocal.....	28
3.5.1.4.2	La sonorité.....	29
3.5.1.4.3	La nasalité.....	29
3.5.1.5	Les semi-consonnes.....	29
3.5.2	Le système phonologique du kabyle selon CHAKER Salem.....	30
3.5.2.1	Les voyelles.....	30
3.5.2.2	Les Consonnes.....	31
3.5.2.2.1	Les consonnes spirantes.....	31
3.5.2.2.2	Les consonnes labialisées.....	31
3.5.2.2.3	Les consonnes affriquées.....	32
3.5.2.2.4	Les consonnes emphatiques.....	31
3.5.2.2.5	Les consonnes tendues.....	32
3.5.2.3	Les traits articulatoires des consonnes en kabyle.....	32
3.5.2.4	Les semi- voyelles.....	32
4	Cadre pratique.....	34
4.1	Étude comparative des systèmes phonologique de la langue française et de la langue kabyle.....	34
5	Conclusion partielle de la partie I	39
6	Introduction partielle de la partie II.....	42
7	Cadre méthodologique.....	42
7.1	Présentation du dispositif expérimental et matériaux de recherche.....	42
7.1.1	Les entretiens.....	42
7.1.1.1	La liste des 18 mots-cible (2 énoncés) kabyles.....	43
7.1.1.2	Les enregistrements sonores.....	44
7.1.1.3	Le questionnaire.....	45
8	Cadre pratique.....	46
8.1	Présentation et description de l'échantillon des locuteurs enquêtés.....	46

8.1.1	Les profils sociologiques de nos locuteurs.....	46
8.1.1.1	La répartition selon le genre.....	46
8.1.1.2	La répartition selon l'âge.....	47
8.1.1.3	La répartition selon le pays de naissance et de socialisation(s).....	48
8.1.1.4	La répartition selon le lieu de résidence.....	48
8.1.1.5	La répartition selon le village natal de la diaspora kabyle.....	49
8.1.1.6	La typologie de la relation sociale unissant l'enquêteur à l'enquêté.....	50
8.1.2	Le statut des langues parlées par les locuteurs	51
8.1.2.1	Les langues auxiliaires : L'impact des langues étrangères des locuteurs.....	51
8.1.2.2	Quid du statut de langue seconde chez nos locuteurs : le kabyle ou le français..	51
8.1.2.3	Polysémie de la langue maternelle : un cas d'espèce particulier révélé dans notre analyse phonétique.....	52
8.1.2.3.1	La langue maternelle première de nos locuteurs : la langue kabyle ou française.....	53
8.1.2.3.2	Langue acquise naturellement : kabyle ou française.....	54
8.1.2.3.3	La langue de référence : kabyle ou française.....	55
8.2	Analyse des données obtenues avec les enregistrements sonores.....	56
8.2.1	Dispositif expérimental numéro 01 : Lecture de 18 mots-cibles kabyles sans assistance.....	56
8.2.2	Dispositif expérimental numéro 02 : Écoute puis répétition orale de 18 mots-cibles (2 énoncés) kabyles avec accompagnement du locuteur par l'enquêteur Kabyle.....	58
8.2.2.1	Recensement et description des phonèmes erronés.....	58
8.2.2.2	Classification des difficultés de prononciation.....	70
8.2.2.2.1	Difficultés articulatoires concernant les voyelles kabyles en comparaison avec les voyelles françaises.....	70
8.2.2.2.2	Difficultés articulatoires concernant les consonnes kabyles.....	70
8.3	Conclusion partielle de cette partie expérimentale.....	71
8.4	Analyse des données recueillies par la diffusion du questionnaire.....	71
8.4.1	Analyse progressive des données collectées.....	72
8.4.2	Synthèse des données du questionnaire	76
8.5	Discussion générale des résultats de la recherche.....	75
8.6	Propositions de solutions expérimentales : pour une phonétique K.L.E des phonèmes et sons spécifiques pour kabyle-francophones.....	77
8.6.1	Par une convergence des phonèmes identiques entre le kabyle et d'autres phonologies de langues étrangères (indo-européennes et afro-asiatique).....	77
8.6.2	Par une synthèse expérimentale hybride phonétique des sons et traits articulatoires...	79
9	Conclusion de la partie II.....	83

10	Conclusion générale.....	86
	Références bibliographiques.....	88
	Liste des figures.....	93
	Liste des tableaux.....	95
	Table des matières.....	98
	Annexes	
	Matériel de recherche /Pièce jointe : CD audio/ enregistrement sonore des 18 mots-cibles	



ANNEXES

ANNEXES

Les modèles choisis pour réaliser ce travail :

Le modèle n°1:

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme ☐

Femme ☐

Enfant ☐

2/ L'âge : entre :

4-13 ans ☐

13-20 ans ☐

30-40 ans ☐

50-60 ans ☐

3/ Le pays de naissance:

La France ☐

L'Algérie ☐

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui ☐

Non ☐

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile ☐

Moyennement ☐

Facile

Difficile ☐

Aucune réponse ☐

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☐

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☐

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☐

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☐

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme	☐
Femme	☐
Enfant	☒

2/ L'âge : entre :

4-13 ans	☒
13-20 ans	☐
30-40 ans	☐
50-60 ans	☐

3/ Le pays de naissance :

La France	☒
L'Algérie	☐

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui	☐
Non	☒

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile	☐
Moyennement Facile	☒
Difficile	☐
Aucune réponse	☐

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui	☒
Non	☒
Aucune réponse	☐

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☒

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☒

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme	☒
Femme	☐
Enfant	☐

2/ L'âge : entre :

4-13 ans	☐
13-20 ans	☐
30-40 ans	☐
50-60 ans	☒

3/ Le pays de naissance :

La France	☐
L'Algérie	☒

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui	☐
Non	☒

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile	☐
Moyennement	☒
Facile	☐
Difficile	☐
Aucune réponse	☐

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui	☒
Non	☐
Aucune réponse	☐

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☒

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☒

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme	☐
Femme	☒
Enfant	☐

2/ L'âge : entre :

4-13 ans	☐
13-20 ans	☐
30-40 ans	☒
50-60 ans	☐

3/ Le pays de naissance :

La France	☒
L'Algérie	☐

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui	☐
Non	☒

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile	☐
Moyennement	☒
Facile	☐
Difficile	☐
Aucune réponse	☒

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui	☒
Non	☐
Aucune réponse	☐

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☒

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme	☐
Femme	☐
Enfant	☒

2/ L'âge : entre :

4-13 ans	☐
13-20 ans	☒
30-40 ans	☐
50-60 ans	☐

3/ Le pays de naissance :

La France	☒
L'Algérie	☐

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui	☐
Non	☒

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile	☐
Moyennement Facile	☐
Difficile	☒
Aucune réponse	☐

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui	☐
Non	☐
Aucune réponse	☒

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☒

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☒

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☒

Questionnaire

1/ Sexe :

Homme	☒
Femme	☐
Enfant	☐

2/ L'âge : entre :

4-13 ans	☐
13-20 ans	☐
30-40 ans	☒
50-60 ans	☐

3/ Le pays de naissance :

La France	☒
L'Algérie	☐

4/ Est-ce que vous pensez prononcer correctement les phonèmes kabyles ?

Oui	☐
Non	☒

5/ Comment trouvez-vous la langue kabyle : facile ou difficile à apprendre ?

Facile	☐
Moyennement Facile	☐
Difficile	☐
Aucune réponse	☒

6/ Est-ce que votre langue acquise naturellement le français ; affecte négativement l'apprentissage de la langue kabyle ?

Oui	☒
Non	☐
Aucune réponse	☐

7/ Est-ce que le système phonologique de la langue kabyle est adaptable à celui de votre langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

8/ Est-ce que l'alphabet phonétique de ces deux langues (le kabyle et le français) sont identiques, selon vous ?

Non ☒

Oui ☐

Aucune réponse ☐

9/ Est-ce que vous trouvez que les phonèmes du kabyle ont des équivalents dans la langue maternelle (le français) ?

Oui ☐

Non ☒

Aucune réponse ☐

10/ Est-ce que ces sons, identiques de la langue kabyle et de la langue maternelle (le français), ont la même transcription phonétique ?

Oui ☐

Non ☐

Aucune réponse ☒

Le Modèle n° 02 :

Sur la notation usuelle du berbère – Eléments d'orthographe

Note élaborée par K. Naït-Zerrad, 1998 – révision 2002 par S. Chaker.

Lettre	exemples en kabyle	exemples en chleuh	Lettre	exemples en kabyle	exemples en chleuh
a	awal "mot, parole"	baba "père"	m	imi "bouche"	imma "mère"
b	bedd [bedd] "être debout" bibb "porter (sur le dos)"	baba "père"	n	ini "dire"	ini "dire"
			q	iqi "petit-lait"	qez "creuser"
c	amcic "chat"	cawr "consulter"	q°	alq°em "chameau" (ou alqem)	
č	ečč "manger"		q	aqerru "tête"	aqarid "argent"
d	ader [ader] "descendre" ader "évoquer"	dadda "grand-père, frère aîné"	q°	aq°rab "gibecière"	
			r	aru "écrire"	iri "vouloir"
d'	ad'ar "pied"	ad'ar "pied"		ta but "grand plat"	ebbi "Dieu"
e	lles "tondre"	sker "faire"	s	sin "deux"	su "boire"
f	afus "main"	afasi "droite"		edded "être rouillé"	abun "savon"
g	agu [agu] "brume" zgel "manquer, rater"	agadir "mur / grenier collectif"	t	itri [itri] "étoile" ntu "ficher, enfoncer"	tafukt "soleil"
g°	ag°em "puiser" (ou agem)	asgg°as "année"	t	itij "soleil"	
ğ	eğğ "laisser"		ṭ	ṭṭru "pleurer" (ou ttru)	
h	ih "oui"	ha "voici"	u	ul "cœur"	afus "main"
k	kudd "défendre"	karru "se dépêcher"	w	awren "semoule"	iswa "il a bu"
l	if "surpasser"	ili "être"	x	axxam "maison"	axnuf burnous"
j	jji "guérir"	ajeddig "fleur"	x°	ax°nac "liège"	
k	kra [kra] "quelque chose" rkem "bouillir"	aknaray "figue de barbarie"	y	yiwen "un"	atay "thé"
			z	zi "mouche"	zri "passer"
k°	ak°er "voler" (ou aker)		?	a?ar "racine"	i?i "se fâcher"
l	ili "être"	lalla "sœur aînée"	s	asrur "dos"	asrab "arabe"

1. conventions et remarques :

Entre crochets [], on a noté la prononciation réelle des mots ; C = consonne

1. les consonnes tendues sont représentées par une double lettre :

kabyle : ifer (feuille) /
yeffer (il est caché) ifeq (je surpasse) / yeffeq (il

est sorti)ifis
(hyène) / iffis
(trèfle)

chleuh : tid'd'a "sangsue"

Ta urt "Essaouira
(ancienne Moga-
dor)"A??aden,
nom de lieu du
Haut-Atlas

1. Les emphatiques (pharyngalisées) sont notées par un point sous la lettre : ă, ʔ, !, i, ʔ (à l'exception de k qui n'est pas une emphatique). Exemples : aăar "pied" ; aʔar "racine" ; acaʔ "être plein, remplir", aias "beaucoup"...

Il existe d'autres emphatiques mais dont on ne connaît que de rares exemples : [UŮufan] (bébé), [u.c.cay] (lévrier)...

De ce fait, elles ne sont pas notées, d'autant plus qu'il ne peut y avoir de confusion, le même mot sans emphase n'existant pas. On écrira donc : llufan, uccay ...

2. la voyelle neutre "e" (voyelle-zéro ou schwa)

Elle apparaît pour éviter la constitution de groupes de plus de deux ou trois consonnes.

Son instabilité dans le mot montre qu'elle n'a pas de statut phonologique :

[gzem] awal / [gezme] awal / [gzem -ak] awal

à comparer à : iiu / iiu / iiu -kem où la voyelle "u" reste toujours à la même place quel que soit l'environnement phonétique.

Elle n'est notée en initiale que dans les verbes à l'impératif de la forme eC(C) :

eg (faire, mettre), enz (être vendu), ečč (manger),...

1. En transcription phonétique utilisée dans les exemples, entre crochets [], le trait sous la consonne représente une spirante, c'est à dire une consonne qui peut être prolongé (= "continue"). Il est émis en laissant un petit passage à l'air. Exemple : tafat = lumière s'écrit en phonétique [tafat]. Les consonnes b, d, g, k, t peuvent en effet se prononcer de deux manières différentes. Elles sont spirantes ou bien occlusives (son qui correspond à la prononciation française).

En kabyle, les consonnes sont en règle générale spirantes. Les occlusives ne sont que des variantes contextuelles toujours prévisibles (à quelques exceptions près). C'est pour cette raison qu'il n'y a pas de distinction entre spirantes et occlusives à l'écrit. Les parlers berbères sont d'ailleurs globalement divisés en "spirants" (kabyle, chaoui, rifain, ...) et en "occlusifs" (touareg, chleuh, mozabite, ...). L'emphatique d' est toujours spirante [] en

kabyle tandis que l'emphatique t est toujours occlusive. Exemples pour le kabyle (en chleuh, les spirantes sont très rares) :

spirantes : abrid [abrid] ; agu [agu] ; itbir [itbir] ; kra [kra] ; ad'ar [a ar]

occlusives : tambult ; ldi ; rgem ; efk ; ntu

Les consonnes spirantes en kabyle se réalisent occlusives dans les contextes suivants :

(a) /k/ est occlusif après f, b, s, l, r, n, H, c, s :

efk, ibki, skef, tilkit, rkem, nkikez, kku, ickir, skef

(b) /g/ est occlusif après b, j, r, z, s :

bges, rgem, ezg, jgugel, sgez

exceptions : rgagi [rgagi]

Après n, /g/ est occlusif dans les mots suivants et leurs dérivés : ngef, ngedwi, ngedwal, ngek, nages, anga?, nge?wer

(c) /d/ est occlusif après l, n : ldi, ndu, aldun

(d) /t/ est occlusif après l, n : ntu, ltex, tament [tament]

(a) /b/ est occlusif après m : mbasd, amba i, tambult

Les homonymes graphiques sont très rares. On notera l'exemple du tableau précédent

ader "descendre" prononcé [ader] et ader "évoquer" prononcé (dans certains parlers) [ader].

1. L'emphatique ? n'est notée qu'en dehors du contexte emphatique, c'est-à-dire si le mot ne contient pas de consonnes emphatiques (d', , t, ?). Elle n'est pas notée également en présence de x, ou q, le r étant généralement emphatisé par ces phonèmes. Exemples : aaar [a a], a rum [aq um], aqerruy [aqe uy], xrez [x ez], xser [xse], ... mais on écrira :

ta?akna, ta?uka, ...

il n'y a en effet pas de contexte emphatique, c'est donc bien le "r" qui est emphatique

2. Remarques sur les affriquées :

ş [dz] est très rare et apparaît toujours tendue, en général dans l'aoriste intensif de verbes trilitères ayant 'z' pour consonne centrale (l'aoriste intensif indique une action habituelle ou durable).

Ex : gzem (couper) ; aoriste intensif : geşşem (couper habituellement)

Il n'y a aucun risque de confusion et d'ambiguïté et sa prise en compte dans l'alphabet n'est pas nécessaire. On notera donc l'aoriste intensif de gzem : gezzem.

De même, on écrira l'aoriste intensif de fsi (fondre) : fessi (fondre habituellement) et non [fɛt̪i].

L'affriquée tendue [t̪ / t̪] est particulièrement fréquente dans certains parlers kabyles, notamment en Grande Kabylie. Elle peut provenir, soit de l'évolution d'un [tt] : ttazzal > iiazzal, "courir habituellement" ; soit de l'assimilation de [d + t] : d tam art > [ttam art ou iiam art] (selon les parlers), "c'est une vieille". Mais elle n'est pas généralisée à toute la Kabylie : elle est notamment absente en Petite Kabylie, à l'Est de Bougie. En Grande Kabylie même, cette affriquée n'est pas réalisée partout dans les mêmes contextes : on rencontre aussi bien [t̪tamqart] (Aït-Iraten) que [ttamqart] (Aït-Yanni). En conséquence, on ne notera plus de manière spécifique les affriquées dentales et on écrira toujours "tt" (à prononcer [t̪t] ou [tt], selon le parler).

3. notation de la labialisation :

Elle affecte les lettres g, k, , x et q. On la transcrit de différentes manières :

1. consonne suivie d'un 'w' sur la ligne :

axwnac, akwer, agwad, al wem, aqwrab

2. consonne avec en exposant un 'w' :

axwnac, akwer, agwad, al wem, aqwrab

3. consonne avec en exposant un 'o' :

ax^onac, ak^oer, ag^oad, al ^oem, aq^orab

4. consonne surmontée d'un 'o' :

a nac, a^obler, agad, al em, aqrab

Les labio-vélarisées ne se rencontrent que dans une partie de la Kabylie et encore moins dans les autres parlers berbères. On pourrait donc convenir de ne pas le noter. Par exemple "puiser" est prononcé ag^oem ou agem suivant les parlers kabyles. On utilisera la notation 3 pour noter la labio-vélarisation. Dans le cas où il y a tension de la consonne, on notera la labio-vélarisée sur la deuxième consonne :

regg^oel "fuir habituellement" (de rwel "fuir") ; egg^o "pétrir"...

La labio-vélarisée "b^o" (pratiquement toujours tendue "bb^o") a été ignorée, car elle n'est qu'une réalisation régionale de "ww", qui peut aussi se réaliser "bb". Ailleurs, elle se prononce "gg^o". On adoptera donc la notation yewwi "il a emporté" pour [yebb^oi] ou [yegg^oi]. Autres exemples des différentes prononciations :

porte : tabburt / taggurt / tawwurt (qu'on écrira : tawwurt)

cuire : eww / ebb^o / egg^o (qu'on écrira : eww)

troubler : cebb°el / cewwel / cegg°el (qu'on écrira : cewwel)

4. assimilation :

Ce phénomène se produit au contact de deux consonnes ou d'une consonne et d'une voyelle : une des consonnes ou la voyelle peut disparaître, assimilée par l'autre consonne qui peut se transformer, devenir tendue, et éventuellement labio-vélarisée. L'assimilation affecte plus particulièrement les prépositions suivies d'un nom ou le relatif suivi d'un verbe. Comme on le verra dans le tableau suivant, elle n'est pas notée à l'écrit. On y trouvera les différentes prononciations locales kabyles.

a) cas particuliers :

Les noms ne commençant pas par une voyelle sont invariables en état :

noms masculins :

fad, bettu, baba, medden, ...

noms féminins :

yelli, weltma, ...

Tableaux des assimilations consonantiques les plus fréquentes en kabyle

Exemples

Origine	Réalisation	écriture	Prononciation
n+t			
t-t			
amendil n temqart			
amendil t-temqart			
le foulard de la vieille			
n+w	w-w g-g° b-b° p-p°	abe nus n wemqar	abe nus w-wemqar
abe nus g-g°emqar			abe nus g-g°emqar
abe nus p-p°emqar			abe nus p-p°emqar
le burnous du vieux			
yiwen wass			yiwwas, yigg°as, yibb°as, yipp°as
			un jour

n+y	g-g			
y-y	axxam n yemqaren	axxam g-gemqaren		
	axxam y-yemqaren	la maison des vieux		
g+w	g-g° g-g	deg wexxam	deg-g°exxam deg-gexxam	dans la maison
g+y	g-g	deg yexxamen	deg-gexxamendans	les maisons
g+u	g° g	deg unebdu	deg°-nebdud deg-nebdu	en été
f+u	f-fu	qef ufus	qef-fufus	sur la main
	F	qef-fus		
f+w	f-f	qef wakal	qef-fakal	sur la terre
m+w	m-m	am wergaz	am-mergaz	comme un homme
d+t	t-t / ʈ-ʈ	(1) d taqcict	t-taqcict / i-iaqcict	c'est une fille
		(2) d teqcict	t-teqcict / i-ieqcict	avec une fille
i +i	i-g	i i uken	i-g uken	qui est parti
i+y	i-g	i yeččan	i-geččan	qui a mangé
ay+y	a-g	ay yeṭrun	a-geṭrun	qui a pleuré
d'+ t	t-t	teččia-tteččii-i	tu l'as mangé	

(1) particule prédicative d "c'est, ce sont" (2) préposition d "et, avec"

Autres assimilations :

préposition n "de" + nom commençant par les consonnes : r, f, l, m, b. Ex:

origine Réalisation exemples

	écriture	prononciation	
n+	-	awal n ebbi	awal – ebbi la parole de Dieu
n+f	f-f	arrayaw n Fad'ma	arrayaw f-Fad'ma les enfants de Fadhma
n+l	l-l	rrif n lebke	rrif l-lebke le bord de la mer

n+m m-m ayla n medden ayla m-medden le bien des gens

n+b m-b tamurt n baba tamurt m-babale pays de mon père

- Si la consonne est tendue, il n'y a pas assimilation :

ayla n mmi (les biens de mon fils), aræl n lleft (une livre de navet)

4. l'état d'annexion du nom :

L'état d'annexion du nom se manifeste par une modification de sa voyelle initiale principalement dans les cas suivants :

1. Si le nom qui représente le "sujet" est placé après le verbe (le nom a la fonction de "complément référentiel" = ou "sujet lexical explicite") :

Ex : yuzzel weqcic "le garçon a couru"

état libre : aqcic / état d'annexion : weqcic

2. si le nom est précédé d'une préposition :

Ex : yekcem deg wexxam "il est entré dans la maison" état libre : axxam / état d'annexion : wexxam

3. si le nom est précédé d'un nom de nombre :

Ex : snat teqcicin "deux filles"

état libre : tiqcicin / état d'annexion : teqcicin

L'état d'annexion se forme suivant les procédés généraux suivants :

- a) maintien de la voyelle initiale "a" avec apparition de la semi-voyelle "w" pour les noms masculins :

Exemples :

noms masculins : état libre a--- □ état d'annexion wa---

noms féminins : état libre ta--- □ état d'annexion ta--- (invariables)

masculins féminins

Etat libre état d'annexion état libre état d'annexion

aman waman

agu wagu

ass wass

asif wasif

akli wakli

aggur waggur

tasa tasa

tamart tamart

taklit taklit

tassemt tassemt

tazzla tazzla

taqma taqma

Exceptions : état libre : afus / état d'annexion : ufus ; a?ar / u?ar ; axxam / wex-xam ; ...

tamurt / tmurt ; tawwurt / tewwurt ; ...

b) chute de la voyelle initiale "a" des noms singuliers :

Noms masculins a--- □ we--- si la voyelle initiale "a" est suivie de 2 consonnes différentes

 a--- □ u--- si la voyelle initiale "a" est suivie d'une seule consonne

Noms féminins ta--- □ te--- si la voyelle initiale "a" est suivie de 2 consonnes différentes

 ta--- □ t--- si la voyelle initiale "a" est suivie d'une seule consonne

Exemples :

Masculins féminins

état libre état d'annexion état libre état d'annexion

argaz wergaz taqcict teqcict

agujil ugujil tagujilt tgujilt

Exceptions : an?ad / wan?ad ; aldun / waldun ; arkas / warkas ; ... tarkast / tarkast ; tafrara / tafrara ; ...

c) maintien de la voyelle initiale "i" avec apparition ou non de la semi-voyelle "y" pour les noms masculins :

noms masculins : i--- □ yi---

i--- □ i---

noms féminins : ti--- □ ti---

Exemples :

Masculins féminins

état libre état d'annexion état libre état d'annexion

izem yizem tiqilt tiqilt

imi yimi tili tili izimer izimer

d) chute de la voyelle initiale "i" :

noms masculins : i--- □ ye---

noms féminins : ti--- □ te--- / ti--- □ t---

Exemples :

Masculins féminins

Etat libre état d'annexion état libre état d'annexion

itri yetri Tislit teslit

irgazen yergazen Timuratmura

Exceptions : tixsi / tixsi ; tikli / tikli ; tifat / tifat ; ...

e) maintien de la voyelle initiale "u" sans exception :

noms masculins : u--- □ wu---

noms féminins : tu--- □ tu---

Exemples :

masculins féminins

Etat libre état d'annexion état libre état d'annexion

uccen wuccen tuqmest tuqmest

ul wul tullas tullas

b) remarque sur l'écriture :

Dans la langue parlée, les noms à l'état d'annexion à voyelle peuvent la perdre après certaines prépositions. On respectera bien sûr l'écriture de l'état d'annexion et on écrira :

deg igenni ; mais on prononce [degg-genni]

deg ufus ; on prononce [degg-fus]

4. remarques sur le verbe :

1. Ecriture du verbe conjugué avec la particule "ad" du futur :

Il se produit les phénomènes d'assimilation suivants :

2e personnes du singulier et du pluriel et 3e personne du féminin singulier

ad + t– se prononce dans presque tous les parlers : [at-t] ou [aṭ-ṭ] :

1ère personne du pluriel : on utilise généralement la forme brève a de la particule ad :

ad + n– > a n– (a nawi plutôt que ad nawi) :

Exemples :

ad aru j'écirai

ad taruṭ [at-tarud'] ou [aṭ-ṭarud'] tu écriras

ad yaru il écrira

ad taru [at-taru] ou [aṭ-ṭaru]elle écrira

a(d) naru [a-naru] nous écrivons

ad tarum [at-tarum] ou [aṭ-ṭarum] vous écrirez (masc.)

ad tarumt [at-tarumt] ou [aṭ-ṭarumt]vous écrirez (fém.)

ad arun ils écriront

ad arunt elles écriront

En pratique, et dans ce cas particulier uniquement, on notera au choix :

ad tarud' at-tarud' aṭ-ṭarud' a tarud'

ad taru at-taru aṭ-ṭaru a taru

ad naru an-naru a naru

ad tarum at-tarum aṭ-ṭarum a tarum

ad tarumt at-tarumt aṭ-ṭarumt a tarumt

2. Le verbe conjugué au futur, accompagné de pronoms affixes compléments s'écrit avec la particule "a" ou "ad" suivant la forme du pronom. Les pronoms ont en effet deux formes, une forme complète et une autre réduite. Exemples :

a) pronom complément indirect :

verbe conjugué au futur sans pronom : ad iniq "je dirai" forme réduite s "à lui" : a s-iniq "je lui dirai"

forme complète as "à lui" : ad as-iniq "je lui dirai"

b) pronom complément direct :

verbe conjugué au futur sans pronom : ad yaq "il achètera" on utilise en pratique toujours la forme réduite :

t "le, lui" : a t-yaq "il l'achètera"

complément direct		complément indirect		
forme réduite		forme complète		forme réduite
a yi-twalid'	tu me verras	ad iyi-tinid'	a yi-tinid'	tu me diras
a k-waliq	je te verrai (masc.)	ad ak-iniq	a k-iniq	je te dirai (masc.)
a kem-waliq	je te verrai (fém.)	ad am-iniq	a m-iniq	je te dirai (fém.)
a t-waliq	je le verrai	ad as-iniq	a s-iniq	je lui dirai
a ɬ-waliq	je la verrai	ad as-iniq	a s-iniq	je lui dirai
a q-twalid'	tu nous verras	ad aq-tinid'	a q-tinid'	tu nous diras
a k°en-waliq	je vous verrai (masc.)	ad awen-iniq	a wen-iniq	je vous dirai
a k°ent-waliq	je vous verrai (fém.)	ad ak°ent-iniq	a k°ent-iniq	je vous dirai
a ten-waliq	je les verrai (masc.)	ad asen-iniq	a sen-iniq	je leur dirai (masc.)
a tent-waliq	je les verrai (fém.)	ad asent-iniq	a sent-iniq	je leur dirai (fém.)

Avec les particules d'orientation "d" (ou "id") et "n" (ou "in"), on utilise toujours la particule "a" :

a d-ase "je viendrai"

a d-teffe "elle sortira" (prononcé [a d-deffe] ou [a t-teffe] suite à l'assimilation)

2. Attention à ne pas confondre les deux énoncés suivants :

taqcict iwalan : la fille qui a vu

taqcict i walan : la fille qu'ils ont vue

7. structure du mot :

Le nom (ou le verbe) berbère est composé d'une racine et d'un schème. La racine est constituée de consonnes exprimant une notion et le schème permet d'obtenir les noms et les verbes reels. Ainsi, la racine ZDM (C1C2C3) fournit par exemple les mots suivants :

schème nul : C1C2C3 = zdem (verbe) "ramasser du bois"

schème : an-C1C2aC3 = anc1c2ac3 = anezdam (nom d'agent) "celui qui ramasse du

bois" bois"schème : a-C1C2aC3 = aC1C2aC3 = azdam (nom d'action verbale) "fait de ramasser du

Les dictionnaires berbères actuels sont organisés suivant l'ordre alphabétique des racines et non pas des mots effectifs. Il faut donc, avant de chercher un mot, trouver sa racine, c'est à dire le débarrasser du schème dont il est porteur et de toutes ses marques grammaticales obligatoires (genre, nombre, état pour un nom ; indice de personne pour un verbe). Sous l'entrée du dictionnaire, c'est-à-dire la racine, on trouvera en principe tous les mots qui en dérivent (ainsi, anezdam devra être recherché sous ZDM).

Le modèle n°3 :

L'ALPHABET PHONÉTIQUE INTERNATIONAL (version de 2020)

CONSONNES (PULMONIQUES)

© 2020 IPA

	Bilabial	Labiodental	Dental	Alvéolaire	Post-alvéolaire	Rétroflexe	Palatal	Vélaire	Uvulaire	Pharyngal	Glottal
Plosive	p b			t d		ʈ ɖ	c ɟ	k ɡ	q ɢ		ʔ
Nasale	m	ɱ		n		ɳ	ɲ	ŋ	ɴ		
Vibrante	ʙ			r					ʀ		
Bathue		ʋ		ɾ		ɽ					
Fricative	ɸ β	f v	θ ð	s z	ʃ ʒ	ʂ ʐ	ç ʝ	x ɣ	χ ʁ	ħ ʕ	h ɦ
Fricative latérale				ɬ ɮ							
Approximante		ʋ		ɹ		ɻ	j	ɰ			
Approximante latérale				l		ɭ	ʎ	ʟ			

Dans une même case, le symbole de droite représente une consonne voisée, celui de gauche une non voisée.
Les cases grisées signalent des articulations considérées comme impossibles.

CONSONNES (NON PULMONIQUE)

Clés	Implosives voisées	Éjectives
⊙ Bilabial	ɓ Bilabial	' Exemples:
Dental	ɗ Dental/alvéolaire	p' Bilabial
! (Post)alvéolaire	f Palatal	t' Dental/alvéolaire
≠ Palatoalvéolaire	ɟ Vélair	k' Vélair
Latéral alvéolaire	ɠ Uvulaire	s' Fricative alvéolaire

AUTRES SYMBOLES

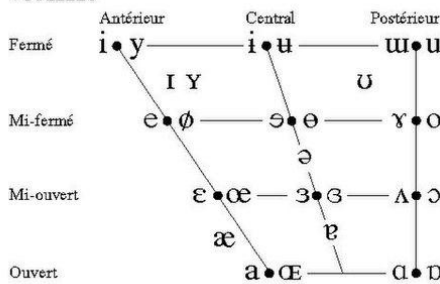
M	Fricative labiale-vélaire non voisée	ʧ ʤ	Fricatives alvéolo-palatales
W	Approximante labiale-vélaire voisée	l	Battue latérale alvéolaire
ɥ	Approximante labiale-palatale voisée	ɥ ɣ et X	simultanés
H	Fricative épiglottale non voisée	Les affriquées et les consonnes à double articulation peuvent être représentées par deux caractères, réunis par une ligature, si nécessaire.	
ʕ	Fricative épiglottale voisée		
ʡ	Fricative épiglottale		

DIACRITIQUES

o Non voisé	n̥ d̥	.. Voix soufflée	b̥ ḁ	₃ Dental	t̪ d̪
✓ Voisé	s̥ t̥	~ Voix rasée	b̃ ã	₄ Apical	t̪ d̪
h Aspiré	tʰ dʰ	~ Linguo-labial	t̪ d̪	₅ Laminal	t̪ d̪
Plus arrondi	ɔ̹	W Labialisé	tʷ dʷ	~ Nasalisé	ẽ
Moins arrondi	ɔ̜	j Palatalisé	tʲ dʲ	n Relâchement nasal	dⁿ
Avancé	u̟	V Vélarisé	tʋ dʋ	ˡ Relâchement latéral	dˡ
Reculé	e̠	ʕ Pharyngalisé	tʕ dʕ	ˠ Sans relâchement audible	dˠ
Centralisé	ẽ	~ Vélarisé ou pharyngalisé	ʔ		
× À moitié centralisé	ẽ̞	₆ Élevé	e̞ (ɪ̞ = fricative alvéolaire voisée)		
₇ Syllabique	n̩	₈ Abaisé	e̞ (β̞ = approximante bilabiale voisée)		
Non syllabique	e̞	₉ Racine de la langue avancée	e̞		
~ Rhotique	ə̞ a̞	₉ Racine de la langue reculée	e̞		

Les diacritiques peuvent se placer au-dessus des symboles dotés d'un jambage, par ex. $\tilde{\eta}$

VOYELLES



Lorsque les symboles sont sous formes de paires, celui de droite représente une voyelle arrondie.

SUPRASEGMENTAUX

	Accent primaire	ˈ
	Accent secondaire	ˌ
ː	Long	eː
ː	Mi-long	eˑ
˘	Bref	ɛ̃
	Groupe rythmique secondaire (piéd)	
	Groupe rythmique principal (intonation)	
.	Coupe syllabique	ni.ækt
˘	Liaison	

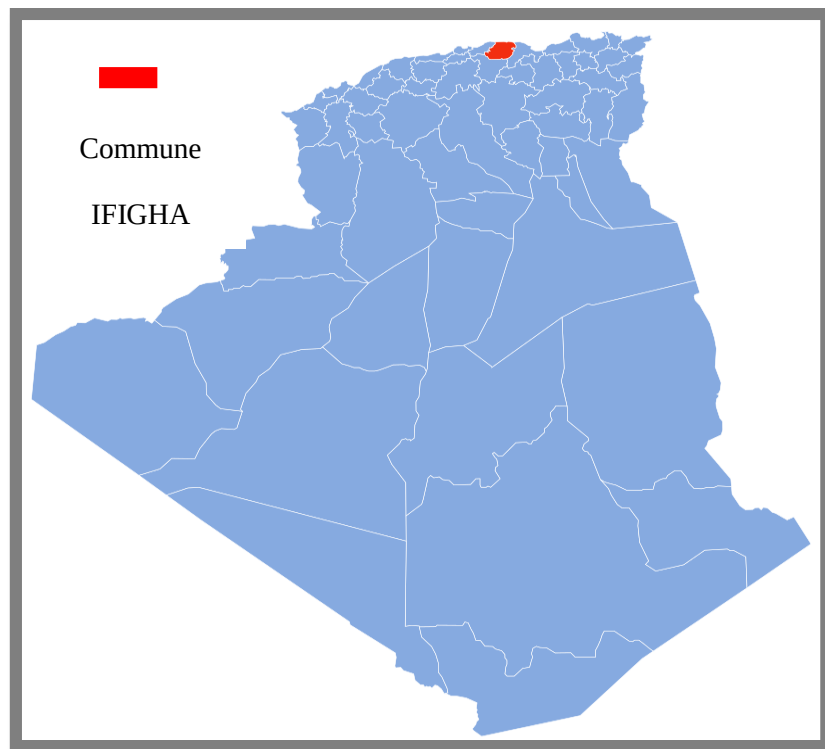
TONS ET ACCENTS DE MOT

PUNCTUELS CONTOURS

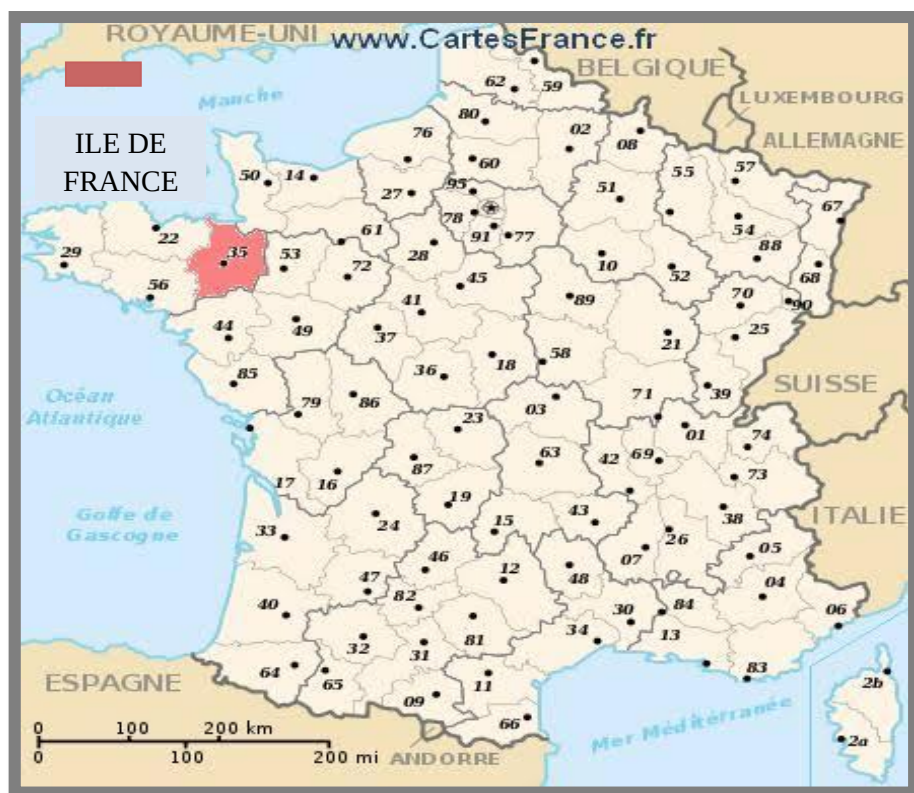
ē ou	↗	Très haut	ē ou	↗	Montant
é	↗	Haut	ê	↘	Descendant
ē	↗	Moyen	ē	↗	Montant haut
è	↘	Bas	ē	↘	Montant bas
ê	↘	Très bas	ē	↘	Montant descendant
↓		Faille tonale (downstep)	↗		Montée globale
↑		Rehaussement tonal (upstep)	↘		Descente globale

nom	lettre	fin	milieu	début	phonétique	nom	lettre	fin	milieu	début	phonétique
alif	ا	ـا	ـاـ	ـاـ	a	Dad	ض	ـض	ـضـ	ـضـ	d
ba	ب	ـب	ـبـ	ـبـ	b	Ta	ط	ـط	ـطـ	ـطـ	t
ta	ت	ـت	ـتـ	ـتـ	t	Za	ظ	ـظ	ـظـ	ـظـ	z
tha	ث	ـث	ـثـ	ـثـ	th (= s)	'ayn	ع	ـع	ـعـ	ـعـ	'a
jim	ج	ـج	ـجـ	ـجـ	j	ghayn	غ	ـغ	ـغـ	ـغـ	gh (=r)
ha	ح	ـح	ـحـ	ـحـ	h	fa	ف	ـف	ـفـ	ـفـ	f
kha	خ	ـخ	ـخـ	ـخـ	Kha (= ra)	qaf	ق	ـق	ـقـ	ـقـ	q
dal	د	ـد	ـدـ	ـدـ	d	kaf	ك	ـك	ـكـ	ـكـ	k
dhal	ذ	ـذ	ـذـ	ـذـ	ð (= th)	lam	ل	ـل	ـلـ	ـلـ	l
ra	ر	ـر	ـرـ	ـرـ	r	mim	م	ـم	ـمـ	ـمـ	m
zay	ز	ـز	ـزـ	ـزـ	z	nun	ن	ـن	ـنـ	ـنـ	n
sin	س	ـس	ـسـ	ـسـ	s	ha	ه	ـه	ـهـ	ـهـ	ha
šin (shin)	ش	ـش	ـشـ	ـشـ	sh (= ch)	waw	و	ـو	ـوـ	ـوـ	w
Sad	ص	ـص	ـصـ	ـصـ	s	ya	ي	ـي	ـيـ	ـيـ	i (ou y)

Le modèle n°4 :



La localisation de la commune IFIGHA sur la carte géographique de l'ALGERIE



La Localisation de l'ILE DE FRANCE sur la carte géographique de la France